

# Papiers de recherche

## **Auteurs**

Lucia da Corta  
Aïssa Diarra  
Vidya Diwakar  
Marta Eichsteller  
Abdoutan Harouna  
Cecilia Poggi  
**Coordination**  
Cecilia Poggi

## L'inclusion de la jeunesse dans les marchés du travail au Niger : Moyens de subsistance et dynamiques de genre



<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>1. Données et méthodes</b>	<b>11</b>
<b>2. Politique nigérienne d'inclusion des jeunes : perspectives institutionnelles et communautaires</b>	<b>155</b>
<b>3. Contexte actuel – les principaux moteurs de l'inclusion bénéfique : l'éducation, les types et la qualité des moyens de subsistance, et les normes générationnelles et sexo-spécifiques</b>	<b>20</b>
3.1. Différentes formes d'éducation et de formation	24
3.2. Moyens de subsistance	30
3.3. Normes sexo-spécifiques	41
<b>4. Trajectoires dynamiques de la pauvreté des jeunes</b>	<b>49</b>
4.1. Parcours de pauvreté chronique	50
4.2. Échapper (durablement) à la pauvreté	61
4.3. Appauvrissement et sorties temporaires de la pauvreté	81
<b>5. Remarques finales</b>	<b>92</b>
5.1. Tendances structurelles contribuant à des contextes difficiles sur le marché du travail	92
5.2. Tendances Naviguer en période d'incertitude : catalyseurs et freins à l'inclusion des jeunes	94
<b>Bibliographie</b>	
Erreur ! Signet non défini.	
<b>Annexes</b>	<b>104</b>
Annexe A - Politiques sociales et acteurs actuels de la promotion de la jeunesse au Niger	104
Annexe B - Politique nigérienne d'inclusion des jeunes et impact de la politique de développement élargie sur la jeunesse : perspectives institutionnelles et communautaires	109
Annexe C - Tableau de classement participatif des richesses	119
Annexe D - Statistiques sommaires et analyse de régression	122



# Agence française de développement

---

## Papiers de recherche

---

Les *Papiers de Recherche de l'AFD* ont pour but de diffuser rapidement les résultats de travaux en cours. Ils s'adressent principalement aux chercheurs, aux étudiants et au monde académique. Ils couvrent l'ensemble des sujets de travail de l'AFD : analyse économique, théorie économique, analyse des politiques publiques, sciences de l'ingénieur, sociologie, géographie et anthropologie. Une publication dans les *Papiers de Recherche de l'AFD* n'en exclut aucune autre.

Les opinions exprimées dans ce papier sont celles de son (ses) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD. Ce document est publié sous l'entière responsabilité de son (ses) auteur(s) ou des institutions partenaires.

---

## Research Papers

---

*AFD Research Papers* are intended to rapidly disseminate findings of ongoing work and mainly target researchers, students and the wider academic community. They cover the full range of AFD work, including: economic analysis, economic theory, policy analysis, engineering sciences, sociology, geography and anthropology. *AFD Research Papers* and other publications are not mutually exclusive.

The opinions expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the position of AFD. It is therefore published under the sole responsibility of its author(s) or its partner institutions.



## **L'inclusion de la jeunesse dans les marchés du travail au Niger : moyens de subsistance et dynamiques de genre**

### **Auteurs**

#### **Lucia da Corta**

ODI

#### **Aïssa Diarra**

LASDEL

#### **Vidya Diwakar**

ODI

#### **Marta Eichsteller**

University College Dublin

#### **Abdoutan Harouna**

LASDEL

#### **Cecilia Poggi**

AFD

### **Coordination**

Cecilia Poggi (AFD)

### **Résumé**

Dans le présent article, nous combinons des méthodes mixtes visant à identifier les facteurs remettant en question et permettant l'inclusion des jeunes adultes dans le monde du travail au Niger. Pour ce faire, nous avons opté pour une analyse de genre portant sur différents parcours dans un contexte de pauvreté et sur l'impact de la formation, de l'éducation et de la migration. Nous constatons une forte prévalence de l'auto-entreprenariat informel dans les contextes ruraux et urbains des régions de Tahoua et de Zinder, caractérisées par une faible sécurité des revenus, des professions genrées et la dépendance aux ressources comme échappatoire à la pauvreté. Les frais de scolarité élevés sont un des obstacles à l'inclusion professionnelle. Ils réduisent considérablement les perspectives d'emploi, en particulier chez les plus démunis. Les individus scolarisés témoignent de l'absence d'offres stables ou de contrats de service public, et s'engagent plutôt dans la prestation de services informels. L'absence d'épargne et le caractère inabordable des ressources (terrains, véhicules) nuisent à l'investissement. Les migrations internes et internationales sont perçues comme une opportunité professionnelle chez les jeunes les moins pauvres en mesure d'épargner et d'investir du capital lors de leur retour. Mais il s'agit d'un investissement très coûteux et risqué, souvent inabordable pour les plus démunis. L'évolution des normes influence les parcours professionnels des jeunes. Les taux de divorce et de remariage sont plus élevés chez les jeunes femmes. L'accès à la formation implique la remise en question des normes sexo-spécifiques et

générationnelles, en travaillant notamment de façon innovante en phase avec les contextes sociaux locaux.

### **Mots-clés**

Jeunesse, inclusion professionnelle, genre, pauvreté, Niger

### **Remerciements**

Nous tenons à remercier l'équipe de chercheurs et d'affiliés du LASDEL et de l'Université de Zinder. Grâce à eux, ce projet et notre travail de terrain à Niamey, Tahoua et à Zinder ont pu voir le jour :

M. Mahaman Tahirou Ali Bako, Dr Nana Aïchatou Issaley, Dr Bassirou Malam Souley, Dr Ibrahim Moussa, Dr Abdoulaye Ousseini, Mme Lalla Coulbaly, Mme Zaratou Djingarey Yaye, M. Saïdou Oumarou Mahamane et Mme Hana Ousseini.

Nous remercions également Antoine Lacroix (ODI) pour son aide en matière d'analyse bibliographique, ainsi que Jean-Pierre Olivier De Sardan (LASDEL), Fiona Samuels (ODI), Andrew Shepherd (ODI), Linda Zanfini (AFD) et les experts participant au séminaire de l'AFD pour leurs précieux apports sur les versions précédentes de ce travail. Les erreurs et opinions exprimées dans le présent article n'engagent que leurs auteurs.

### **Classification JEL**

I32, J16, J24, O17

### **Version originale**

Anglais

### **Acceptée**

Mai 2021

**Abstract**

This paper uses a mixed methods approach to identify factors that challenge and enable young adults' inclusion in the world of work in Niger, through a gender-streamlined analysis of different poverty trajectories of livelihoods and how these are affected by training, education and migration. We find a high prevalence of self-employment activities in rural and urban contexts in the Tahoua and Zinder regions, characterised by low security of income flows, gendered professions and asset-dependent pathways to escape poverty. Among the barriers to labour inclusion, high education fees drastically reduce job prospects, particularly for the poorest. Those accessing schooling attest to the lack of stable offers or civil service contracts, instead engaging in informal service provision. The dearth of savings and the unaffordability of productive assets (land, vehicles) hinder the ability to start an investment. Internal and international migration is seen as a method of occupational upgrading within predominantly non-poor trajectories by young people who can save and invest capital upon return, but it is a capital-intensive and risky investment that may be unaffordable for the poorest. Changing norms influence youth labour trajectories. Divorce and remarriage rates are higher for young women and efforts to obtain training require careful renegotiations of gender and generational norms, including working in innovative ways within local social contexts.

**Keywords**

Youth, Labour inclusion, Gender, Poverty, Niger



## Introduction

**Au début des années 2000, le problème du chômage élevé chez les jeunes au Niger, comme dans le reste de l'Afrique subsaharienne (ASS), a été présenté comme une conséquence de l'explosion démographique de la jeunesse. Pour le combattre, il s'agissait donc d'exploiter le dividende démographique par l'inclusion des jeunes dans les marchés du travail, et ainsi éviter une nouvelle recrudescence de la délinquance et des troubles politiques (Banque mondiale, 2007 ; AHDR, 2016).** Dans un Niger en phase d'ajustement post-structurel, les politiques et les programmes des organisations non gouvernementales internationales (ONGI) se sont concentrés sur la création d'emplois par le biais d'un entrepreneuriat de marché. Cette approche contraste avec les tentatives visant à stimuler l'absorption de main-d'œuvre par le biais de réformes « développementistes » plus conséquentes aux niveaux national et local (ex.: Wade, 2018) axées notamment sur l'intégration des jeunes dans l'agriculture, le secteur industriel (seulement 6 % du PIB en 2016) et les emplois du secteur public, sans oublier l'acquisition de qualifications par l'éducation et la formation professionnelle.

Récemment, l'approche entrepreneuriale d'inclusion des jeunes en Afrique a été critiquée. En effet, certaines voix considèrent que l'étude portant sur l'inclusion des jeunes est biaisée : le problème ne serait pas tant le taux de chômage ou la pénurie d'acteurs

économiques, mais plutôt le fait que la plupart des jeunes sont sous-employés et évoluent sur un marché difficile et précaire (Dolan et Rajak, 2016 ; Ayele et al., 2017). En outre, des termes tels que « migrant » ou « entrepreneur » sont problématiques. Il s'agit de catégories agrégées qui ne permettent pas d'analyser correctement les parcours des migrants ou la diversité des emplois « indépendants », dont certains vont parfois de pair avec des revenus inférieurs à ceux du travail agricole (OIT, 2015 ; Ayele et al., 2017). Dans les communautés extrêmement marginalisées, les entreprises les plus récentes luttent pour accroître leur production ou le volume de leurs services. En effet, la demande ne permet pas d'absorber une telle hausse. Ces entreprises restent donc modestes, un problème exacerbé lorsqu'elles se font concurrence et baissent les prix de leurs produits/services (Bateman et al., 2011). En outre, dans un contexte de faible intervention de l'État, la résolution des problèmes d'inclusion repose presque exclusivement sur l'entrepreneuriat des jeunes (Herrera, 2017). Cela peut constituer un obstacle pour les plus démunis, en raison de la faiblesse de leurs réseaux ou de leurs capacités (niveau d'éducation, compétences professionnelles, accès au capital, ressources).

Les « jeunes » peuvent être considérés comme la représentation démographique d'un groupe donné, faisant

référence dans la présente étude aux individus âgés de 18 à 35 ans.<sup>1</sup> La jeunesse est un concept déployé dans cette analyse en vue de saisir le positionnement socio-économique et politique des jeunes dans ce contexte historique unique, où les processus politiques, économiques, climatiques et démographiques convergent pour créer des préjudices multiples. Dans le présent article, nous désignons sous le terme « jeunesse » un groupe social qui occupe une place distincte dans les structures du pouvoir et les processus historiques, également soumis à de multiples injustices par rapport aux générations précédentes (Herrera, 2017). Culturellement, nous caractérisons également la jeunesse en termes de parenté, de hiérarchies de pouvoir et de responsabilité, et la représentons comme « appartenant à une jeune génération » (Peatrik, 2020).<sup>2</sup>

**Nous émettons l'hypothèse suivante : le déclin de l'aide de l'État, qui coïncide avec l'évolution des défis politiques, économiques, climatiques et démographiques croisés auxquels les jeunes du Niger sont confrontés dans ce contexte historique particulier, le tout combiné à un faible niveau d'éducation verront naître des modèles d'inclusion professionnelle radicalement différents. La migration, l'éducation informelle, la**

formation professionnelle et les réseaux constituent des canaux d'inclusion importants. Ils imposent des changements en matière de normes sexo-spécifiques et générationnelles qui permettent aux jeunes d'être suffisamment flexibles pour atteindre l'autonomie et échapper à la pauvreté. Si ces processus ne sont pas nécessairement nouveaux, le contexte, les moteurs et les manifestations ont évolué. Par exemple, le rôle de la formation professionnelle dans le cadre d'une forte dépendance aux ONG et certains processus informels d'inclusion sur le marché du travail sont inédits. Cela contraste avec les phases précédentes de formalisation de l'emploi dans le secteur public et d'investissements infrastructurels et sociaux. En outre, l'impact de la diminution de la taille et du rendement des exploitations, de la privatisation et du coût de la vie a changé. Ainsi, cette nouvelle inclusion au marché du travail informel et la précarité des jeunes semblent évoluer sur une base différente.

**Le présent article identifie les facteurs qui entravent et ceux qui favorisent l'engagement dans divers moyens de subsistance chez les jeunes femmes et hommes au Niger à travers l'analyse de différentes trajectoires de pauvreté. Il pose les questions suivantes :**

---

<sup>1</sup> Bien que ces définitions tendent à varier, nous nous concentrons sur les individus âgés d'au moins 18 ans. Nous évitons ainsi d'interroger des individus qui, selon certaines catégorisations, sont reconnus comme mineurs. Cette catégorisation (18+) est utilisée dans d'autres analyses (ex. : OCDE, 2019).

<sup>2</sup> Peatrik (2020) déconstruit les cadres conceptuels autour de concepts tels que « jeunes » (dans sa dimension démographique comme catégorie d'âge, ou selon l'évolution culturelle des relations humaines sous-jacentes) ou « jeune génération », qui sont distincts - tant du point de vue de leurs concepts que de leur utilisation - des notions voisines et obsolètes de « *cadet social* » ou de « junior ».

- Comment les **vulnérabilités croisées aux niveaux macro, méso et micro** affectent-elles l'inclusion des jeunes sur les marchés du travail et leur capacité à sortir de la pauvreté à long terme ?
- Comment les différentes **formes de formation** (école formelle, éducation coranique, ONG et autres) impactent-elles l'inclusion des jeunes ?
- Comment les **migrations** affectent-elles l'intégration des jeunes dans le monde du travail de façon à sortir (durablement) de la pauvreté ?
- Comment ces modèles varient-ils selon le genre, les générations et le lieu de résidence ?

Pour répondre à ces questions, nous combinons dans le présent article des méthodes mixtes en vue d'analyser diverses trajectoires de pauvreté, d'identifier les raisons pour lesquelles les jeunes au Niger sont exposés à la pauvreté de façon chronique, de comprendre comment certains en sortent durablement ou temporairement, ou tombent dans l'appauvrissement. Chaque trajectoire illustre la façon dont de multiples facteurs qualitatifs d'évasion et de déclin - généralement combinés - affectent l'inclusion des jeunes sur les marchés du travail.

**Le présent article révèle un nouveau mode d'inclusion émergeant d'un contexte très entravé auquel sont**

**confrontés les jeunes au Niger.** Par rapport aux générations précédentes, les jeunes adultes (âgés de 18 à 35 ans) se révèlent économiquement vulnérables, ont moins d'opportunité leur permettant d'accéder aux biens de production (terres agricoles, logement gratuit, bétail, moto, permis de conduire, machine à coudre), d'obtenir une éducation et des compétences post-primaires, ou de trouver un emploi dans la fonction publique ou le secteur industriel. Dans une période de faible développement de l'État, de néolibéralisme accru et d'insécurité, l'inclusion des jeunes dans les marchés du travail ruraux et urbains est de plus en plus précaire. Elle se caractérise par une variété d'activités indépendantes, agricoles ou non, dans le secteur informel. Dans le même temps, cette conjoncture offre également aux jeunes ruraux et urbains des possibilités visibles de changement, et notamment chez certains sujets interrogés sur les sites d'étude qualitative qui remettent en question les normes sexo-spécifiques et générationnelles (environnementales, entre autres). Ils créent ainsi de nouveaux moyens de subsistance et tirent parti des avancées technologiques.

**Pour les jeunes hommes, et en l'absence de mécanismes formels de crédit ou d'épargne, sortir de la pauvreté et accumuler un capital de départ dépend le plus souvent de l'accès à des fonds permettant de financer leur migration** (à savoir les frais de transport). Il s'agit principalement d'un modèle masculin, et seulement la moitié des sujets en situation

de pauvreté chronique parviennent à rassembler des économies par le biais de parents ou de leur travail. Les ouvriers locaux n'accèdent qu'à une rémunération à la pièce ou à un contrat de courte durée et ne semblent pas sortir de la pauvreté. Certains migrants retombent dans la pauvreté lorsqu'ils rentrent chez eux. Les migrants qui réussissent le mieux sont ceux dont les revenus ne sont pas consommés par les grands réseaux familiaux et de parenté avant leur retour et qui sont en mesure de rapporter un certain capital. Ce capital accumulé, ainsi que la formation informelle et les compétences acquises au cours de la migration (grâce à des parrains locaux, à la migration en tant que telle ou à l'observation des autres), sont utilisés pour créer de petites entreprises dans le pays d'origine. Les petites entreprises appartenant à de jeunes hommes qui prospèrent - que ce soit grâce au soutien et à la formation dispensée par des proches ou à l'utilisation du capital et de la formation, issus de la migration - se trouvent principalement dans le secteur des transports (conduite de taxi, garages), de l'import-export (grâce aux liens migratoires) et de la réparation des appareils électroniques (téléphones portables, ordinateurs, services d'impression). Quelques chanceux obtiennent un emploi salarié grâce à leur éducation (souvent combiné à d'autres activités rémunératrices), ce qui peut également mener à des sorties durables de la pauvreté.

**Les jeunes femmes et les femmes pauvres ou vulnérables (aux abus ou à l'abandon) répondent au défi du sous-emploi et de la migration des jeunes hommes en augmentant leur production de revenus indépendants.** Leur participation au marché du travail augmente afin de subvenir aux besoins fondamentaux de leurs enfants, de payer les frais de santé et de financer l'éducation primaire de leurs enfants. Par rapport aux femmes d'âge moyen ou plus âgées, les jeunes filles connaissent une hausse substantielle du volume et de la variété des biens échangés et des services fournis (transformation des céréales et des aliments, travail et vente à domicile). Les plus chanceuses voient leur petit commerce devenir une petite entreprise, puis la diversifient en plusieurs entreprises. La formation professionnelle, souvent proposée sous la forme d'une « éducation de la deuxième chance », se heurte à de sérieuses limites en matière de financement. Les ONG financent ou soutiennent souvent la formation dans certaines de ces filiales de subsistance (transformation des produits agricoles, conservation d'une diversité d'aliments ou couture). Les sorties de la pauvreté les plus durables sont associées aux ONG qui forment des groupes de crédit et de coopératives féminins, ce qui permet aux femmes de fixer des prix et de se diversifier dans des activités supplémentaires.

**Ces parcours s'accompagnent d'une évolution des normes et des réseaux.** Les efforts des jeunes femmes pour obtenir une formation sont précédés par des efforts minutieux visant à renégocier les normes sexo-spécifiques et générationnelles, notamment en travaillant de manière innovante dans leur contexte social, puis en remettant en question et en adaptant les normes sociales. Les jeunes femmes divorcent et se remarient plus fréquemment que les femmes plus âgées. La stigmatisation et les différentes formes de violences domestiques restent les conséquences potentielles des conflits conjugaux, et notamment ceux liés au travail des femmes. Les processus traditionnels ne permettent pas d'obtenir facilement justice ni de résoudre les conflits. Cependant, les actions décisives entreprises par les femmes pour travailler en tant que commerçantes ou pour se former au sein et en dehors du foyer reflètent une capacité d'action accrue, et ce en dépit des « *espaces culturels structurés auxquels elles ont accès* » (Cooper, 1997). Nous constatons également que l'action des femmes est soutenue par des hommes adultes, qui estiment que les jeunes hommes ne devraient pas les soumettre à des violences domestiques en raison de leur activité commerciale. Cela atteste du rôle critique du travail féminin au Niger dans le contexte des défis économiques et politiques croissants auxquels les jeunes sont confrontés.

**Des jeunes femmes et hommes s'appuient également sur des réseaux sociaux qu'ils réinventent.** Par exemple, certaines femmes prennent part à des groupes de crédit informels ou des tontines formelles tandis que des hommes quittent les gangs, caractérisés par la délinquance (Abdoukader, 2013) pour rejoindre des groupes d'entraide. Cette aide prend différentes formes : meilleure inclusion sociale et économique grâce au crédit, soutien mutuel pour répondre aux différents besoins et échange d'idées quant aux opportunités commerciales, d'emploi ou de migration. Notamment, les jeunes (hommes et femmes) utilisent également ces alliances pour se mobiliser en tant que groupe et résoudre les problèmes rencontrés dans leurs communautés locales au sens large, tels que les pénuries d'eau.

**Enfin, tout au long de l'analyse, nous constatons que ces trajectoires sont relativement plus statiques pour les jeunes ruraux,** dont l'occupation principale reste ancrée dans la production agricole (ou y est souvent liée). Les jeunes des zones rurales sont généralement plus exposés à l'appauvrissement ou à la pauvreté chronique. Ils sont parfois contraints de mendier. Les possibilités de diversification au sein et en dehors de l'agriculture sont intermittentes et souvent difficiles à identifier, à l'image de la vente de produits et de services transformés dans des zones

qui dépendent de la demande des agriculteurs et des ouvriers agricoles locaux dont les revenus sont faibles.

Le présent article est structuré comme suit. Dans la Section 1, nous définissons les trajectoires de pauvreté utilisées et présentons les méthodes de recherche qui sous-tendent l'analyse. Dans la Section 2, nous analysons les politiques d'inclusion des jeunes d'un point de vue institutionnel et communautaire pour les périodes 2000–2010 et 2010–2020. La Section 3 fournit un aperçu des principaux moteurs actuels pour l'inclusion sur les marchés du travail. Elle est axée sur l'éducation et la formation, les moyens de subsistance, la migration et les évolutions des normes sexo-spécifiques et générationnelles. La Section 4 porte sur les itinéraires de pauvreté dans le contexte d'inclusion des jeunes dans le monde du travail au Niger, et la Section 5 permet de produire quelques observations finales.

# 1. Données et méthodes

Les sources de données et les méthodes analytiques employées dans le cadre de cette étude sont présentées brièvement ci-dessous et détaillées dans les annexes et dans l'article portant sur les méthodes (Diarra et al., 2021, à paraître). Tout au long du présent article, nous distinguons les expériences des jeunes sur différentes trajectoires de pauvreté (voir encadré 1). Dans notre analyse, les jeunes sont généralement définis comme des individus âgés de 18 à 35 ans. Cela signifie que notre échantillon comprend principalement des personnes pour lesquelles le travail et le mariage (souvent récents) ont constitué des étapes clés de leur vie.

Encadré 1 : Trajectoires de pauvreté référencées dans cette étude

- **La pauvreté chronique** est une pauvreté de longue durée qui persiste pendant de nombreuses années, voire toute la vie. Cet état se transmet souvent entre générations, et c'est ainsi qu'elle est perçue dans les données qualitatives. Dans le cadre de ces dernières, il s'agit des ménages pauvres au cours des deux vagues de l'enquête.
- **L'appauvrissement** désigne une personne ou un ménage pauvre dont l'état de pauvreté empire, ou une personne non pauvre qui glisse vers la pauvreté. Dans les données quantitatives, il s'agit des ménages non-pauvres dans l'enquête de 2011 et devenus pauvres en 2014. Dans les données qualitatives, nous analysons à la fois l'appauvrissement et les sorties temporaires de la pauvreté. Nous nous intéressons également à l'ampleur de l'enlisement dans la pauvreté (voir les différents groupes de bien-être de l'annexe C).
- **Sorties de la pauvreté** fait référence aux ménages qui échappent à la pauvreté au fil du temps. Dans les données de panel, il s'agit des ménages qui étaient pauvres en 2011 et non pauvres en 2014. Dans les données qualitatives, nous avons également pu étudier les sorties durables de la pauvreté (pendant cinq ans). Dans les données qualitatives, nous analysons également l'ampleur de la sortie de la pauvreté, avec trois niveaux de bien-être dans la catégorie « pauvre » et trois niveaux dans la catégorie « non pauvre » (plus d'informations dans l'Annexe C).
- **Jamais pauvres** désigne les ménages qui ne sont jamais tombés dans la pauvreté au cours de leur vie. Dans l'analyse de panel, se compose des ménages qui n'étaient pas pauvres au cours des deux vagues de l'enquête.

Source : adaptation de Shepherd et al. (2014).

## Méthodes quantitatives

Cette étude analyse L'Enquête nationale sur les conditions de vie des ménages et de l'agriculture (ECVM/A), une enquête longitudinale représentative au niveau national menée auprès de 3 436 ménages dans les zones rurales et urbaines du Niger en 2011 et en 2014. L'analyse descriptive des données de l'enquête s'accompagne de régressions logistiques multinomiales permettant d'étudier les moteurs des différentes trajectoires de pauvreté dans l'ensemble des ménages, et est également limitée au sous-groupe des ménages dirigés par des jeunes. Des régressions auxiliaires sont également effectuées au niveau

individuel pour étudier les corrélats de l'emploi salarié des jeunes adultes. Dans l'enquête, l'emploi salarié est défini comme les catégories professionnelles « cadre supérieur », « cadre moyen » ou « agent de maîtrise », « ouvrier ou employé qualifié », « ouvrier ou employé non qualifié » ou « ouvrier ». Nous les ventilons en fonction des agents exécutifs et des travailleurs qualifiés dans un groupe, et en fonction des travailleurs non qualifiés ou ouvriers dans un groupe distinct. Pour faciliter l'analyse, les cadres et l'emploi salarié qualifié sont choisis en tant qu'indicateurs de l'inclusion résiliente des jeunes sur les marchés du travail, étant donné qu'il existe une littérature approfondie portant sur l'importance de l'emploi salarié et stable dans les parcours de sortie de la pauvreté (Diwakar et Shepherd, 2018). Toutefois, si certaines formes de travail salarié sont mieux rémunérées que le travail journalier, le travail salarié privé mensuel n'est pas nécessairement stable, comme le démontrent les résultats.

Les modèles s'appuient sur les valeurs de référence des variables de régression du ménage (caractéristiques du chef, ressources, moyens de subsistance) et de la zone/région, ainsi que sur les chocs de la dernière vague d'enquête. Toutes les variables, les statistiques sommaires et les résultats des régressions sont présentés à l'Annexe D.

### **Méthodes qualitatives**

L'Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques (ECRIS) utilisée par le Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur les Dynamiques Sociales et le Développement Local (LASDEL) permet aux chercheurs et aux autres acteurs impliqués dans la recherche d'élaborer conjointement des travaux sur une problématique commune et de se les approprier. L'ECRIS se compose généralement : (1) d'une phase préparatoire, basée sur une enquête de référence visant à identifier les groupes cibles (également appelés groupes stratégiques) et les problématiques locales liées aux thèmes de la recherche ; (2) d'une phase théorique visant à clarifier le cadre de l'ECRIS avec ses participants afin de déterminer collectivement les groupes cibles et d'identifier des indicateurs qualitatifs provisoires pour les enquêtes ; et (3) d'une phase pratique, alternant entre la prospection des sites ciblés lors de la phase préparatoire et des sessions de groupe pour l'analyse et la synthèse des données recueillies. L'ECRIS a eu lieu à Niamey. Les enquêtes se sont déroulées sur deux jours. Nous avons identifié cinq groupes stratégiques : (1) les acteurs des ONG, des associations et des syndicats ; (2) les enseignants/formateurs ; (3) les membres des communautés, tels que les autorités administratives et coutumières locales ou les jeunes ; (4) les jeunes employés et leurs employeurs ; et (5) les acteurs institutionnels (étatiques et non étatiques), publics et privés, ainsi que les partenaires techniques et financiers. Au total, 27 entretiens ont été réalisés, sans oublier des observations systématiques sur les sites d'enquête.



La méthode du Chronic Poverty Advisory Network (CPAN) a été séquencée dans chacun des quatre sites comme suit.

1. **Entretiens de groupe avec des résidents de longue durée bien informés** sur les événements clés et les changements systémiques.
2. **Des groupes de discussion « focus group » (FGD) menés auprès de femmes et d'hommes (séparément), avec un nombre égal de jeunes adultes et d'adultes plus âgés.** Au total 16 entretiens de groupe d'environ 250 participants, conçus pour recueillir les perspectives locales sur : (a) le bien-être (six groupes de riches à pauvres, avec des interrogés aux statuts socio-économiques et aux professions variés) ; (b) les relations sociales entre genres et générations ; et (c) la violence domestique et le règlement des litiges.
3. **Histoires de vie des jeunes**, recueillies lors d'entretien individuels sur différentes trajectoires. Au total, 49 histoires de vie, également réparties entre les jeunes hommes et les jeunes femmes, ont été compilées. Les chercheurs ont identifié les voies et les processus qui sous-tendent les parcours menant à l'emploi ou au chômage.
4. **Des entretiens avec des informateurs clés (IC) conçus pour répondre aux questions posées à la suite de la compilation des histoires de vie et des discussions de groupe :** (a) les IC relationnels avec les personnes influentes dans la vie du jeune (conjoints, parents, formateurs, mentors, employeurs, créanciers) ; et (b) les IC à l'échelle locale et nationale.

### **Intégration et analyse des données par des méthodes mixtes**

Un des objectifs clés du présent article consiste à intégrer certaines des méthodologies qualitatives LASDEL et CPAN afin d'analyser l'accès des jeunes à l'emploi en tant que déclencheur de leur inclusion sociale. Un des points de cette intégration était l'axe de l'approche ECRIS, à savoir l'analyse approfondie des conflits entre groupes comme une « opportunité » ou une passerelle pour comprendre le processus d'inclusion des jeunes (Bierschenk et Olivier de Sardan, 2014). L'approche combinée CPAN/LASDEL se concentre sur les conflits et met en évidence les normes sociales et bureaucratiques « invisibles » en tant que facteurs de causalité essentiels de l'inclusion des jeunes sur les marchés du travail, ainsi que les jalons des parcours de pauvreté où les jeunes doivent négocier avec des individus plus puissants qu'eux, afin de poursuivre leur ascension, ou au contraire l'interrompre. Le travail de terrain qualitatif dans les régions périurbaines et rurales de Zinder et Tahoua a été effectué en 2020. Les deux sessions de visites sur le terrain (janvier et mars) ont permis d'organiser 18 FGD, 49 entretiens (histoires de vie) et 4 IC, tous exploités pour analyser l'évolution de l'inclusion des jeunes dans ces régions du Niger.

Afin de contextualiser les résultats de l'étude, les données quantitatives et qualitatives sont triangulées et s'appuient sur une documentation plus large portant sur la dynamique de la pauvreté au Niger. Les données qualitatives accordent une attention particulière aux années d'enquête de panel, tout en étudiant plus avant les processus et les trajectoires de pauvreté au cours de la vie du répondant. Puisque les données qualitatives s'étendent au-delà de la période couverte par l'enquête, une sortie de la pauvreté dans les données quantitatives pourrait devenir une sortie durable ou temporaire dans les données qualitatives. L'analyse a également été séquencée, l'analyse préliminaire des données du panel offrant des perspectives méritant d'être approfondies au travers d'enquêtes qualitatives. Une analyse quantitative plus poussée de l'ensemble des données du panel a ensuite été effectuée en vue d'exploiter les résultats des données qualitatives.

## 2. Politique nigérienne d'inclusion des jeunes : perspectives institutionnelles et communautaires

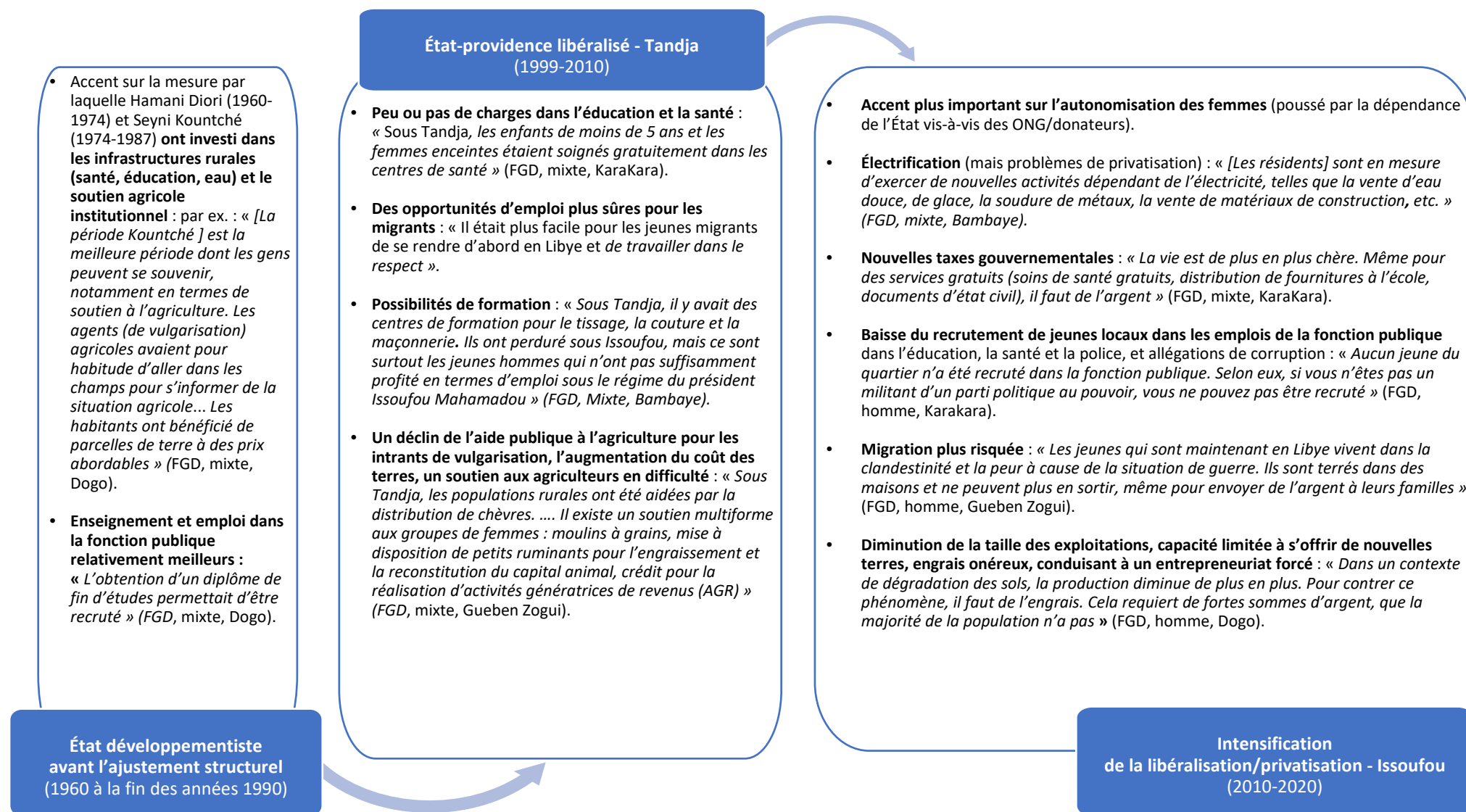
Dans cette section, nous présentons brièvement les perceptions des acteurs institutionnels consignées au cours de l'ECRIS (2019), en nous concentrant sur les forces et les faiblesses de la politique pour l'entrepreneuriat des jeunes au Niger. Nous les comparons aux perceptions des acteurs communautaires résidents à long terme et aux FGD ventilés par genre sur l'impact de la politique gouvernementale, et plus généralement sur l'emploi et le bien-être des jeunes. En plus du résumé présenté ci-dessous, des informations portant sur les politiques nationales actuelles et sur les perspectives institutionnelles et communautaires sont exposées dans les annexes A et B, respectivement.

- **Politique de la jeunesse en matière d'entrepreneuriat : perceptions des acteurs institutionnels**

Nous avons interrogé les fonctionnaires que nous avons rencontrés au cours de l'ECRIS sur l'évolution des dispositions (anciennes et actuelles) de la politique de la jeunesse et sur les défis à relever pour leur mise en œuvre. Les acteurs institutionnels ont évoqué de nombreuses politiques établies au cours des dernières décennies en matière d'emploi, de croissance démographique, de santé, d'éducation et de formation, qui ont toutes influencé les conditions socio-économiques des jeunes. Ces entretiens et la documentation connexe démontrent **une volonté politique d'investir sur les jeunes et l'esprit d'entreprise en tant que mécanisme de changement** (voir l'annexe A).

**Tout d'abord, nous constatons que les politiques d'emploi actuelles sont davantage axées sur les besoins des jeunes** par rapport à celles des décennies précédentes, au cours desquelles « *elles étaient abordées de façon générique* », comme l'a souligné un membre du Ministère de l'Entrepreneuriat des Jeunes. « *[L]es politiques actuelles sont axées sur les jeunes et l'amélioration de leur quotidien* », a-t-il ajouté. Des politiques portant sur les droits des enfants, la santé des filles et des femmes, le planning familial et les droits des femmes ont notamment été mises en place. D'autres initiatives concernent également l'éducation (voir l'annexe A), l'agriculture, l'environnement et le changement climatique (revitalisation des sols, intrants agricoles, développement du maraîchage, élevage) ainsi que l'entrepreneuriat.

**Figure 1. Résumé des opinions des répondants sur les périodes de régime**



En ce qui concerne ce dernier point, les politiques actuelles mettent l'accent sur l'esprit d'entreprise, notamment en encourageant le travail indépendant, qui devrait générer davantage d'emplois pour les jeunes et « *ainsi marquer la responsabilité des jeunes en ce qui concerne l'augmentation de leur rôle économique et la réalisation de leurs objectifs de développement* ». Cela pourrait impliquer l'élaboration de politiques néolibérales, tendant vers une plus grande autonomie des bénéficiaires et l'application d'un cadre politico-institutionnel limité.

**Deuxièmement, si les acteurs institutionnels ont souligné l'existence d'un réel engagement de l'État en faveur de la jeunesse, ils ont également déploré le manque de ressources financières (et autres) mobilisées pour soutenir ces politiques.** C'est en toute logique que le Niger stagne en bas de l'échelle du ratio recettes fiscales/PIB. Les recettes de l'État n'ont que très peu augmenté au fil du temps (FMI, 2019). Selon un fonctionnaire du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale, les grandes déclarations des gouvernements sont souvent suivies d'actions timides. Dans les faits, les ressources financières destinées à soutenir les politiques pour la jeunesse proviennent principalement de l'aide extérieure plutôt que de financements internes. En outre, l'analyse des données politiques révèle la diversité des ministères impliqués dans les initiatives en faveur de la jeunesse, ce qui entraîne des problèmes de coordination. L'un des objectifs du Ministère de l'Entrepreneuriat, créé en 2016, était de centraliser les ressources et les actions entreprises. À ce jour, le ministère n'y est pas parvenu. L'un des membres du Ministère a par exemple exprimé son inquiétude quant « *au risque d'obtenir des doublons statistiques* ». En outre, nous avons constaté l'obsolescence des services et leur dispersion géographique dans la capitale.

- **Déclin des interventions de l'état en matière de développement : perceptions des acteurs communautaires**

**La structure des relations politiques au village et en ville fait souvent appel au parrainage et au clientélisme. C'est ainsi que sont gérés les processus décisionnels à Tahoua et Zinder.** Au Niger, différents modes de gouvernance coexistent. L'État a du mal à agir en toute légitimité sur le processus de développement, tant en milieu rural qu'urbain. Dans les municipalités urbaines, la présence de l'État et de sa gouvernance est visible à travers la disponibilité de plusieurs services techniques. Toutefois, ces services sont sujets à des problèmes structurels liés à l'insuffisance des ressources financières et humaines, sous la pression des jeux de pouvoir politiques locaux, et sujets à des pratiques clientélistes<sup>3</sup> dans la passation des marchés publics et la nomination des fonctionnaires. Dans les

---

<sup>3</sup> Olivier de Sardan (2004) souligne que « la généralisation récente du multipartisme a greffé [en outre] un immense et omniprésent système de préférences partisans, du haut en bas de l'appareil d'état : le clientélisme électoral et ses retombées post-électorales et pré-électorales [18] se sont ainsi superposés aux autres formes préexistantes de clientélisme » (p. 6).

communautés rurales, malgré l'avènement de la démocratisation et de la décentralisation, on observe un déclin des services publics et l'absence de l'État. En revanche, on a assisté à une progression accentuée des ONG nationales opérant en tant que sous-traitants des ONGI ou d'autres acteurs du développement. Dans les milieux ruraux et urbains de Tahoua et Zinder, la pratique du parrainage est prédominante, assurée par des locaux qui ont fait fortune ou carrière soit en ville, soit par une migration internationale vers les pays côtiers de la région. Avec la décentralisation, la chefferie de canton a été privée d'une partie de ses pouvoirs au profit des maires, même si elle conserve un fort pouvoir symbolique et politique dans le monde rural. Nous pouvons donc constater que les pratiques de prise de décision et de gouvernance se caractérisent davantage par un modèle client-parrain que par un modèle participatif.<sup>4</sup>

Les FGD à Zinder et Tahoua ont également permis de commenter le rôle de l'intervention de l'État sous différents régimes politiques depuis l'indépendance (voir la Figure 1 pour un résumé et l'Annexe B), évoquant **la diminution de l'intervention de l'État dans l'agriculture au fil du temps, l'augmentation des coûts d'accès à l'éducation et à la santé, et la diminution du recrutement des jeunes locaux dans les emplois salariés du secteur public.** Cela a conduit à une réduction limitée de la pauvreté dans l'ensemble du pays (Figure 2). Bien que des efforts soient en cours pour l'amélioration de la prestation de services publics ainsi que pour la décentralisation des secteurs de financement comme l'éducation<sup>5</sup>, des réflexions approfondies des FGD ont indiqué que ce constat allait de pair avec la pression économique, climatique et démographique pesant sur les jeunes en matière d'agriculture et l'épuisement des ressources en eau. Ces éléments déclencheurs sont associés à des perspectives d'emploi compétitives, à l'augmentation du coût réel de la vie et des biens de production, ainsi qu'à des fonds dotations de bourses d'études insuffisants, comme l'expliquent les Sections 3 et 4. Ces éléments recoupés remettent en cause l'inclusion des jeunes sur les marchés du travail au Niger. Dans la Section 3, nous nous concentrons sur trois moteurs spécifiques de l'inclusion des jeunes (l'éducation et la formation, les moyens de subsistance des jeunes et l'évolution des normes sexo-spécifiques

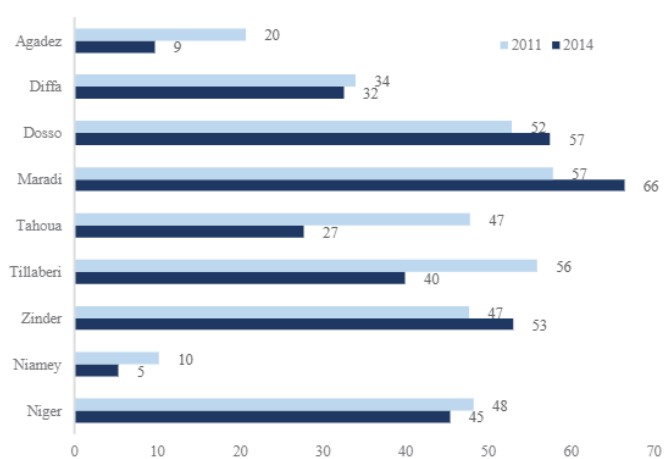
---

<sup>4</sup> Bien que les modèles participatifs et inclusifs de prise de décision soient de plus en plus récurrents dans le monde des pratiques de développement et des ONG, postulant que les acteurs locaux devraient participer à la prise de décision et à la gestion des actions publiques, ceci n'est pas une réalité pour le Niger. Par ailleurs, le modèle participatif de prise de décision se heurte à trois critiques majeures : (1) le modèle centraliste et autoritaire demeure largement dominant ; (2) les acteurs locaux ne sont invités à participer que sur des points de discussion mineurs et secondaires ; (3) dans les villages et les quartiers, la participation recouvre en fait de nombreux jeux de pouvoir et d'influence, tels que les phénomènes dits de « capture des élites » (Chauveau, 1994).

<sup>5</sup> Par exemple, des instances de décentralisation des ressources ont eu lieu, comme la création en 2014 de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (ANFICT), qui dispose depuis 2018 d'un bureau de l'éducation qui permet de financer les régions pour l'enseignement secondaire et les communes pour l'enseignement primaire. Les fonds sont utilisés pour i) la construction d'établissements, ii) l'achat de matériel et iii) l'octroi de subventions aux comités de gestion des écoles comme le CGDES (*Comités de Gestion Décentralisée des Établissements Scolaires*) pour les établissements primaires et le COGES (*Comité de Gestion des Établissements Scolaires*), pour les secondaires. Les subventions au CGDES et au COGES sont aujourd'hui les seules sources de financement gouvernemental directement ciblées sur les écoles et gérées par les écoles pour financer une partie des plans d'amélioration de la qualité de l'éducation et pour mettre en place des plans d'action de préparation, de gestion de crise et de réponse.

et générationnelles) qui étayent nos conclusions sur la mobilité de la pauvreté dans la Section 4.

**Figure 2. Incidence de la pauvreté en 2011 et 2014 (%)**



Source : Banque mondiale (2017).

### **3. Contexte actuel – les principaux moteurs de l’inclusion bénéfique : l’éducation, les types et la qualité des moyens de subsistance et les normes générationnelles et sexo-spécifiques**

**Résumé :** La qualité de l’éducation, des moyens de subsistance et l’évolution des normes sexo-spécifiques et générationnelles déterminent la qualité de l’inclusion des jeunes dans les marchés du travail et la dynamique de la pauvreté. L’éducation des jeunes varie selon l’enseignement (public ou coranique), les filières de formation et leurs associations. Au niveau national et à Tahoua et Zinder, la fréquentation de l’école publique est plus élevée chez les jeunes que chez les générations plus âgées, et chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes. Toutefois, l’un des principaux obstacles à l’accès à l’éducation, tant à Tahoua qu’à Zinder, est lié aux frais scolaires collectés au niveau des écoles, y compris celles incluses dans l’éducation secondaire celles du *Comité de Gestion des Établissements Scolaires* (COGES), qui entravent notamment la rétention des jeunes les plus pauvres. Dans les deux régions, l’enseignement public présente également une faible rétention des élèves qui s’explique par des problèmes d’infrastructure, de qualité de l’enseignement, de longues distances à parcourir pour se rendre à l’école (pour les plus pauvres), des problèmes de faim et d’humiliation induits par l’incapacité à couvrir les coûts (pour les pauvres chroniques). L’enseignement coranique est considéré comme un site important pour la poursuite de l’éducation à Tahoua et Zinder, surtout en cas d’abandon de l’école publique. Cependant, dans les données quantitatives, les proportions d’individus enregistrés comme ayant suivi un enseignement coranique sont plus faibles chez les jeunes que chez les autres adultes (sauf pour ceux des ménages pauvres).

La formation ou l’apprentissage sont d’autres modes d’éducation disponibles à Tahoua et Zinder, mais la formation en guise d’éducation de la deuxième chance rencontre de sérieuses limitations en termes de financement. Les ONG jouent un rôle majeur dans l’offre d’activités, mais on constate un biais distinct dans la sélection des candidats à la formation, qui profite de manière disproportionnée à ceux jouissant d’un certain niveau d’éducation ou de réseaux sociaux plus solides, excluant de fait les plus pauvres et souvent les femmes en raison du financement ou de la structure du programme. De plus, la principale limite de ces moyens éducatifs reste leur inefficacité à soutenir le démarrage ou la continuité d’une activité, ce qui constitue de véritables obstacles à l’inclusion effective des jeunes sur le marché du travail.

Avec un faible niveau d’éducation et face à l’augmentation du coût des services et des besoins de base, sans soutien coordonné de l’État visant à initier un meilleur bien-être, les jeunes se retrouvent facilement coincés dans l’agriculture, ou contraints de trouver des niches sur un marché du travail local précaire, dans des conditions médiocres et sans capital à investir dans le commerce. Les jeunes ruraux effectuent des travaux journaliers sur et en dehors de l’exploitation, ou travaillent de façon indépendante et présentent donc une incidence plus élevée d’appauvrissement que ceux des zones urbaines. Le travail salarié non agricole urbain et les entreprises (plutôt que le petit commerce) sont plus forts. Qu’il s’agisse de la migration interne du travail salarié ou du travail dans le commerce de détail à



l'étranger, la migration s'observe dans les deux régions. Toutefois, les risques encourus font que de nombreux migrants retombent dans la pauvreté, tandis que d'autres (souvent des pauvres chroniques) ne parviennent pas à trouver le capital de départ nécessaire à la migration.

Les destins des jeunes hommes et des jeunes femmes au Niger sont déterminés différemment, mais ils s'entrecroisent dans un contexte de changements importants des normes sociales et de précarité des professions et des types d'opportunités d'emploi auxquelles ils ont accès. À Tahoua et Zinder, le besoin de revenus et la participation à de nouveaux moyens de subsistance poussent les jeunes à entrer en conflit avec leurs aînés et leurs conjoints, imposant des changements rapides dans les normes sexo-spécifiques et générationnelles dans un contexte difficile. Les jeunes femmes sont de plus en plus nombreuses à rechercher activement des formations et des opportunités d'emploi. En outre, il est de plus en plus admis par les jeunes générations que ce ne sont pas seulement les femmes qui connaissent les plus grandes difficultés économiques qui cherchent du travail. Il existe toutefois des exceptions dans d'autres régions du pays ou dans certains ménages fondamentalistes de la classe moyenne. À Tahoua et Zinder, les groupes de jeunes hommes servent de mécanisme de soutien pour trouver du travail et résoudre les difficultés quotidiennes. Ils organisent et mobilisent également la main-d'œuvre pour le soutien communautaire, afin de traiter les problèmes de santé et d'eau dans le quartier. Des groupes de crédit informels ou des tontines formelles pour les femmes assurent une fonction de soutien financier, ce qui leur permet d'espérer sortir de la pauvreté.

Nous évoquons brièvement quelques-unes des principales caractéristiques des pratiques socio-normatives, allant de la religion aux relations intra-ménages, afin de contextualiser les zones d'étude et de mieux évaluer nos analyses dans les sous-sections suivantes sur les moyens de subsistance, les voies d'inclusion et la pauvreté.

En termes de **composition religieuse**, les populations des régions de Zinder et Tahoua sont, comme l'ensemble du pays, majoritairement musulmanes (99 %) et très minoritairement chrétiennes (0,8 %). Les cultes musulmans pratiqués sont assez diversifiés et segmentés, mais deux grands courants caractérisent les écoles de foi fréquentées. Le premier est l'établissement de longue date des confréries soufies : le *Tijaniyya* (toujours présent dans les régions) et le *Quadriyya* (un courant autrefois prédominant, mais aujourd'hui résiduel). Le second est quant à lui un courant fondamentaliste, avec l'*Izala* (d'origine nigériane), principal mouvement d'expansion de ces 20 dernières années, mais également accompagné de diverses autres pratiques. L'expansion du courant fondamentaliste, qui dure depuis 20 ans, est liée au retour des jeunes issus de la migration internationale vers des régions fortement islamisées, principalement le nord du Nigeria et la Libye, ce qui a contribué à la croissance rapide de la pratique de formes plus rigides de l'Islam dans les zones rurales. Les confréries soufies sont considérées comme des courants « modérés » et tolérants, tandis que le courant *Izala* est considéré comme « salafiste intolérant » (Douada Hainikoye, 2015). Sous l'influence des Izalites, le port du voile s'est généralisé chez les femmes, tandis que la réclusion des femmes à la maison se développe dans certaines zones

(comme la région de Maradi) ou chez certains groupes, mais sans devenir une pratique majeure. L'enseignement religieux, et en particulier l'enseignement coranique, est très présent dans les activités pédagogiques et communautaires pratiquées dans le pays<sup>6</sup>.

Les **normes pour la réglementation des unions matrimoniales et des relations intergénérationnelles** ont évolué au cours des vingt dernières années. Notamment sous l'influence du mouvement *Izala*, il est aujourd'hui courant de reconsidérer la pratique de la compensation matrimoniale, qui se réduit au minimum, voire disparaît de la pratique courante, ou de dénoncer la tyrannie des anciens sur la parenté des plus jeunes (Meunier, 1998; Sounaye, 2016). La polygamie, dans laquelle les hommes sont légitimés par l'Islam à épouser jusqu'à quatre femmes, demeure le régime matrimonial coutumier. Elle concerne environ 20 % des hommes mariés et un tiers des femmes mariées (Harouna, 2008) et elle est plus fréquente dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Une variété de facteurs socioculturels et économiques à multiples facettes accompagne la religiosité comme normes régulant les relations intraconjugales au sein des ménages polygames. Par exemple, les personnes très instruites sont plus susceptibles d'être monogames ou bigames et d'avoir moins d'enfants, et cette tendance concerne davantage les femmes que les hommes. Pour les hommes, plus ils peuvent subvenir aux besoins de leurs épouses, plus ils gagnent en prestige social. En particulier dans les zones rurales, la polygamie est combinée à un taux de natalité élevé pour promouvoir le statut économique et social du ménage grâce au travail domestique et agricole des membres du ménage (Najoum, 2020), mais ce n'est pas sans conséquence. En raison de la rareté des ressources et de la précarité du marché du travail, on assiste à une généralisation de la formation de microéconomies intraménage, où chaque femme du ménage et ses enfants vivent isolément, avec leurs propres revenus (Nguimfack, 2014). Les rivalités (sexuelles, reproductives, économiques et domestiques) entre coépouses, ainsi que les conflits entre leurs enfants respectifs, sont très répandus au Niger et ont des répercussions sociales importantes (Olivier de Sardan, 2017). Ce constat s'observe d'ailleurs en Afrique de l'Ouest (Fainzang et Journet, 1988). Néanmoins, certaines formes de solidarité féminine peuvent émerger et certaines femmes trouvent dans leur statut de coépouse une réduction de leurs obligations envers leur mari.

En ce qui concerne la **répartition des tâches, des budgets et des décisions au sein des ménages nigériens**, quel que soit l'environnement (rural ou urbain) ou le groupe d'âge du couple (jeune ou plus âgé), les hommes sont généralement censés être responsables de toutes les dépenses liées aux besoins du ménage : le logement, l'alimentation de base, l'habillement minimal, les frais de santé et les frais scolaires. Les principales activités masculines génératrices de revenus dans les zones rurales sont l'agriculture, l'élevage et le commerce. Cette notion est largement acceptée dans la littérature portant sur le Niger, et lors des FGD, nos interlocuteurs dans les deux régions ont confirmé cette allégation. Les

---

<sup>6</sup> Voir Dia et al. (2021) pour une analyse dans la région du Sahel et Assane Igodoe et Salao (2021) pour ses caractéristiques au Niger.

femmes sont chargées des tâches domestiques et gagnent généralement leur vie grâce à l'élevage de petits ruminants, à la vente de plats cuisinés ou de condiments, à la vente des produits cultivés par les maraîchers ou à d'autres petits commerces comme la vente de nattes. Elles gèrent également leur propre capital (bétail, meubles, terres). Toutefois, ces normes commencent à changer, comme nous le verrons plus tard.

Dans les zones rurales, en fonction de la situation des ménages agricoles, les activités agricoles et d'élevage peuvent occuper la première ou la deuxième place par ordre de pertinence. La culture collective en plein champ, où plusieurs générations travaillent ensemble, est de plus en plus rare. Même si nous observons une exception à Dogo (Zinder), où le champ familial est le lieu du travail collectif et les récoltes sont partagées entre les membres de la famille, le commerce reste la principale source de revenus de notre interlocuteur (Histoire de vie, homme, Dogo). Les hommes sont principalement responsables des travaux agricoles et détiennent la majorité des terres, mais ils sont aidés dans certaines tâches par les femmes, qui peuvent également disposer d'un lopin de terre dont les produits leur permettent de subvenir aux besoins du ménage ou pour leurs propres besoins (vente du surplus pour acheter des vêtements ou participation à des événements sociaux par exemple). Nous étudions ces aspects à la Section 3.2. Dans ce système patriarcal, le dernier mot sur les décisions importantes concernant la famille (recours aux soins de santé, scolarisation, migration, etc.) revient généralement à l'homme.<sup>7</sup> Néanmoins, avec la réduction de la disponibilité des ressources ou des opportunités de migration, la présence des ONG et les défis des crises complexes vécues, on observe une plus grande contribution des femmes dans l'économie familiale ainsi que leur plus grande visibilité dans les espaces publics (dans les commerces, les activités génératrices de revenus, les tontines, les groupes de maraîchers, les organisations de femmes et les conseils municipaux). En conséquence, comme nous l'expliquons à la Section 3.3, les jeunes femmes parviennent aujourd'hui à davantage contribuer financièrement à la prise en charge des enfants (vêtements, frais de scolarité et dépenses de santé) et à l'amélioration de la qualité des repas familiaux. Une certaine autonomisation est obtenue comme une évolution naturelle des jeunes femmes qui cherchent à répondre à de nouveaux besoins lorsqu'elles entament une nouvelle vie familiale (en négociant et en modifiant les normes intergénérationnelles) et dans le monde du travail (pour atténuer la précarité économique d'un ménage dépendant uniquement du mari). Avec l'acquisition du statut de travailleuse (par rapport aux générations précédentes qui devaient uniquement s'occuper du ménage), les jeunes femmes montrent un intérêt stratégique à acquérir plus d'autonomie et à augmenter leur participation aux décisions au sein du ménage. Toutefois, la gestion patrilinéaire du capital ou des droits, coutumière au Niger, n'est pas remise en question (le père, le mari ou le frère décide officiellement des

---

<sup>7</sup> « Les groupes ethniques du Niger, malgré la diversité de leurs croyances et pratiques, ont en commun de partager la même perception différenciée des rôles masculins et féminins. Dans tous ces groupes, les relations familiales entre les hommes et les femmes sont édifiées, à partir d'une inégalité fondamentale entre l'homme, chef de famille et la femme, mère et épouse. » (République du Niger, 2008a : 18).

questions pertinentes du ménage, tandis que d'autres peuvent les conseiller de manière informelle).

---

### 3.1. Différentes formes d'éducation et de formation

---

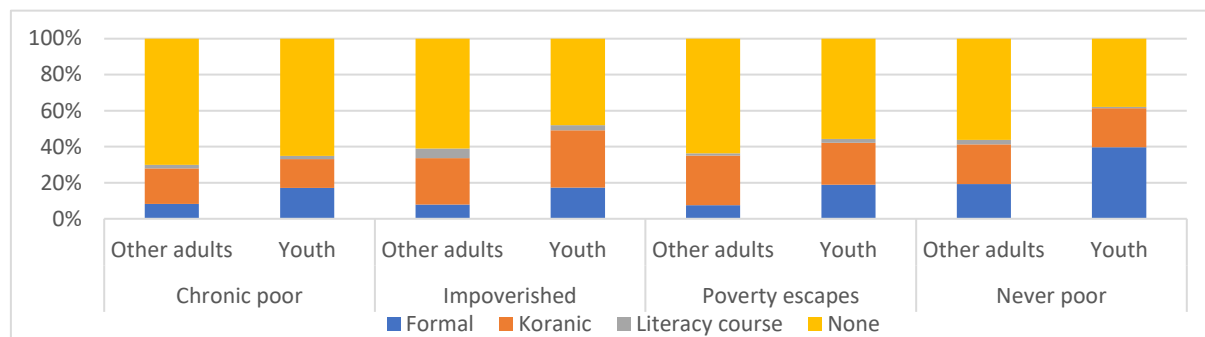
La qualité de l'éducation, la qualité des moyens de subsistance et l'évolution des normes sexo-spécifiques et générationnelles déterminent la qualité de l'inclusion des jeunes dans les marchés du travail et la dynamique de la pauvreté. Selon des données représentatives au niveau national, les **Nigériens sont sujets à d'importantes privations en matière de santé, d'éducation et de revenus**. En 2019, le Niger s'est classé à la dernière place des 189 pays et territoires de l'indice de développement humain (IDH) (HDR, technical report, Niger, 2019), l'éducation étant la composante la moins performante de l'indice. Il existe en outre d'importantes disparités entre les sexes en matière de réussite scolaire : en 2012, 64 % des femmes nigériennes âgées de 15 à 19 ans n'ont jamais été scolarisées, contre 37 % des hommes de la même tranche d'âge (INS, 2012). La scolarisation sans parvenir à l'alphabétisation est un autre problème répandu (Giovetti, 2019) et certains des entretiens avec des IC ont révélé que les programmes pédagogiques actuels présentaient une inadéquation structurelle pour aider à concrétiser le désir de « solutions entrepreneuriales » pour les jeunes proposé dans les plans d'action nationaux pour l'entrepreneuriat.

Bien qu'il existe de nombreuses formes d'apprentissage complémentaires à l'éducation publique formelle, cette analyse se concentre sur les enseignements formel et coranique, en raison de leur identification dans les données de l'enquête et des références communes faites à ces modes d'apprentissage dans le travail de terrain. Plus précisément, dans les zones d'étude de Tahoua et de Zinder, nous avons examiné la participation des jeunes à l'éducation religieuse et constaté qu'un plus grand nombre de jeunes déclarent fréquenter ou avoir fréquenté les écoles coraniques (écoles religieuses informelles ou centres religieux ; voir Mohamed-Abdi, 2003) par rapport aux autres formes d'institutions éducatives arabo-islamiques présentes dans le pays (Dia et al., 2016; 2021; et pour le Niger, Assane Igodoe et Salao, 2021). Les données du panel révèlent qu'une part importante de la population n'a jamais été scolarisée. Parmi les adultes ayant eu accès à une forme d'apprentissage, **la part de la population ayant reçu une éducation coranique est constante au fil des générations**. Dans les données qualitatives, l'éducation coranique est considérée comme un mode de formation continue important à Tahoua et Zinder, surtout en cas d'abandon de l'école publique. Toutefois, les données quantitatives révèlent que les parts de personnes ayant suivi un enseignement coranique sont plus faibles chez les jeunes que chez les autres adultes dans toutes les trajectoires, sauf dans les ménages pauvres, où 32 % des jeunes ont suivi un enseignement coranique contre 26 % des autres adultes. En termes de genre, les

femmes ont un peu plus recours à l'éducation coranique et à l'enseignement professionnel, mais moins à l'éducation non formelle.<sup>8</sup>

Dans les données quantitatives et qualitatives, **on constate une augmentation de l'accès à l'enseignement public chez les jeunes par rapport aux autres adultes** (Figure 3). Parmi les jeunes adultes, les taux d'éducation formelle ont tendance à être plus élevés selon les trajectoires : de 17 à 18 % pour les jeunes dans les ménages démunis pendant au moins une année d'enquête, et jusqu'à 40 % pour les jeunes dans les ménages qui n'ont jamais été démunis. La plupart des personnes interrogées qui ont abandonné l'enseignement de manière précoce ont suivi des cours d'alphabétisation. En ce qui concerne le genre, si les jeunes femmes sont plus nombreuses à avoir une certaine forme d'éducation par rapport aux femmes d'autres âges, leur part est beaucoup plus faible que celle des jeunes hommes. Par exemple, 25 % des jeunes femmes chroniquement pauvres ont été scolarisées, contre 55 % des jeunes hommes chroniquement pauvres. Même parmi les ménages étant sortis de la pauvreté, seules 31 % des jeunes femmes, contre 62 % des jeunes hommes, ont été scolarisées.

**Figure 3. Type d'école fréquentée par trajectoire de pauvreté, année de référence de l'enquête de panel**



Source : analyse des données groupées LSMS-ECVMA.

Il existe **toutefois d'importants obstacles à l'inclusion dans les écoles primaires qui peuvent expliquer le faible classement du Niger pour la scolarisation** par rapport au reste de l'ASS et dans l'indice de développement humain (IDH). Ce phénomène est particulièrement prononcé au sein des ménages chroniquement démunis où, comme on pouvait s'y attendre, les taux de jeunes hommes et de jeunes femmes sans aucune

<sup>8</sup> Dans les données qualitatives, l'expression « éducation non formelle » fait référence aux personnes qui apprennent un métier ou des compétences auprès d'une personne qu'elles connaissent (par exemple, des compétences commerciales auprès d'un oncle ou d'un père, ou des travaux de menuiserie ou de construction, mais sans aucun diplôme).

éducation sont particulièrement élevés (Figure 3). Selon les personnes interrogées, les frais de scolarité particulièrement au niveau du secondaire, tels que des frais informels qui sont ajoutées à ceux du COGES, ont été introduits récemment et représentent un obstacle important à l'inclusion, de sorte que même les personnes ni riches ni pauvres (c'est-à-dire les personnes qui correspondent au niveau de bien-être 4) ont du mal à les payer :

*De mon temps, nous ne payions que le sac, l'école donnait tout le reste... Maintenant il y a le COGES (Comité de gestion de l'école) à payer, et on ne nous donne que quelques cahiers et un stylo bleu et rouge. C'est aux parents de payer le reste des fournitures. Les enseignants demandent également de l'argent pour payer les balayuses, les plumeaux et même les craies (Entretien 29, Sorties de la pauvreté, Bambeye).*

*SA et son mari (niveau de bien-être 4) n'ont pas connu la scolarité formelle, mais envoient leurs propres enfants à l'école. Ils ont 5 enfants : 3 garçons et 2 filles, tous à l'école sauf le dernier... Les enfants font le tala tala (commerce de rue) du pain le weekend et pendant les vacances, afin de gagner de l'argent pour payer, entre autres, leurs frais de scolarité. Mais leur fils aîné a été temporairement renvoyé de l'école, pour défaut de contribution au COGES (comité de gestion de l'école) de 2 000 francs CFA par an (Entretien 21, Sorties de la pauvreté, Karakara).*

Ces frais reflètent les faibles niveaux d'aide financière de l'État aux écoles qui affectent particulièrement la capacité de retenir les enfants des ménages les plus pauvres, contribuant ainsi aux expulsions scolaires. En outre, la justification des hausses de frais de scolarité et l'incapacité des établissements d'enseignement pour justifier les taux appliqués dans le système scolaire, rend le procès de paiement perçu comme opaque, car aucun acteur du terrain n'a été en mesure d'identifier à quoi ces frais (y inclus celles du COGES pour le secondaire) ont été utilisées.<sup>9</sup> Même si au cours des dix dernières années des modifications du système éducatif se sont axées sur la résolution de plusieurs besoins d'ajustements de fond<sup>10</sup>, la perception du rôle des écoles publiques par les acteurs de Tahoua et Zinder apparaît toujours comme apportant une protection mitigée envers les écoliers vulnérables. Par exemple, les aides financières de l'Etat sous la forme d'une bourse trimestrielle sont perçues comme une solution partielle. Les parents des FGD se plaignent par exemple que le montant reçu est généralement insignifiant par rapport aux frais de

---

<sup>9</sup> Les frais COGES sont le seul moyen de sécuriser une accumulation de ressources directement au niveau de l'école secondaire (ressources qui sont utilisées par exemple pour réparer des bancs, pour reconstruire des paillotes et pour couvrir les coûts de certains équipements pour les étudiants et les enseignants). Le gouvernement du Niger contribue à cette opération en versant des subventions à certains COGES, mais ils n'existent pas à ce jour d'autres moyens pour répartir directement des financements directs aux établissements.

<sup>10</sup> A titre d'exemple, des nouvelles orientations dans la politique d'éducation s'appliquaient depuis 2011, dont les informateurs clés (IC) sur l'éducation (Annexe A) soulignent: l'achat substantiel de matériels et de fournitures scolaires pour soutenir l'efficacité de la gratuité de l'enseignement primaire, porté par le Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique (équivalent à 3 milliards FCFA par an en moyenne entre 2011 et 2016); la suppression du certificat de fin d'études du premier cycle (primaire) en 2014; le lancement d'une réforme des programmes comprenant l'introduction des langues nationales pour le premier cycle d'apprentissage; un décret de décembre 2017 sur la protection et l'accompagnement des jeunes filles adolescentes.

scolarité. De plus, les étudiants déclarent souvent la recevoir avec beaucoup de retard et qu'une partie de la bourse est souvent réservée aux parents.

Dans ce contexte, en particulier pour les personnes extrêmement pauvres, **l'accès à l'éducation formelle et l'offre éducative sont entravés par une confluence de facteurs interdépendants, comme l'éloignement de l'école, certaines pratiques de châtiments corporels, les mauvais résultats scolaires, la faim et l'humiliation, les mauvaises infrastructures et la qualité de l'enseignement.** Selon les IC, seules les cantines de l'enseignement primaire public au Niger offrent le déjeuner et répondent à des critères très spécifiques dans les zones nomades, adaptés aux besoins de la population. Dans les données qualitatives, la majorité de l'échantillon a commencé l'enseignement primaire, mais a abandonné après seulement quelques années d'études. Pour les filles, le mariage précoce et les responsabilités familiales sont des motifs supplémentaires d'abandon scolaire (voir Section 4.1.1).

**Pour ceux qui poursuivent, l'engagement dans un travail ou une formation informelle parallèlement aux études est la norme.** Après avoir reçu l'enseignement primaire, les jeunes travailleurs peuvent s'engager dans une variété de professions, avec des périodes d'études (à un niveau spécialisé) tout en exerçant un emploi informel pour financer les études et les spécialisations supplémentaires, ainsi que pour contribuer à l'entretien du ménage. L'enseignement secondaire est souvent hors de portée des personnes démunies. D'un point de vue descriptif, les données du panel de l'année de référence 2011 indiquaient que moins de 3 % des adultes vivant dans la pauvreté avaient dépassé le niveau primaire. Dans les données qualitatives, le besoin de se nourrir et de subvenir à ses propres besoins et à ceux de sa famille entre souvent en concurrence avec le besoin de financer ses études. L'analyse des méthodes mixtes montre que l'acquisition de compétences professionnelles est une forme d'apprentissage courante dans les ensembles de données, par le biais de formations dispensées par des ONGI de manière indépendante ou dans le cadre de partenariats avec des centres de formation professionnelle, ou CFP (apprentissage, carrière de formateur ou en apprenant en observant des travailleurs qualifiés ou des idées entrepreneuriales). Parmi les jeunes qui ont enregistré quelques années d'enseignement secondaire comme leur plus haut niveau d'apprentissage dans les données du panel, 14 % ont suivi des cycles d'enseignement technique et professionnel plutôt que le cycle secondaire général. Les données qualitatives révèlent que la plupart des participants à des programmes de CFP étaient en fait des jeunes aisés plutôt que démunis. En effet, la participation à ces programmes implique généralement un certain degré de compétences pré-acquises, la disponibilité de matériel de travail et le paiement de certains frais, autant d'éléments qui entravent l'accès aux plus vulnérables.

**De nombreuses ONG locales et internationales sont mobilisées dans des cadres de partenariat avec le gouvernement** pour mettre en œuvre des programmes visant à

améliorer les moyens de subsistance des populations vulnérables vivant dans la pauvreté. La formation professionnelle est souvent proposée sous la forme d'une éducation de la deuxième chance et rencontre de sérieuses limitations dans son financement. Les ONGI ont tendance à se substituer à l'État pour ce type de prestation de services, souvent en finançant une partie d'un programme ou en offrant directement des formations auprès de leurs propres agents, ou par le biais d'un partenariat avec les CFP. Une formation de développement des compétences<sup>11</sup> peut être proposée dans plusieurs domaines, notamment l'économie domestique et la couture, le tricot, la mécanique, la construction métallique, l'agroforesterie, la transformation et la commercialisation des produits agricoles et la menuiserie. La durée de la formation varie d'une semaine à deux ans.

**Les compétences acquises donnent aux apprenants la capacité de développer ou de démarrer une activité génératrice de revenus. Leur vie peut ainsi changer significativement. Ils peuvent en effet répondre à leurs besoins quotidiens et gagner davantage s'ils parviennent à accéder durablement au marché.** « Deux années de formation et de certification en couture lui ont permis de gagner de l'argent grâce à son activité. Elle gère l'argent qu'elle gagne et achète des pagnes, des boucles d'oreilles. Elle peut ainsi contribuer aux cérémonies (baptême, mariage) et payer pour les frais de transport lui permettant d'assister aux cérémonies ou aux funérailles à l'extérieur du village. Elle achète aussi de beaux vêtements, des biscuits et de la nourriture à base de haricots pour son fils » (Personne interrogée 9, Sorties temporaires de la pauvreté, Dogo).

Si la plupart des participants utilisent l'argent des stages pour les dépenses alimentaires de la famille, l'éducation ou les obligations sociales (participation aux cérémonies sociales, par exemple), **certains peuvent également redistribuer l'argent reçu dans leur entourage proche.** Cela permet aux femmes de s'impliquer dans des formes d'entraide au sein de la famille (Attané, 2009). Une jeune femme interrogée 17 (Pauvres chroniques, Karakara) « a reçu une formation sur la collecte des sacs plastique en vue de les vendre. Elle a gagné 80 000 francs CFA<sup>12</sup> grâce à leur vente. Elle en a donné 20 000 à son mari, 10 000 à sa mère et 5 000 à sa sœur. Avec le reste de l'argent, elle a acheté des vêtements et des chaussures pour ses enfants. » En offrant un accès varié à la formation, les ONGI donnent également à certaines personnes la possibilité de devenir des formateurs pour leurs pairs, et de profiter d'une source de revenus. Nous constatons que la plupart des professionnels choisis pour devenir formateurs ont reçu une formation.

**Cependant, en dépit de ces dispositions, deux défis se posent : démarrer une activité et assurer sa continuité.** L'un des principaux défis lors du lancement d'une activité est l'accès aux interventions globales des ONG, parfois perçues comme étant plus efficaces que les

---

<sup>11</sup> Parmi les exemples de formation professionnelle, citons le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA), la transformation du lait et les cours d'alphabétisation (groupe Adaltchi), la formation aux installations électriques (projet AJPANI) et la transformation des aliments et du moringa (fabrication de savon) (Guidan Ider).

<sup>12</sup> Franc de la Communauté financière africaine.



transferts financiers ou d'autres programmes de formation moins favorables. Par exemple, les interventions globales incluent une formation de développement des compétences, des allocations de ressources, des groupements de crédit organisés, le développement de la tontine ou la formation en compétences financières. Ces interventions peuvent permettre aux jeunes de s'engager avec succès sur le marché du travail en développant un réseau de relations professionnelles qui perdurera au-delà du terme de leur formation. Ils seront ainsi moins vulnérables à la pauvreté ou pourront s'en échapper.

**Les données qualitatives montrent que certains apprentissages complets ont tendance à cibler les individus ayant déjà un certain niveau d'éducation ou des réseaux sociaux plus solides. Ils ne bénéficieraient donc pas nécessairement aux plus pauvres.** Par exemple, dans le secteur de la couture, de la broderie et du tricot, collaborer avec des personnes déjà bien établies dans l'entreprise est monnaie courante lors de l'apprentissage. La plupart du temps, il s'agit d'hommes, qui gèrent leur propre atelier de tailleur. La stratégie consiste à travailler dans l'atelier en tant qu'apprenti recevant un salaire, ou à compter sur l'indulgence du patron pouvant prêter ses machines. Toutefois, pour la majorité d'entre eux, la nécessité d'un fonds de démarrage d'activité constitue un obstacle important.

*En 2019, elle a suivi une formation d'une semaine portant sur l'extraction de l'huile d'arachide avec le CFM (Tahoua). 30 femmes ont pu bénéficier de cette formation. Ce stage, effectué avec une voisine, a eu lieu il y a moins d'un mois... Elles ont produit de la pâte d'arachide et de la farine, et extrait de l'huile. Après la formation, aucune d'entre elles n'a pu extraire d'huile d'arachide : elles ne disposaient pas du matériel nécessaire (Entretien 15, Sortie temporaire de la pauvreté, Gueben Zogui).*

**Ainsi, il apparaît que si certains apprentissages** permettent d'acquérir des compétences, ils ne fournissent souvent pas le réseau permettant d'entretenir l'accès aux moyens de production ni de répondre aux attentes des individus nouvellement formés après leur mise en place, ce qui débouche sur des abandons ou une baisse de l'activité. Par exemple, dans le domaine de la couture, de la broderie et du tricot, la stratégie consiste à travailler uniquement sur commande ou simplement pour raccommoder des vêtements rapiécés. En outre, la concurrence est rude car l'activité est largement pratiquée, notamment par les femmes, qui sont nombreuses à avoir été formées. Une autre stratégie consiste à intégrer les groupes de femmes qui bénéficient généralement de soutiens multiples de la part des ONGI (accès aux formations gratuites, au matériel de production, au renforcement des capacités grâce à des cours d'alphabétisation, etc.). En outre, ces groupes intègrent des systèmes de tontine qui permettent à ses membres d'épargner, d'accéder à de petits prêts et de lancer des activités individuelles ou collectives.

**Les entretiens nous ont permis de constater un déséquilibre en termes d'accès entre les hommes et les femmes. Ces dernières seraient la seule cible des programmes de formation des ONG.** Cette caractéristique illustre l'une des principales faiblesses du système

actuel au Niger, où le ciblage par genre se substitue à l'espace politique via une véritable définition sexo-spécifique de ses programmes de formation. La documentation met en évidence que ce type de configuration peut être contre-productive et que, parmi les initiatives liées à l'éducation dans certains pays, les programmes ne ciblant pas les femmes peuvent s'avérer plus efficaces que certains programmes ciblés (Evans et Yuan, 2019). Même dans d'autres contextes politiques, comme les programmes de lutte contre le changement climatique, les résultats peuvent être bien plus faibles lorsque le genre n'est pas pris en compte (Lau et al., 2021). En résumé, la participation à une formation – que ce soit en tant que bénéficiaire ou en tant que formateur – constitue une opportunité concrète pour pratiquer diverses activités locales. Toutefois, elle peut être plus ou moins lucrative selon le secteur, la capacité d'investissement, la demande de certaines compétences/produits et les évolutions possibles à l'échelle collective ou individuelle.

---

### 3.2. Moyens de subsistance

---

La déscolarisation des jeunes peut limiter leurs opportunités économiques, qui dépendent des marchés de travail locaux. Ces dernières sont combinées aux contraintes structurelles, telles que la hausse du coût des services et des besoins de base, et à l'absence d'un soutien gouvernemental coordonné visant à jeter les bases d'une amélioration de leur bien-être. Autant de raisons qui font que les jeunes peuvent avoir des difficultés à gagner décemment leur vie. Les jeunes ont le droit d'hériter, notamment de la terre ou du bétail (deux tiers pour les hommes, un tiers pour les femmes).<sup>13</sup> Cependant, une **préoccupation majeure des jeunes interrogés dans le cadre des FGD concernait la combinaison de faibles dotations éducatives et de la baisse des héritages agricoles**, attribuée aux tendances démographiques et de la fertilité des sols. Les ménages sont ainsi tombés dans un engrenage : ils ne disposent pas de l'argent nécessaire pour engraisser le bétail, qui est de moins en moins perçu comme une ressource productive.<sup>14</sup> Les interrogés ont souvent fait référence à « l'absence de socle (agricole) » des jeunes, qu'ils attribuent à la taille et aux rendements en baisse des exploitations, ainsi qu'aux moyens de subsistance mis à disposition dans le cadre du travail précaire (non-agricole).

*Par « socle », ils désignent un large éventail d'activité dont la production couvre les besoins alimentaires de la famille. En l'absence de cela... la famille ne travaille que quelques jours, et sa production est donc faible. C'est pourquoi les membres de ces familles entreprennent des tâches agricoles pendant le désherbage et s'adonnent à de petites activités de survie durant la saison sèche... Faute de moyens pour acheter des terres, la petite partie du champ*

---

<sup>13</sup> Là où il existe (comme à Zinder), nous remarquons que l'héritage des terres – et des parcelles de logement en particulier – permet souvent aux femmes d'acheter une maison. Elles évitent ainsi d'avoir à payer un loyer. Par ailleurs, c'est grâce à son héritage qu'une femme divorcée, commerçante à Karakara, a pu prendre en charge ses enfants qui étaient maltraités au domicile de leur père.

<sup>14</sup> L'un des sites était également plus propice à la dissimulation d'élevages modestes, ce qui pourrait contribuer à certains de ces résultats.

*héritée sera transmise aux générations futures, ce qui deviendra encore plus insuffisant pour elles (FGD, homme, Gueben Zogui).*

**Le coût des nouvelles terres dépasse les capacités de paiement de nombreux jeunes.** Le manque d'accès des jeunes à un socle agricole peut être exacerbé par la libéralisation et la tendance économique polarisante des riches à accumuler des terres comme moyen d'investissement (plutôt que comme moyen de diversification non agricole). Les terres disponibles pour les jeunes sont de plus en plus rares, sauf par la location. En outre, tant à Zinder qu'à Tahoua, le secteur agro-industriel local ne permet pas d'absorber les excédents de main-d'œuvre rurale. Or, le recrutement de travailleurs du secteur public en milieu rural a diminué. Voilà pourquoi de nombreux jeunes survivent grâce à un travail salarié sur ou en dehors de l'exploitation agricole et à des activités de survie durant la saison sèche, généralement dans le secteur informel. En effet, plus de 60 % du PIB du pays provient du secteur informel, dont près de la moitié du travail non agricole (Banque mondiale, 2017). Les terres agricoles sont souvent partagées entre de grandes familles sur plusieurs générations et sont mêlées dans les modèles d'héritage entre frères et sœurs et dans des compositions familiales complexes, comprenant souvent plusieurs épouses et des ménages intergénérationnels. Une fois la terre divisée, sa superficie ne permet plus de produire suffisamment pour subsister.

**Le faible niveau d'éducation des jeunes et l'absence de « socle » agricole sont exacerbés par le coût de la vie auquel ils sont confrontés, qui dépasse généralement leur capacité de gain en milieu rural et qui réduit leur capacité à épargner au-delà des coûts de reproduction.** Il s'agit notamment des coûts modestes mais croissants des services publics (éducation, santé, justice). Les normes de lutte contre la corruption<sup>15</sup> ont également évolué dans ce contexte et nuisent à l'accès. Cela s'accompagne d'une augmentation de la monétisation et des prix des besoins de base (y compris les coûts cérémoniels) ainsi que de coûts d'achat élevés des ressources (terres, véhicules de transport, gros bétail) par rapport aux revenus. L'accès insuffisant au crédit limite encore plus la capacité des jeunes à obtenir des capitaux pour améliorer leur exploitation ou pour créer une entreprise.

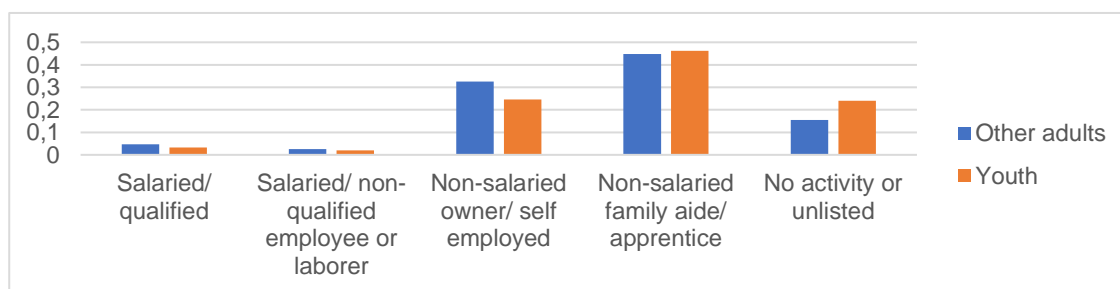
En conséquence, les jeunes sont parfois coincés dans l'agriculture en milieu rural, ou sont amenés à trouver des niches sur des marchés du travail (ruraux ou urbains) locaux et précaires, caractérisés par de mauvaises conditions contractuelles, avec un capital d'investissement faible ou inexistant. Alors que les plus chanceux se tournent vers la migration, d'autres se tournent vers le travail agricole et non agricole, ou le commerce sans les liquidités/capitaux nécessaires à l'investissement (connu sous le nom « d'entrepreneuriat contraint »). La Figure 4 présente les types d'emploi par groupe d'âge à partir des données du panel, tandis que le Tableau 1 rapporte le nombre de professions ou

---

<sup>15</sup> Pour plus d'informations sur la corruption, se référer à la documentation portant sur les délits mineurs au Niger (Tidjani Alou, 2001) et sur la corruption dans les transports et les contrôles aux frontières (Bako Arifari, 2006) ainsi que dans le secteur de la santé (Olivier de Sardan et al., 2005).

d'activités économiques exercées par type de trajectoire de pauvreté dans les données qualitatives. Les **fréquences des moyens de subsistance indiquent clairement une grande vulnérabilité à la pauvreté dans l'agriculture (en particulier l'agriculture de subsistance), mais aussi dans les activités salariées non agricoles (le taux le plus élevé apparaît dans la colonne de la pauvreté chronique, ou PC) et dans les activités indépendantes non agricoles, comme les petits commerces, ou la migration.** Par sexe, les taux de tous les types d'emploi étaient plus faibles chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes. Par exemple, 3 % des jeunes femmes étaient salariées, contre 8 % pour les jeunes hommes ; 22 % des jeunes femmes et 28 % des jeunes hommes étaient propriétaires non-salariés ou indépendants ; et enfin, 42 % des jeunes femmes étaient des travailleuses familiales non salariées, contre 53 % chez les jeunes hommes. Nous analysons successivement ces types de moyens de subsistance.

**Figure 4. Type d'emploi par groupe d'âge**



*Remarque : l'expression « sans activité ou non rapportée » fait référence aux individus n'ayant pas rapporté d'activité économique et n'ayant pas cherché de travail. La principale raison est le travail domestique (63 %).*

Source : analyse des données groupées LSMS-ECVMA.

**Tableau 1. Activités économiques des jeunes par trajectoire de pauvreté (nombre de cas des entretiens personnels)**

Nœud	SORTIE (n=10)	SORTIE TEMPORAIRE (n=8)	APPAUVRIS (n=5)	PAUVRES CHRONIQUES (n=18)	NI PAUVRES NI RICHES (n=8)	Total (n=49)
Mendicité	0	0	0	3	1	4
Travail salarié agricole	1	1	2	4	0	8
Agriculture de subsistance	3	2	3	9	4	21

Entreprise	5	3	1	4	5	18
Petits commerces	6	4	1	8	3	22
Travail salarié (rural)	5	5	4	15	5	34
Emploi salarié	0	2	1	3	0	6
Migration	5	6	2	9	5	27

Remarque : \*\*\* Le travail salarié comprend les tâches domestiques et la couture pour autrui (pour les femmes), les porteurs d'eau et les manutentionnaires de marchandises (pour les hommes).

Source : analyse des données qualitatives (entretiens personnels), rapportant les activités économiques par trajectoire de pauvreté.

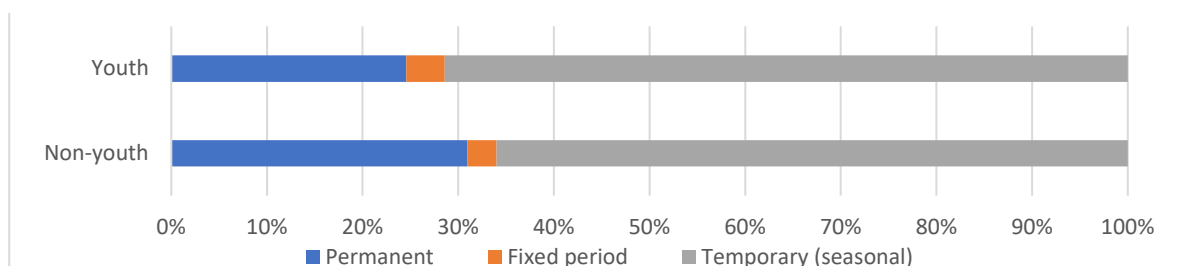
**Le Niger a deux industries principales : l'agriculture et l'extraction.** D'après les données du panel en 2014, 81 % des personnes employées au Niger travaillent dans le secteur agricole, tandis que le secteur de l'extraction emploie moins de 1 % de la population active (Banque mondiale, 2017). L'élevage est également important : il constitue la deuxième ressource exportée après les ressources minières (Olivier de Sardan, 2019). Cependant, la majeure partie de la croissance observée ces dernières années provient du secteur de l'extraction, la valeur des exportations d'uranium ayant été multipliée par quatre entre 2006 et 2012. Le secteur représente désormais 10 % du PIB, contre 41 % pour le secteur agricole (Alkassoum et al., 2015). Le secteur agricole, qui emploie le plus grand nombre d'individus, est également le secteur dont la productivité est la plus faible, ce qui explique les très faibles revenus constatés (Filmer et Louise, 2014). En outre, pour la plupart des jeunes Nigériens qui entrent sur le marché du travail, l'emploi est souvent une combinaison « d'activités à temps partiel ou saisonnières à faible productivité, le plus souvent dans l'agriculture » (Gado et al., 2019). Pourtant, les terres nigériennes - qu'elles soient cultivables ou résidentielles - ont été et restent un enjeu à la fois économique et de pouvoir dans les stratégies des acteurs. C'est pourquoi, dans notre description (voir la Section 3.3), nous avons fait état de son utilisation et de son rapport au travail dans les deux régions concernées par notre analyse.

Lorsque l'on compare les jeunes et les autres adultes à Tahoua et à Zinder, **un problème générationnel important pour l'indépendance des jeunes est la capacité d'acquérir ou d'acheter des biens** n'étant plus transmis par héritage, étant donné la taille importante des familles. La capacité d'acheter ou de louer des biens est entravée par la monétisation et l'inflation du coût des nouvelles terres agricoles et de leur location, des véhicules de transport, du bétail (petit et gros), par la hausse des dots (coût du mariage pour les hommes) et par la nécessité de financer les déplacements pour la migration. Ces coûts,

combinés aux montants (modiques ou élevés) associés à l'accès aux documents éducatifs, sanitaires et gouvernementaux théoriquement gratuits, exercent une pression sur l'épargne potentielle nécessaire pour acheter ou louer des biens ou investir dans le commerce. Cette situation est exacerbée par la hausse des prix des denrées alimentaires et des besoins de base. La plupart des jeunes sont eux-mêmes de jeunes parents. Par conséquent, les coûts liés à l'éducation, aux soins de santé maternelle et infantile, à l'alimentation et aux besoins de base de leurs enfants sont un facteur important de leur incapacité à épargner en vue d'acheter des biens ou d'investir dans le commerce ou la migration. Pourtant, l'importance de la propriété des ressources ne peut être sous-estimée. Un chauffeur de taxi n'ayant jamais connu la pauvreté illustre l'importance de posséder une voiture plutôt que d'avoir à payer pour la location ou le partage d'un véhicule : « *Je veux avoir ma propre moto dans le cadre de cette activité. Si j'ai ma propre moto, je gagne plus d'argent. Tout ce que je gagne pendant la journée est à moi. C'est comme ça que je peux économiser. Je n'ai pas demandé à mes frères de m'acheter une moto* » (Entretien 37, Ni pauvres ni riches, Gueben Zogui).

**La diminution de la dépendance agricole, la dynamique de marché et le processus d'urbanisation en cours incitent les individus, y compris les jeunes qui entrent dans le monde du travail, à diversifier leurs sources de revenus et à tenter d'améliorer leur statut socio-économique en générant un surplus au-delà des besoins de subsistance. Pour ce faire, ils combinent plusieurs activités.** La documentation portant sur les jeunes des pays africains révèle que l'emploi indépendant est répandu dans les milieux agricoles et non agricoles, qu'il ne génère pas de rémunération décente et qu'il n'est protégé par aucun cadre juridique (Elder et Koné, 2014). En outre, il se caractérise par des aspects saisonniers et sexo-spécifiques (Carreras et al., 2020). De plus, les possibilités d'emploi (hors travail domestique) pour les jeunes des zones rurales sont plutôt intermittentes (à temps partiel ou occasionnelles) et liées à l'agriculture (Yeboah et Jayne, 2018 ; Nilsson, 2019). Nous confirmons ces résultats pour le Niger. Dans les données de panel, les jeunes déclarant une activité économique sont moins susceptibles que les autres travailleurs d'être employés sur une base permanente et plus susceptibles d'être employés comme travailleurs saisonniers, les deux différences étant statistiquement significatives aux niveaux conventionnels (Figure 5). Parmi les jeunes, on constatait peu de différence selon le sexe.

**Figure 5. Statut des travailleurs dans l'emploi primaire, années regroupées**



**Les différences rurales et urbaines dans les activités de subsistance des jeunes sont prononcées.** Au cours de l'année de l'enquête de panel de référence (2011), 65 % des ménages ruraux possédaient des terres (contre 12 % des ménages urbains), les chiffres étant relativement cohérents entre les ménages jeunes et non jeunes. Ces différences en matière de ressources se reflètent dans les moyens de subsistance des jeunes, où 75 % des jeunes ruraux ont pour activité principale des tâches agricoles, contre 8 % des jeunes urbains. Par genre, à l'instar des regroupements présentés dans la Figure 5, une part plus faible de jeunes femmes (63 %) était engagée dans l'agriculture en milieu rural par rapport aux jeunes hommes (88 %). Une tendance similaire a été observée dans les zones urbaines, où 13 % des hommes et 4 % des femmes étaient recrutés dans l'agriculture. Les données qualitatives pour Tahoua et Zinder (Tableau 2) révèlent également que davantage de jeunes ruraux s'engagent dans des travaux agricoles et non agricoles (tels que l'agriculture de subsistance et le travail salarié non agricole). Les zones rurales font également état d'une plus grande mendicité (4 incidences contre 0) et d'une incidence de paupérisation beaucoup plus importante (17 contre 9), ce qui témoigne d'une plus grande vulnérabilité. Les zones urbaines font état d'une participation égale ou supérieure au travail salarié non agricole et au secteur commercial (plutôt qu'au petit commerce) mais, étonnamment, la participation à l'emploi salarié n'y est pas plus importante. La migration est observée dans toutes les activités énumérées dans le Tableau 2, par exemple par le biais du travail salarié lors de la migration ou du travail dans des enseignes à l'étranger.

**Tableau 2. Activités économiques sur les sites ruraux et urbains**

Nœuds	Rural (n=27)	Urbain (n=22)	Total (n=49)
Mendicité	4	0	4
Travail salarié agricole	7	1	8
Agriculture de subsistance	18	3	21
Entreprise	8	10	18
Petits commerces	13	9	22
Travail salarié/en nature/à la pièce	17	17	34
Emploi salarié	3	3	6

Source : analyse des données qualitatives (entretiens personnels), rapportant une ou plusieurs activités économiques par participant.

**Dans les données qualitatives, on constate que la grande vulnérabilité à la pauvreté est ancrée dans des formes spécifiques d'activités informelles** (se référer à l'Encadré 2 pour obtenir une typologie et à la Section 3.3 pour une analyse sexo-spécifique autour de la ségrégation professionnelle). Le travail salarié quotidien est prédominant et comporte des risques, tandis que les activités indépendantes, comme le commerce, constituent une alternative plus sûre mais peut-être peu rémunératrice, en raison de l'absence de capital de départ. Ceci renvoie à d'autres témoignages selon lesquels l'emploi indépendant, en particulier dans ses formes nécessitant peu de qualifications formelles, est en pleine évolution au Niger. Il fait partie des opportunités non agricoles les plus accessibles aux ménages ruraux (Dedehouanou et al., 2018). D'après nos données qualitatives, le travail indépendant va souvent de pair avec des études intermittentes (par le biais de l'éducation formelle, de la formation professionnelle, des ONG ou de l'enseignement coranique) et des activités agricoles et salariées. Dans le domaine de l'agriculture, les activités vont du travail entrepreneurial, comme la production de cultures de rente, au travail agricole salarié pour autrui, et de la transformation des aliments (céréales, conservation des légumes, cuisson et vente des aliments) à la garde des troupeaux, au travail pour autrui ou encore à la transformation des produits laitiers. La répartition des activités économiques observées dans les données qualitatives est résumée dans l'Encadré 2. Cependant, la disponibilité immédiate d'emplois ou de services occasionnels et temporaires ne signifie pas que les marchés du travail fonctionnent bien pour tous les types d'emplois, ni pour tous les types de demandeurs d'emploi (Abebe et al., 2018).

#### **Encadré 2. Typologie du travail informel et des facteurs de risque de vulnérabilité de l'emploi dans les données qualitatives**

- **Le travail journalier** est un travail à temps partiel en échange d'un salaire journalier à la pièce/une commission (rémunération pour la quantité produite, chargée ou vendue) ou à la tâche (par exemple pour les récoltes ou les tâches ménagères effectuées). Il s'agit par exemple d'activités à la demande d'une demi-journée (p. ex. : un jour de semaine sur deux ou trois dans un emploi de cinq heures) dans le jardinage ou les travaux agricoles, composées de travaux ou de tâches physiques (selon la taille du jardin, de la cour, de la ferme), ou dans les tâches domestiques (vaisselle ou lessives), payées en nourriture ou en espèces. Les principaux facteurs de risque associés à ce type de travail sont l'insécurité en matière de rythme de travail, la forte variabilité des revenus, la vulnérabilité et le risque de pauvreté.
- **Le travail indépendant** implique des activités peu ou très qualifiées, dans de multiples secteurs tels que le petit commerce, la vente de nourriture et de boissons, le transport, la beauté ou le textile. Il s'agit d'une activité récurrente chez les jeunes, hommes et femmes, qui ont tendance à subir les prix. Les facteurs de risque sont la grande vulnérabilité, la concurrence et le risque de pauvreté.
- **Le travail salarié**, dans le commerce de détail ou la construction, par le biais de contrats privés ou publics, est payé mensuellement et peut être saisonnier ou porter sur quelques mois. Nous avons rencontré très peu de fonctionnaires ou de salariés privés ayant un emploi à long terme sur les sites de l'étude. Des emplois temporaires ou stables dépendants de projets ont été identifiés dans le travail des ONG ou des formateurs. Au Niger, ceci est également associé au travail à temps partiel dans l'administration ou à la migration saisonnière vers les villes et l'étranger. Les facteurs de risque sont les suivants : les contrats peuvent être d'une durée déterminée (par exemple, de



quelques mois dans le secteur de la construction ou les contrats de services domestiques) et être entrecoupés de périodes d'inactivité. Les jeunes sont parfois amenés à alterner entre le bénévolat et les activités sous contrat dans un même établissement pour rechercher des opportunités (voir le cas du secteur de la santé à la Section 4.2.1.2). Le travail des ONG tend à être un marché de niche pour un petit nombre de personnes appartenant à un cercle fermé (en raison des exigences en matière de compétences et de réseau).

- Exploitation d'une entreprise - propriété d'une entreprise comptant un ou plusieurs employés (rémunérés ou non), y compris dans des secteurs tels que la quincaillerie, le commerce de la viande et les restaurants (dominés par les hommes). Les facteurs de risque sont la difficulté d'accès aux financements (en particulier si l'on est pauvre ou démuné) pour démarrer ce type de commerce et le fait qu'il s'agit de l'activité professionnelle informelle la moins récurrente chez les jeunes adultes pauvres.

### **Les pressions structurelles combinées sur les revenus peuvent contribuer à l'exclusion des jeunes ruraux.**

Les jeunes ruraux ne disposent ni de ressources productives ni d'épargne/capital après avoir satisfait les besoins de reproduction des ménages. En l'absence d'un matelas d'épargne, même les salariés au mois qui travaillent pendant quelques mois (suivis de périodes de chômage) peuvent fréquemment et brusquement passer du statut de « ni pauvre, ni riche » à l'extrême pauvreté (niveaux de bien-être 4 et 2, détaillés à l'Annexe C). Au cours de ces périodes de chômage, les ménages sont vulnérables à l'expulsion d'un logement loué, à la déscolarisation en raison des frais de scolarité, à l'adoption d'une alimentation de moins bonne qualité et à une réduction de leur alimentation. Plus généralement, le fait de changer régulièrement d'emploi risque surtout d'entraîner des conséquences sur le développement des enfants. Par exemple, le fait que les femmes doivent se déplacer d'un endroit à l'autre en raison d'un travail domestique ou commercial, ou d'une séparation, peut conduire les enfants à abandonner l'école ou à redoubler. En outre, étant donné la structure actuelle du système de paiement des frais pour l'école publique, il n'existe aucun moyen de garantir certaines formes de flexibilité de paiement pour le maintien à l'école lorsque, en raison d'une saisonnalité des revenus, les ménages ne sont pas en mesure de couvrir entièrement les frais scolaires.

**L'exclusion des jeunes ruraux pourrait entraîner à son tour la migration, à la fois au Niger et, plus fréquemment, à l'étranger.<sup>16</sup> Une migration internationale réussie peut permettre au migrant d'accumuler des économies/capitaux qu'il pourra investir dans des terres agricoles, d'autres ressources et de nouvelles entreprises dans son pays d'origine.** L'OIM rapporte (2020) que les migrations au Niger entre 2016-2019 étaient caractérisées par de nombreuses strates en interaction, comprenant des mouvements internationaux circulaires des travailleurs saisonniers nigériens vers la Libye et l'Algérie, ou des tendances migratoires vers l'Algérie (femmes et enfants en majorité). En outre, les migrations internes

---

<sup>16</sup> Globalement, la migration est un phénomène ancien au Niger, persistant depuis le début de la colonisation, notamment en direction du Nigeria. D'abord temporaires (pendant la saison sèche, en l'absence d'opportunités professionnelles), les tendances migratoires sont progressivement devenues permanentes, mais avec des échanges circulaires constants entre le village d'origine (au Niger) et le « village d'adoption » au Nigeria.

circulaires ou saisonnières sont également récurrentes vers les régions porteuses d'activités économiques telles que la production agricole, l'exploitation de mines d'or ou de sites de forage pétrolier (OIM, 2020). D'après un FGD exclusivement masculin tenu à Dogo, les migrants des sites étudiés au cours de la dernière décennie « privilégient plusieurs destinations, principalement les pays voisins du Niger : le Mali, la Libye, l'Algérie et le Nigeria.<sup>17</sup> La migration permet à certains jeunes d'accumuler des fonds qu'ils investissent une fois rentrés chez eux, ce qui leur permet de développer une activité générant des revenus importants. Bien que ces cas soient assez peu nombreux, ils sont parvenus à lancer d'autres activités grâce aux revenus de la migration. » Le processus migratoire est perçu comme un moyen permettant d'atteindre un certain prestige social et de générer des opportunités économiques pour les jeunes. La migration féminine est une pratique récente mais croissante, tant au niveau domestique qu'international (Oumarou, 2017),<sup>18</sup> et les jeunes hommes sont plus nombreux à migrer que les femmes (notamment à l'étranger). Les transferts des fonds vers les villages d'origine sont facilement accessibles, soit par l'intermédiaire de sociétés officielles (comme Western Union), soit par un réseau de traders (via les téléphones portables). Les destinations mentionnées dans les entretiens qualitatifs varient à la fois en termes de vulnérabilité et de rentabilité :

- **La Libye** était perçue comme la plus rentable, mais en raison de l'instabilité politique actuelle, elle est considérée comme très dangereuse (quelques enlèvements ont été signalés lors de nos entretiens qualitatifs à la Section 4).
- **Le Nigeria** est la destination la moins rentable, mais il est relativement facile de s'y rendre et d'y trouver un emploi.
- **La Côte d'Ivoire** est une destination populaire pour le commerce et le travail dans les magasins. De plus, on observe également une migration croissante vers d'autres pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, mais l'échantillon interrogé a reporté la Côte d'Ivoire comme principale destination (et le Sénégal dans un seul cas).
- **L'Arabie saoudite** est une destination pour certaines jeunes adolescentes qui partent travailler comme domestiques. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une voie de migration majeure pour les Nigériennes, les entretiens soulignent un niveau élevé de discrimination et de préjugés à l'égard des Africains au sein des communautés arabes.

---

<sup>17</sup> Selon l'OIM (2020), l'un des principaux itinéraires migratoires traditionnels relie le Niger aux pays du nord, via la ville de Kano au nord du Nigeria, à Tahoua et Agadez. Un second relie les pays de l'Ouest de la région à Niamey. Le changement majeur des mouvements migratoires, notamment vers les pays du Nord, s'est produit depuis 2016 avec l'adoption de la loi 2015-36 qui criminalise la migration illégale et le trafic de migrants. Plusieurs itinéraires de contournement informels ont vu le jour en réponse à l'augmentation du nombre de patrouilles ainsi qu'aux risques croissants posés par les bandits armés sur les principaux axes de migration dans le nord du pays (OIM, 2020 : 9-10).

<sup>18</sup> La migration des femmes fut cyclique et a d'abord touché les femmes d'âge moyen, en réponse à des saisons agricoles insuffisantes et courtes. La migration féminine contemporaine, bien qu'elle ne soit pas fortement représentée dans nos entretiens qualitatifs, revêt une grande importance au niveau individuel et collectif. Tout d'abord, elle joue un rôle dans l'autonomisation des femmes qui acquièrent de nouvelles expériences sociales en ville, parfois en opposition avec l'autorité des hommes et des aînés. Ensuite, elle est perçue comme une réaction collective, dans la mesure où elle contribue fortement à satisfaire les besoins du ménage (Oumarou, 2017).

Par ailleurs, au-delà des zones d'étude de Tahoua et de Zinder où nous avons recueilli ces principales destinations, il convient de mentionner qu'à Kantché (région de Zinder), il existe depuis près de vingt ans une route migratoire composée de femmes migrantes se rendant majoritairement en Algérie (Manou Nabara, 2019). Il s'agit d'un exemple de migration en chaîne provenant d'une même zone locale, d'un même village ou d'un même ménage qui utilise fréquemment la migration comme une option extérieure. Dans la zone d'étude, nous constatons que ce phénomène se produit tant au Niger qu'à l'étranger.<sup>19</sup>

**Certains jeunes peuvent investir dans la migration circulaire internationale ou interne pour tenter de trouver de nouvelles opportunités et échapper à la pauvreté** (Figure 6).

Dans l'ensemble de données du panel, 36 % des jeunes ont été absents à un moment donné au cours de l'année précédant l'enquête, contre 25 % des adultes plus âgés. Parmi ces personnes qui avaient migré à l'étranger, 85 % étaient des hommes. Les migrants internationaux ont tendance à être majoritairement des personnes qui n'ont jamais été démunies (43 %), bien que les proportions soient également élevées parmi les autres trajectoires. Par exemple, près d'un quart (24 %) de l'échantillon de migrants internationaux étaient des personnes en situation de pauvreté chronique, 18 % tentaient d'échapper à la pauvreté et 15 % vivaient dans des ménages qui avaient sombré dans la pauvreté. Seule une fraction des migrants internationaux (6 %) était salariée. La plupart d'entre eux étaient des propriétaires, des travailleurs indépendants, des aides familiales ou des stagiaires.

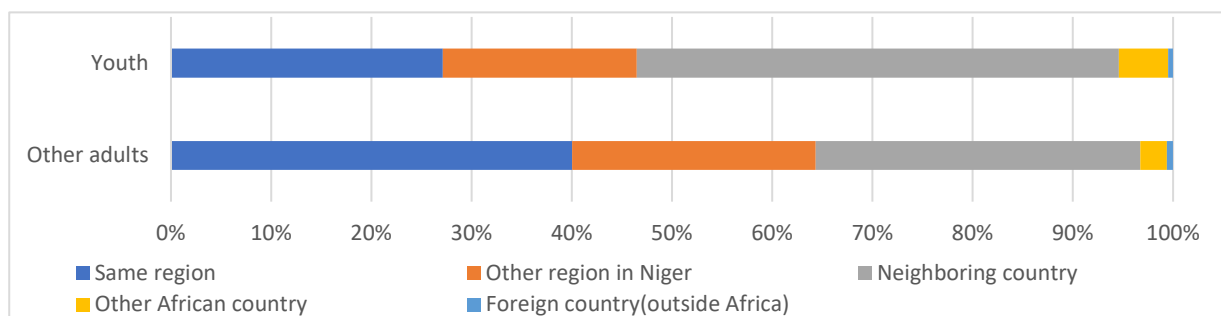
Parmi ceux qui ont été absents à un moment donné au cours de l'année précédant l'enquête, **plus de jeunes avaient tendance à se déplacer pour un travail saisonnier, assister à une cérémonie ou d'autres raisons familiales, par rapport aux autres adultes. La migration interne saisonnière de la main-d'œuvre était également une stratégie d'adaptation courante** dans la recherche qualitative (Figure 7). Il s'agissait souvent de se rendre à Niamey depuis des zones agricoles très pauvres où résident les anciens. Les travailleurs pouvant migrer à l'étranger bénéficient d'un éventail de possibilités d'emploi, de compétences, ainsi que d'une épargne utilisée pour acheter des biens de production et investir dans des entreprises dans leur pays. Ainsi, les jeunes migrants les plus aisés de sexe masculin ont vu leur principale activité professionnelle non agricole changer, passant d'un travail physique faiblement rémunéré au commerce et aux affaires. Bien que moins bien rémunéré, le travail manuel et physique dans des emplois saisonniers demeure un moyen de lisser les revenus et les besoins de consommation du migrant et de son pays d'origine, et de constituer éventuellement une épargne dans l'espoir que l'accumulation de capital permette de passer à des opportunités commerciales. Toutefois, les risques encourus font que de nombreux migrants retombent dans la pauvreté, tandis que d'autres, souvent des

---

<sup>19</sup> De plus, nous reconnaissons qu'en raison du choix des zones d'étude éloignées des frontières régionales, notre analyse est limitée dans sa description des tendances de la migration des jeunes, notamment en ce qui concerne les déplacements forcés pour des raisons de sécurité ou les déplacements internes. Pour plus d'analyses concernant Tahoua et Zinder, voir OIM (2017; 2019; 2020).

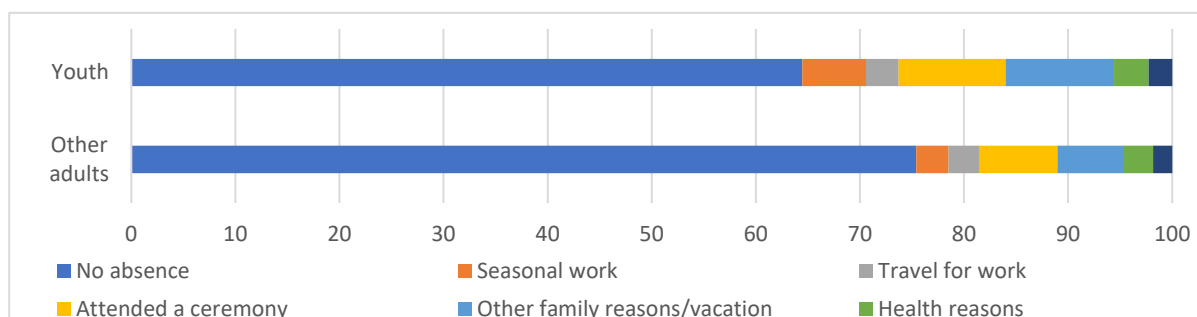
personnes en situation de pauvreté chronique, ne parviennent pas à réunir le capital de départ nécessaire à la migration.

**Figure 6. Destination de la migration, regroupée sur plusieurs années**



Source : analyse des données groupées LSMS-ECVMA, pour les individus déclarant avoir migré au cours des 12 derniers mois.

**Figure 7. Motif de l'absence dans les données de l'enquête**



Source : analyse des données groupées LSMS-ECVMA, pour les individus ayant rapporté une absence au cours des 12 derniers mois.

D'une manière plus générale, les ressources pour la migration sont mobilisées soit par la vente d'une partie de la production agricole ou de quelques têtes d'animaux domestiques, soit grâce à de l'argent provenant d'un parent qui a déjà migré. Toutefois, les enfants dont les parents ont de faibles rendements agricoles ne peuvent pas investir dans le bétail et, en raison de leur manque d'actifs, ne peuvent pas accéder au crédit. Ils ont donc du mal à mobiliser des ressources suffisantes pour la migration (FGD, homme, Gueben Zogui). Cette incapacité à financer la migration interne entre la campagne et la ville est particulièrement fréquente chez les personnes en situation de pauvreté chronique, un point sur lequel nous reviendrons dans la Section 4.

---

### 3.3. Normes sexo-spécifiques

---

#### 3.3.1. Ségrégation professionnelle et normes sexo-spécifiques sous-jacentes

**Le destin des jeunes hommes et le destin des jeunes femmes au Niger sont déterminés différemment, mais ils s'entrecroisent dans un contexte de changement important des normes sociales et de précarité des conditions de travail et des opportunités d'emploi auxquelles ils ont accès, par rapport aux générations précédentes.** Les femmes sont généralement chargées des tâches ménagères, de l'approvisionnement en eau (aller chercher l'eau au puits) et de la garde des enfants, tandis que les hommes sont chargés d'apporter les principaux revenus. Les conjoints ne mettent pas leurs revenus en commun et les femmes ont autant de liberté pour dépenser l'argent qu'elles gagnent, mais elles peuvent être amenées à en redistribuer une partie pour remercier leur belle-famille. Les jeunes femmes, en particulier, restent souvent sous l'autorité de la belle-famille lorsqu'elles vivent sous le même toit. La négociation avec la belle-famille pour faire du commerce (en dehors du ménage), participer à une formation ou poursuivre des études doit généralement se faire avec la permission de beaux-parents. Dans les régions pauvres, la majorité des chefs de famille âgés suivent les normes sexo-spécifiques concernant les ententes domestiques (le mari est le soutien de famille et les femmes mariées sont censées rester à la maison avec les enfants pour effectuer des travaux domestiques et agricoles non rémunérés et de petits travaux rémunérateurs à domicile). Cette pratique persiste dans certains ménages aisés et est particulièrement présente dans ceux qui adhèrent à la religion salafiste, où les activités des femmes relèvent essentiellement de la sphère domestique.<sup>20</sup> Ce modèle est toutefois remis en question, car **il est de plus en plus reconnu que les jeunes femmes doivent contribuer au bien-être économique et s'engager dans davantage d'activités génératrices de revenus (AGR) afin de soutenir la famille** : « *Les maris ont commencé à manquer à leurs responsabilités... au cours des dix dernières années. En conséquence, les femmes ont commencé à entreprendre des AGR... [et] à acquérir un certain pouvoir au sein du ménage grâce aux actifs qu'elles fournissent* » (FGD, femme, Dogo). En effet, d'un point de vue descriptif, il existe une différence statistiquement importante dans les taux de femmes qui n'ont jamais été dans une situation de pauvreté déclarant des activités économiques par groupe d'âge, en faveur des jeunes dans les données du panel.<sup>21</sup> 75 % des jeunes femmes qui ont été ou qui sont toujours en situation de pauvreté s'engageaient dans une AGR, alors que cette proportion était de 68 % pour les autres jeunes femmes. Les normes sexo-spécifiques selon lesquelles le commerce en dehors de la maison est une « affaire d'hommes » ont donc évolué. Les FGD masculins révèlent que si le commerce reste une affaire d'hommes, ces derniers ont tendance à « autoriser » leurs jeunes épouses à travailler dans le commerce en raison de son importance croissante et vitale pour la survie du ménage, les revenus et l'éducation des enfants.

---

<sup>20</sup> Le confinement des femmes est une forme extrême au Niger qui n'est pratiquée que dans certaines régions du pays (plus courante dans les contextes urbains, notamment dans la région de Maradi) et par certaines pratiques islamiques fondamentalistes.

<sup>21</sup> Les activités économiques incluses ici sont l'engagement dans une entreprise (ménage ou hors ménage), dans les champs ou en tant qu'apprenti au cours d'une période précédant l'enquête (un mois en vague une, et une semaine en vague deux).

**Le besoin de revenus et la participation à de nouveaux moyens de subsistance poussent les jeunes à entrer en conflit avec leurs aînés et leurs conjoints, imposant des changements rapides dans les normes sexo-spécifiques et générationnelles dans un contexte difficile.** Les jeunes femmes sont de plus en plus nombreuses à rechercher activement des formations et des opportunités d'emploi. En outre, il est de plus en plus admis par les jeunes générations que ce ne sont pas seulement les femmes qui connaissent les plus grandes difficultés économiques qui cherchent du travail. Ces normes caractérisant le statut de la travailleuse et sa négociation dans les relations de couple varient également dans leur degré d'influence selon la zone géographique où vivent les femmes. En général, plus l'environnement du village est urbain, plus la présence d'occupations féminines impliquant un contact avec le public est importante et plus les restrictions sociales perçues par la communauté concernant l'acceptation du travail des femmes sont faibles, bien que nous ayons également rencontré des zones rurales où les femmes étaient acceptées en tant que commerçantes. Ce constat s'inscrit dans la littérature montrant que les fonctions locales socialement acceptées, telles que les engagements conjugaux, affectent une idée toute faite des choix professionnels des femmes (Kabeer, 2016), et que la dépendance des enfants tend à limiter la participation des jeunes femmes au travail dans les zones rurales, mais pas dans les zones urbaines de l'ASS (Egger et al., 2021).

D'après les FGD féminins, il semble que **cette évolution ait conféré aux femmes un certain pouvoir au sein du ménage, car elles fournissent davantage d'actifs. Cette modification de la structure sociale a entraîné un effacement des frontières entre les activités habituellement dédiées aux hommes et aux femmes.** On observe ainsi que les hommes peuvent concurrencer les femmes en s'engageant de plus en plus dans des activités autrefois réservées aux femmes, comme la préparation et la vente de nourriture. Cette évolution donne également aux jeunes femmes la liberté de participer à des activités en dehors du ménage, comme le commerce et le travail salarié, mais aussi la formation professionnelle. Les moteurs sociaux du changement, via les ONG, soutiennent cette évolution par le biais de stratégies d'autonomisation et d'entrepreneuriat des femmes. Ils permettent à certaines jeunes femmes de bénéficier d'un soutien et de réinventer des réseaux sociaux, y compris des groupes de crédit informels ou des tontines formelles pour les femmes, ce qui contribue à une meilleure inclusion sociale et économique. Dans le même temps, si les femmes sont en mesure d'exercer une plus grande influence, le risque d'induire un « double fardeau » existe, s'il ne s'accompagne pas d'un changement profond des relations de pouvoir, de sorte que les hommes participent également au travail domestique.

**Les anciennes générations qui disposaient de champs fertiles beaucoup plus grands, et qui avaient donc plus de travail, et qui profitaient d'un accès moins coûteux à l'éducation et aux soins de santé (sous les administrations précédentes) ne comprennent pas vraiment les conditions auxquelles sont confrontés, par exemple, les jeunes hommes, en**

particulier leur incapacité à trouver un emploi pour subvenir aux besoins de leur nouvelle épouse et de leurs enfants en âge préscolaire. On observe, pour les jeunes, un conflit entre le travail physique traditionnel pénible et le travail entrepreneurial. Cette évolution des aspirations se traduit souvent par une migration internationale des jeunes. Certains de ces conflits de normes sont accentués par l'accès des jeunes aux téléphones portables et aux médias sociaux. Ceci entraîne alors une renégociation des réseaux sociaux et des normes tout en encourageant les jeunes à intégrer des associations ou des réseaux qui s'avèrent essentiels pour le soutien social et financier.

**La pratique du divorce chez les jeunes couples est courante.** Les conflits conjugaux sont le plus souvent arbitrés par la chefferie ou les *oulémas* (juriste ou théologien spécialisé dans le droit musulman). Comme la grande majorité des mariages sont coutumiers ou islamiques, les demandes de divorce portées devant les tribunaux sont très rares. Le cas échéant, les jugements sont faits en fonction de plusieurs références : le droit moderne (pour les divorces civils, loi 2004-50 du 22 juillet 2004), les coutumes nigériennes et l'Islam.<sup>22</sup> Au Niger, les ruptures conjugales et les divorces se caractérisent généralement par ces deux situations : soit la femme fuit ou quitte le domicile conjugal et retourne chez ses parents pour demander ensuite sa « libération » du mariage, soit elle est répudiée par son conjoint. Dans les deux cas, elle récupère les biens personnels qu'elle avait apportés dans le ménage au moment du mariage (meubles, vêtements, bétail, etc.), mais elle n'a pas le droit de conserver les terres octroyées par son mari et qu'elle a cultivées, celles-ci sont la propriété du mari. Lorsque la rupture a lieu dans un climat très conflictuel, le mari peut user de son pouvoir pour empêcher la femme de récupérer ses effets personnels pendant une longue période. Lorsque c'est la femme qui quitte le conjoint, il peut également refuser de la libérer, l'empêchant ainsi de se remarier alors que lui-même le peut.

### **3.3.2. Des gangs aux groupes de soutien pour les jeunes hommes et mobilisation du soutien de la communauté**

**L'autonomisation économique des femmes s'est faite parallèlement au chômage des jeunes hommes.** On observe parfois un conflit générationnel entre les jeunes hommes et les aînés, concernant l'incapacité des jeunes hommes à gagner leur vie en dehors des opportunités de migration. Le chômage des jeunes hommes doit être considéré dans le contexte de la petite taille des exploitations agricoles, de la diminution des possibilités d'emploi local dans le secteur public (police, éducation, santé) et du besoin de capitaux pour s'engager dans le commerce. Les jeunes hommes qui n'ont pas les moyens de migrer, ou les hommes migrants qui, à leur retour, constatent que leur capital a été consommé par les

---

<sup>22</sup> La plupart des cas sont traités de manière très subjective, comme en témoigne un juge de Niamey : « En réalité, en matière de divorce et de répudiation, nous n'appliquons pas la loi en tant que telle, nous essayons seulement de gérer les individus » (Najoum, 2020: 252).

membres de leur famille, risquent de se retrouver au chômage. Il existe donc un risque tangible d'exclusion sociale lorsque des personnes tombent dans la pauvreté ou restent dans une situation de pauvreté chronique.

**La présence croissante de courants de radicalisation a incité certains jeunes à s'engager dans des formes de violence, notamment dans les zones frontalières du Niger.** À travers le phénomène de réislamisation, l'influence islamique dans le domaine public se développe au Niger, imprégnant notamment ses modes de gouvernance selon Sounaye (2016). Cette vision appelle à l'établissement d'une certaine morale et d'une éthique de la gouvernance dans la vie sociale et politique, plutôt qu'un plan politique sous-jacent (Sounaye, 2016). De plus, elle a, entre autres, motivé la réaction en janvier 2015 à la caricature du prophète Mahomet par le journal français *Charlie Hebdo*, lorsque la violence a été utilisée comme un acte de contestation en faveur d'un Islam plus fondamentaliste (Sounaye, 2016). Ce motif n'est cependant pas le même que celui des mouvements djihadistes d'origine malienne et nigériane, qui affichent un objectif plus marqué de radicalisation et d'évolution possible vers l'extrémisme violent ou le terrorisme (McCullough et al., 2017). Pourtant, dans les villes et plus souvent dans les zones rurales (au-delà de nos zones d'étude), le recrutement de jeunes en quête de justice sociale et d'une vie meilleure est une pratique récurrente de ces mouvements terroristes. Les tensions ethno-politiques et la déstabilisation existante dans des zones spécifiques de la frontière nigérienne entraînent une incidence plus élevée de l'exposition des jeunes à ces mouvements, et le type de radicalisation et les tensions vécues dans des régions telles que Diffa, Zinder ou Tillabéri sont spécifiques à chaque endroit (par ex. OIM, 2017; 2019). Pour les jeunes dont les opportunités s'amenuisent, la possibilité de gagner d'importants revenus par le biais d'activités criminelles représente un puissant pôle d'attraction (Grégoire, 2015; McCullough et al. 2017).<sup>23</sup>

L'extrême pauvreté se caractérise non seulement par le dénuement économique et le chômage, mais surtout par l'absence de capital social et la non-inclusion dans les réseaux sociaux locaux. Les risques mentionnés ci-dessus sont souvent minimisés par différentes formes de solidarité, telles que le soutien communautaire et les filets informels de protection sociale (Devereaux, 1999). **Afin de surmonter la barrière du réseau social, des *fadas* (ou *Palais pour Zinder, ou bandes de jeunes*), ont récemment été transformées en groupes de solidarité masculine non violents, sans drogue, à des fins de socialisation.** Il s'agit généralement de jeunes chômeurs locaux, d'anciens migrants et de jeunes divorcés. Les hommes sans emploi peuvent s'y rencontrer, jouer au football, s'y retrouver après les prières, manger et socialiser. Certains IC ont rapporté que pour les *fadas*, les opportunités d'entraide

---

<sup>23</sup> C'est important de souligner que cet article n'inclue pas dans son cadre d'analyse les effets de la criminalité violente chez la jeunesse au Niger (en raison de l'absence d'observations dans nos terrains d'étude) ou même les effets à court terme ressentis depuis l'émergence Covid-19. Cependant, on pourrait supposer que la crise sécuritaire (reflétée par des événements sporadiques de conflit ou de violence chez les jeunes) pourrait bientôt connaître un renforcement supplémentaire de son impact sur les jeunes générations, en particulier en ce qui concerne les conséquences économiques d'une plus forte propagation des risques sanitaires (paludisme et autres maladies parasitaires ou virales) sur les moyens de subsistance et les opportunités d'apprentissage ainsi que sur la vulnérabilité globale des jeunes dans l'avenir.



étaient plus nombreuses par rapport aux *Palais*. Par exemple, la personne interrogée 43 (Pauvres chroniques) explique à propos du Gang du Palais Clair que si l'un d'entre eux doit assister à une cérémonie quelconque qu'il est supposé payer selon les normes locales (mariage ou naissance par exemple), les autres membres l'aident. Ces communautés permettent de promouvoir l'identité masculine, l'autonomisation et l'inclusion sociale. Cela résout également de manière informelle le problème de l'accès au crédit pour ces jeunes hommes.

*Selon les jeunes, les palais sont devenus des lieux d'entraide et de solidarité. Les membres de ces structures ont tous des tâches à accomplir. Cela leur permet de s'entraider. La participation et la prise en charge complète du mariage de l'un des membres sont l'un des moyens qui leur permettent d'exprimer cette solidarité et cette entraide. Ils font tout (FGD, homme, Karakara).*

D'autres recherches indiquent que les hommes sans emploi critiqués par les membres masculins de leur famille les plus âgés et par leurs épouses au sujet de leur chômage éprouvent un sentiment d'« inclusion » sociale dans ces *fadas*, où ils peuvent parler librement de leurs problèmes (Boyer, 2014).

**Aussi, ces groupes/gangs de jeunes organisent et mobilisent la main-d'œuvre pour le soutien communautaire en réponse aux problèmes de santé et d'eau dans le quartier.**

Dans un exemple, face au retrait du soutien de l'État pour l'approvisionnement en eau et à la corruption dans l'approvisionnement en eau privatisé, ce sont les jeunes qui ont mobilisé l'argent par le biais d'une association pour fournir les réparations nécessaires au redémarrage des travaux :

*La particularité de son club [fada] est que ses membres ne consomment pas de drogues. De plus, ils organisent également des opérations sanitaires au sein du quartier. Il n'y a pas de leader à la tête de ce club, les décisions sont prises de manière collégiale. Toutefois, lorsque l'enjeu est important, un seul membre peut influencer tous les autres ; en d'autres termes, lorsque l'un d'entre eux est en difficulté, tous les membres du club doivent impérativement lui venir en aide (Entretien 43, Pauvres chroniques, Karakara).*

*Le château d'eau a été confié en gestion libre à un gestionnaire privé qui n'a pas pu assurer sa réparation lorsqu'il a connu une panne importante qui a nécessité la mobilisation de 12 millions de francs CFA. Il a fallu l'intervention des jeunes du village pour mobiliser 8 millions de francs CFA et rechercher le complément pour enfin relancer les travaux (FGD, mixte, Bambaye).*

### **3.3.3. La violence domestique : de nouvelles normes décourageant les abus envers les femmes qui font du commerce**

**L'inclusion des jeunes femmes dans les marchés du travail est essentielle pour leur permettre de riposter face à la violence domestique, ce qui a été couramment observé dans les données qualitatives.** Plus précisément, le pouvoir de gain indépendant des femmes grâce au commerce et leur capacité à investir dans des biens avant le mariage peuvent les protéger des abus ou des périodes prolongées d'abus. Trois questions se posent à ce sujet. Tout d'abord, les hommes participant aux FGD ont évoqué deux réserves aux « motifs légitimes d'abus » qui révèlent des signes de changement en faveur des femmes impliquées dans le commerce et les affaires : (1) l'interdiction faite à une femme d'exercer une activité professionnelle à son domicile est une forme de violence domestique « non physique » ; et (2) si une femme brûle un repas, elle ne devrait pas « être battue même si elle fait du commerce avec le consentement de son mari » (FGD, homme, violence, Bombeye). Ceci suggère que les jeunes femmes bénéficient du soutien idéologique des aînés lorsqu'elles ont le pouvoir de gagner un revenu pour empêcher les abus du mari.

**Deuxièmement, les femmes disposent d'un recours pour dénoncer les abus.** Selon les hommes :

*Il est localement admis qu'une femme peut faire appel au chef de canton lorsqu'elle est maltraitée par son conjoint ou l'un de ses parents. Pour ce faire, elle doit suivre une certaine procédure. La première fois, il faut expliquer les faits à ses parents (père, mère, frères, sœurs, maris). Si cela ne débouche sur aucune solution, elle informe ses parents et engage la communication avec la famille du conjoint. Si cela ne résout toujours pas le problème, c'est seulement maintenant que la femme a le droit de porter plainte auprès du chef de village, ou du chef de canton ou devant le juge du tribunal. En cas de problème, on se réfère aux préceptes coraniques et à ceux de la sounna du prophète Mohamed PAS (conduite du prophète Mohamed) pour rendre justice à la femme (FGD, homme, violence, Bombeye).*

Lorsque les femmes rapportent le problème devant le chef, celui-ci procède à un processus de réconciliation entre les époux. Cependant, cela ne résoudra peut-être pas le problème. Auquel cas « le chef » fera appel aux marabouts, qui procéderont au divorce, d'après la loi islamique. Il n'y a pas d'autres recours pour les femmes » (FGD, femme, violence, Bombeye). Le fait de porter le problème de la violence en dehors du foyer expose certaines femmes au risque d'un divorce immédiat sans réconciliation, ce qui oblige certaines d'entre elles à endurer la violence en silence. Pour les femmes, les services juridiques sont rarement un recours pour des raisons sociales (notamment le risque d'une forte désapprobation de la part de sa propre famille et de son entourage), financières et bureaucratiques. De plus, les violences domestiques sont encore tolérées par de nombreux parents, et ce n'est qu'en cas de blessures graves que les parents de la jeune fille peuvent menacer le mari de divorce.

Dans d'autres cas, les ONG sensibilisent aux droits des femmes, mais les femmes battues peuvent trouver humiliant de s'adresser à une ONG pour obtenir un soutien en cas de violence domestique.

**Ces problèmes peuvent être aggravés pour les femmes vivant dans la pauvreté.** Par exemple, le cas d'une femme interrogée 8 (Pauvres chroniques, Dogo) très sévèrement battue par son mari depuis qu'il a pris une co-épouse est illustratif de cette situation. Elle explique les limites de cette voie pour les femmes battues comme elle, qui n'ont pas de soutien parental et qui sont démunies : « *Rien ne peut empêcher un mari de battre sa femme. Si vous avez des parents, vous pouvez aller les voir pour qu'ils puissent parler à votre mari. Il y a aussi des femmes qui vont chez les marabouts pour qu'ils attachent [au sens figuré] la main ou la bouche de votre mari pour qu'il ne vous frappe plus ou ne vous insulte plus. Mais comme je n'ai pas d'argent, je ne peux pas faire ça.* » En revanche, selon les participants masculins aux FGD à Karakara, avec les interventions extérieures, les femmes ont plus de pouvoir sur les hommes au niveau des autorités, surtout si le mari est pauvre. Une réunion a même été tenue au Centre culturel franco-nigérien (CCFN) de Zinder pour expliquer aux femmes qu'elles pouvaient compter sur le soutien d'un avocat pour défendre leurs intérêts en cas de problèmes avec leurs maris (FGD, homme, Karakara).

**Troisièmement, le fait de conserver le trousseau de mariage des jeunes femmes et des mères a peut-être constitué un moyen utile de soustraire des violences domestiques en demandant le divorce,** car elles peuvent être en mesure de rembourser l'argent de la mariée en vendant des articles (par exemple des meubles).<sup>24</sup> De même, un problème clé pour de nombreuses femmes demeure toutefois la capacité à réunir l'argent nécessaire pour rembourser la dot reçue au moment du mariage de la part de la famille du mari, ce qui peut retarder le divorce et prolonger les mauvais traitements. Si le chef de canton lui donne raison, il se peut qu'elle doive encore rembourser la dot pour finaliser le divorce, ce qui peut poser un problème aux femmes démunies. La possibilité de constituer le trousseau de la mariée, qui est généralement constitué des revenus de la mariée et de sa mère, pourrait permettre aux femmes de rembourser la dot et de divorcer en cas d'abus (voir le texte ci-dessous sur le marché de Jogol). Les femmes plus aisées, qui bénéficient du soutien de leurs parents, peuvent rembourser la dot pour obtenir leur divorce :

*Le mari de la personne interrogée 4 est resté en migration pendant un an sans rien lui envoyer. Elle est restée chez ses parents et lui a dit au téléphone qu'elle voulait divorcer. Il lui a répondu que dans ce cas, elle devrait lui rembourser 50 000 francs CFA de dot, ce qu'elle a*

---

<sup>24</sup> La création du trousseau matrimonial semble être une source de préoccupation inégale pour les femmes selon leurs âges. Les répondants du FGD ont mentionné plusieurs éléments entrant dans la composition du trousseau, notamment les meubles, la vaisselle, les pagnes, les couvertures, les décorations de la maison et les réserves de nourriture pour au moins trois mois. Compte tenu du niveau généralement faible des revenus des familles, ce sont généralement les futures mariées et leurs mères qui se mobilisent pour trouver l'argent nécessaire à la constitution du trousseau matrimonial. Les jeunes femmes travaillent dur pour réunir de l'argent avant leur mariage (ou celui de leurs amies). Plusieurs auteurs ont souligné que la recherche des biens constituant le trousseau était l'une des motivations de la migration des jeunes filles vers les grands centres urbains (par ex. Bouju, 2019).

*accepté. Sa famille a dû l'aider. Le mari étant toujours absent, c'est son père qui est venu prendre les 50 000 francs CFA. Quelques jours plus tard, son mari ayant manifesté son mécontentement (par téléphone) à son père, ce dernier est venu rendre 30 000 à la personne interrogée 4, car il avait déjà dépensé les 20 000 (Entretien 4, Sorties de la pauvreté, Bambeye).*

## 4. Trajectoires dynamiques de la pauvreté des jeunes

**Résumé :** L'argument clé de l'analyse est que les récentes tendances politiques, économiques, climatiques et démographiques se sont croisées avec l'augmentation des vulnérabilités au niveau individuel et des ménages, créant de nouveaux modèles d'inclusion pour les jeunes adultes au Niger. Parmi les jeunes en situation de pauvreté chronique à Tahoua et Zinder, les obstacles à l'éducation étaient élevés en raison de l'impossibilité de payer les frais de scolarité/les besoins alimentaires, ce qui aboutit soit à l'exclusion par les administrateurs de l'école, soit à l'auto-exclusion. En termes de moyens de subsistance, l'accès à un petit capital pour passer d'un travail agricole ou familial mal rémunéré à un travail indépendant potentiellement plus gratifiant est très limité pour les jeunes hommes et les jeunes femmes. Par conséquent, les jeunes en situation de pauvreté chronique ont tendance à rester dans les mêmes combinaisons d'emplois quotidiens à temps partiel, agricoles ou non agricoles au fil du temps. Avec un capital limité, ils sont plus souvent contraints de louer des actifs productifs plutôt que d'en être propriétaires, ce qui limite encore plus leur capacité à générer un profit à partir de leurs moyens de subsistance dans la durée. Aussi, le fait de subir les prix est une tendance répandue dans les services à commission, en particulier chez les travailleurs les moins titularisés. La migration n'est pas une option extérieure facile pour les jeunes en situation de pauvreté chronique en raison de ses coûts de financement, et lorsqu'elle est endurée, c'est généralement sous la forme de courtes périodes de migration de travail saisonnière qui ne rapportent pas le surplus escompté.

Certaines voies vers une inclusion bénéfique révèlent que certains jeunes peuvent encore échapper à la pauvreté dans ces contextes difficiles. Les sorties de la pauvreté dépendent principalement de l'accumulation de capital et de compétences plus tôt dans la jeunesse, soit par l'éducation, l'héritage (capital ou compétences) ou l'observation, soit par la migration. Le travail salarié, pour les plus chanceux, peut encore être une arme à double tranchant. Pour les rares personnes qui parviennent à trouver un travail, des échappatoires sont envisageables, mais il est rare de décrocher un contrat à long terme. Pour les personnes en attente d'un emploi salarié dans le secteur public, combiner les stratégies de carrière est un aspect courant (temps partiel dans le secteur privé et « *volontariat* » dans des structures publiques dans l'attente d'une ouverture de poste). Une voie beaucoup plus courante pour sortir de la pauvreté consiste à investir du capital et créer une entreprise pour acquérir des compétences clés par le biais de la formation scolaire ou professionnelle ou de l'observation, et grâce au soutien des réseaux sociaux. Pour la plupart des jeunes hommes, ce parcours de sortie de la pauvreté débute par l'accumulation d'un capital couvrant les frais de transport liés à la migration grâce à la famille et à leurs propres revenus. Les revenus de la migration sont ensuite utilisés pour investir dans une entreprise lors du retour au pays. Les femmes échappent plus fréquemment à la pauvreté lorsqu'elles travaillent dans le cadre des normes sociales avant de les remettre en question pour s'émanciper et affirmer leur rôle productif, ou lorsque les jeunes divorcées acquièrent une certaine forme de ressources ou de capital.

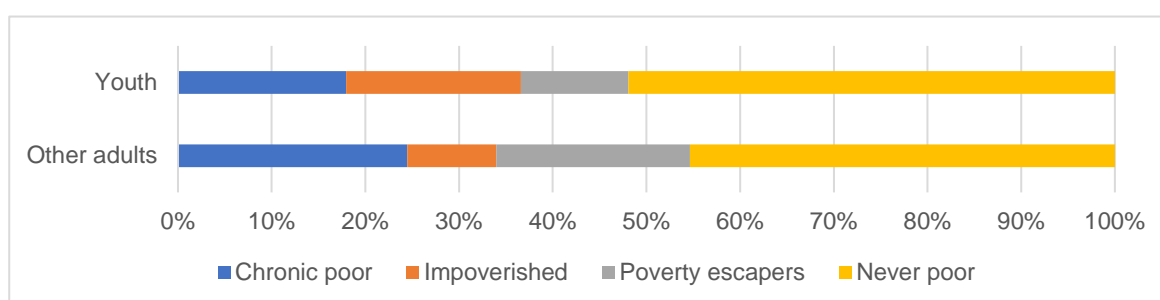
Il existe également de nouveaux modèles de formes précaires d'inclusion dans le monde du travail et dans certaines formes d'emploi indépendant reposant sur l'hypothèque de matériaux de production, tels que des biens donnés à crédit. Dans des conditions non réglementées ou défavorables, elles constituent souvent un piège vers la pauvreté chronique ou ne permettent pas de résister aux chocs/tendances systémiques favorisant le réappauvrissement. À Tahoua et Zinder, les sorties temporaires de la pauvreté sont irrégulières. Elles conduisent également à l'appauvrissement lorsque les jeunes sont confrontés à une combinaison de tendances systémiques (environnement économique instable, changements politiques entraînant la flambée du coût de l'éducation) et de micro-chocs (perte d'un soutien familial ou choc sanitaire). La perte soudaine d'un emploi salarié est un facteur d'appauvrissement fort. C'est également le cas pour l'engagement prolongé dans un travail à la commission ou un emploi indépendant sans possession de ressources productives (entreprise de couture sans machine, service de moto-taxi avec locations coûteuses). La migration peut également devenir un facteur de paupérisation : la probabilité d'échec est d'autant plus grande que le capital et

les compétences que le migrant possède en amont sont faibles, et que son niveau d'endettement est élevé (prêts informels permettant de financer la migration).

Cette section analyse les causes d'amélioration, de retour et du maintien dans la pauvreté chronique, en s'appuyant sur les thèmes identifiés ci-dessus quant à l'inclusion des jeunes dans les marchés du travail. En premier lieu, nous évoquerons la pauvreté chronique chez les jeunes afin de souligner la difficulté pour de nombreux Nigériens d'en échapper. Il s'agit également de souligner les tendances systémiques et structurelles qui remettent en cause ces échappées. Nous chercherons ensuite à déterminer comment certains jeunes parviennent à surmonter ces problèmes pour sortir de la pauvreté, et à isoler les facteurs qui confèrent à ces échappées un caractère durable. Nous analyserons également ceux qui contribuent aux pressions vers le bas et à un nouvel appauvrissement (ou à la réapparition de la pauvreté).

En termes d'héritage de pauvreté, les jeunes étaient moins susceptibles d'être chroniquement pauvres et plus susceptibles de n'avoir jamais été pauvres par rapport aux adultes/parents au milieu et à la fin de l'âge adulte (Figure 8). Cependant, en termes de dynamique (c'est-à-dire d'inscription dans le temps), ils étaient plus susceptibles de s'appauvrir et moins susceptibles d'en sortir. Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'ils sont plus susceptibles que les adultes plus âgés d'intégrer le marché du travail et ainsi d'en subir la précarité, le tout avec des ressources de bases (ferme, bétail) insuffisantes pour les stabiliser. L'analyse suivante porte sur l'inclusion des jeunes sur les marchés du travail dans le cadre de différentes trajectoires de pauvreté, comme spécifié ci-dessus.

**Figure 8. Trajectoire de pauvreté selon le statut de jeune du chef de ménage, année de l'enquête de référence**



#### 4.1. Parcours de pauvreté chronique

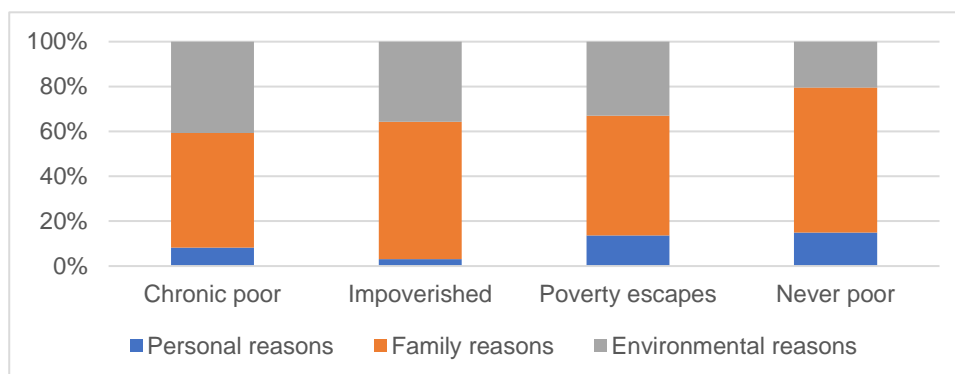
Alors que de nombreux répondants ont échappé/sont tombés dans la pauvreté (ayant ainsi connu de très nombreux changements à cet égard), un tiers de notre échantillon qualitatif de jeunes (18 sur 49) est resté en situation de pauvreté chronique. L'une des principales caractéristiques des moyens de subsistance des jeunes en situation de pauvreté chronique

est qu'ils étaient économiquement actifs, mais que leur parcours professionnel était jalonné de périodes de chômage et d'emplois mal rémunérés. Souvent, ils ne parviennent donc pas à dégager un excédent par rapport à leurs besoins de consommation, ce qui réduit leur capacité à investir dans des ressources ou de petites entreprises. Pour les jeunes travailleurs chroniquement pauvres, il est donc difficile de passer d'un travail agricole ou familial mal rémunéré à un emploi indépendant potentiellement plus gratifiant, ou même d'économiser pour faire face aux chocs sanitaires ou autres. La pauvreté héritée des parents a limité les fonds permettant aux enfants d'accéder à l'éducation, ou aux adolescents et aux jeunes de développer des moyens de subsistance rentables ou d'obtenir un capital suffisant pour migrer. Nous examinons successivement ces sujets ci-dessous.

#### **4.1.1. Éducation : accès limité et (auto-) exclusion**

**Chez les pauvres chroniques, de nombreux jeunes n'avaient jamais été scolarisés malgré l'importance croissante de l'éducation** (Figure 8), tandis que certains étaient exclus de la formation pour adultes par manque de relations sociales ou politiques (voir Section 3.1). L'analyse de régression de l'ensemble des ménages et du sous-groupe des ménages dirigés par des jeunes met en évidence une corrélation négative entre le nombre d'années d'éducation formelle et la probabilité de pauvreté chronique. Chez les ménages dirigés par des jeunes, la probabilité de pauvreté ne coïncide que très peu avec des périodes de scolarisation plus longues. Nous constatons une relation similaire entre l'achèvement de l'enseignement primaire et secondaire inférieur et le niveau de pauvreté chronique. Dans l'analyse des données de panel, le « refus de la famille » était la raison la plus courante (48-59 % sur l'ensemble des trajectoires) expliquant que les jeunes n'avaient pas suivi de scolarité formelle. Les autres raisons principales citées pour expliquer le non-suivi d'une scolarité formelle chez les pauvres chroniques étaient liées au service, et notamment l'absence d'établissement dans la région. La proximité est donc un aspect crucial. En revanche, les individus échappant à la pauvreté ou n'ayant jamais été pauvres étaient légèrement plus susceptibles de citer des raisons individuelles, et notamment le mariage précoce, ou le travail après l'achèvement des études (au niveau souhaité). Par genre, les jeunes femmes citent presque aussi souvent que les hommes des raisons familiales (+2 % uniquement). Cependant, une désagrégation plus poussée révèle que les différences sexo-spécifiques entre les jeunes sont plus évidentes pour les raisons liées au refus de la famille (55 % des femmes contre 51 % des hommes), au mariage (0 % des hommes contre 7 % des femmes) et à l'obligation pour l'enfant de travailler (1 % des femmes contre 4 % des hommes).

**Figure 9. Raison principale de la non-scolarisation des jeunes**



Source : analyse des données LSMS-ECVMA, 2011.

### **L'enfance est souvent marquée par la non-scolarisation ou l'abandon de l'école primaire.**

Dans les données qualitatives concernant Tahoua et Zinder, cette situation était souvent liée à la pauvreté (faim, incapacité à payer les frais de scolarité et les coûts d'utilisation) qui entraînait parfois l'exclusion par les administrateurs de l'école (en raison du non-paiement des frais de scolarité) ou l'auto-exclusion (en raison de la faim, de l'humiliation liée aux vêtements en mauvais état, aux châtiments corporels ou de l'éloignement de l'école). Souvent, les familles souffrant de la faim ne prennent qu'un seul repas le soir. Cela peut affecter la concentration et les résultats scolaires, sans oublier les châtiments corporels pour cause de retard. Dans plusieurs cas, cela a contribué à l'exclusion, parfois par auto-exclusion. La personne interrogée 22 (Sorties de la pauvreté) a connu la pauvreté chronique dès son plus jeune âge, et a dû faire face à une combinaison de ces facteurs qui ont provoqué son abandon :

*À l'âge de 7 ans, j'ai été inscrit à l'école primaire publique de mon village. J'ai abandonné en CP. La raison est que je n'aimais pas aller à l'école car j'avais peur des châtiments corporels. Mes parents ne me forçaient pas à y aller non plus... L'école était loin de chez moi et il n'était pas facile de s'y rendre. Je partais souvent à l'école sans petit-déjeuner. J'allais donc lentement et j'étais toujours en retard. Pour cela, le professeur me grondait ou me frappait.*

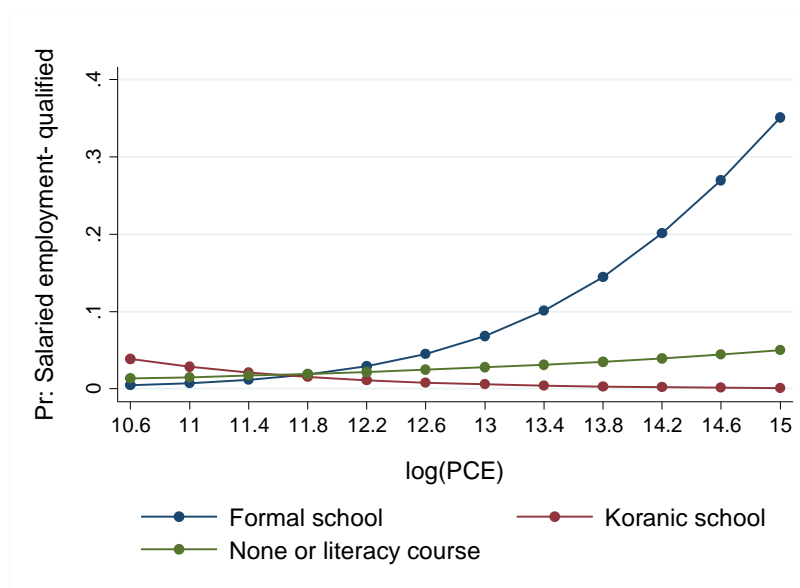
Le récit de la personne interrogée 22 est un cas typique d'exclusion due à l'extrême pauvreté, où l'enseignant ne voit pas ou ne reconnaît pas la pauvreté et les problèmes de distance propres à l'enfant. Les enseignants sous-dotés et contractuels favorisent généralement la rétention des enfants qui se concentrent davantage et obtiennent de meilleurs résultats.

Comme indiqué dans la section portant sur les méthodes, nous étudions également les déterminants de l'emploi salarié dans les données de panel par le biais d'une analyse de régression, en nous concentrant sur les variables spécifiques à l'éducation des jeunes individus, à la migration et au bien-être des ménages. La petite taille des échantillons de jeunes femmes exerçant un travail salarié ne nous permet pas de les ventiler par genre. Au



contraire, le faible nombre de jeunes femmes dans ces types d'emploi suggère que les résultats sont particulièrement importants pour les jeunes hommes. **En matière d'éducation, le système scolaire arabo-islamique offre des emplois dans l'enseignement pour une niche de candidats hautement qualifiés. Cependant, l'éducation coranique présente des avantages marqués en termes d'acquisition d'un emploi salarié souvent informel (en tant qu'imam ou prédicateur) pour les travailleurs qualifiés se situant au bas de la distribution des revenus** (Figure 10). Sur la base de la qualité de l'éducation coranique reçue, un certain nombre d'opportunités d'emploi à Tahoua et Zinder sont, selon les données qualitatives, proposées aux jeunes : encadrement des enfants dans des madrasas informelles, carrière d'imam ou de prédicateur, fabrication de talismans ou préparation de l'eau bénite pour laver les textes du Coran. La personne interrogée 47 (Ni pauvres ni riches, Dogo), par exemple, est parvenue à gagner un revenu substantiel après avoir fréquenté une école coranique à Zinder, illustrant ainsi la stratégie des jeunes qui suivent cette voie pour échapper à la pauvreté. Toutefois, les données quantitatives montrent que ce parcours éducatif n'est peut-être pas aussi efficace que la scolarité formelle. Pour des niveaux plus élevés de bien-être par habitant, les jeunes ayant reçu une formation coranique étaient moins susceptibles d'avoir un emploi salarié par rapport aux jeunes n'ayant pas reçu d'éducation formelle ou coranique. En outre, à tous les niveaux, l'éducation formelle était associée à une probabilité plus élevée d'obtenir un emploi salarié, en particulier pour les personnes appartenant à des ménages dont les dépenses par habitant sont plus élevées.

**Figure 10. Probabilité prédictive de travail salarié pour les jeunes avec différents types d'apprentissage**



Source : analyse des données groupées LSMS-ECVMA.

#### 4.1.2. Moyens de subsistance : pressions systémiques et fixation des prix

Outre l'éducation, les activités économiques spécifiques du ménage affectent également le bien-être des ménages dirigés par des jeunes. **Selon les données qualitatives, les personnes extrêmement pauvres subissent généralement plusieurs pressions systémiques sur leurs moyens de subsistance :**

- **Changement climatique :** l'agriculture à haut niveau d'intrants, les problèmes liés à l'érosion des sols et aux faibles rendements (aggravant l'insécurité alimentaire) et ceux liés aux chocs covariants tels que les inondations ou les vents violents (provoquant la destruction des logements ou des écoles).
- **Changements politiques :** il s'agit notamment de la hausse dans les frais de scolarité, qui font que peu de personnes sont en mesure de terminer l'école secondaire<sup>25</sup>, ou de problèmes d'accès à des soins de santé de qualité (en raison de frais cachés, de l'indisponibilité des services, etc.).
- **Pressions démographiques :** les jeunes de moins de 14 ans représentent 50 % de la population nigérienne (Nations unies, 2015). La pression vient soit des familles nombreuses (la croissance démographique est estimée en 2019 à 3,9%, cf Banque mondiale, 2021) et de la taille réduite des héritages agricoles combinée à des problèmes de fertilité des sols, soit de la réduction des héritages des ressources et de la dotation éducative réduite par enfant, associée à un nombre élevé de jeunes demandeurs d'emploi inondant les marchés du travail. Par trajectoire de pauvreté, dans l'analyse des données de panel, les ménages chroniquement pauvres comptaient en moyenne dix membres lors de la dernière année d'enquête, contre huit dans les ménages appauvris ou s'appropriant à sortir de la pauvreté, et sept dans les ménages n'ayant jamais été pauvres.
- **Monétisation économique et inflation du prix des ressources et du coût de la vie :** le coût de la vie (nourriture, besoins de base, éducation et santé) est écrasant par rapport aux revenus des pauvres en situation de sous-emploi. La satisfaction des besoins alimentaires minimaux réduit la capacité d'épargner pour l'éducation et les investissements en capital dans le commerce ou les exploitations agricoles. Toute inflation du coût de la vie, des frais de cérémonie ou des loyers lors d'une migration urbaine ou internationale alourdit considérablement cette pression. Les coûts de certaines ressources productives (par exemple, les motos) et de la documentation

---

<sup>25</sup> Plusieurs ménages extrêmement pauvres ont perçu la hausse des prix de l'éducation comme un problème lié à l'introduction des frais COGES pour le secondaire. Cela peut être associé à peu d'information reçue sur les raisons de la variation des frais scolaires au fil du temps, ainsi qu'à une faible redevabilité perçue envers les établissements d'enseignement. Il est à noter cependant que le système éducatif du Niger a connu des évolutions marquées au cours de la dernière décennie, dont certaines en faveur de la promotion de la participation et du soutien des groupes vulnérables. Voir l'annexe A sur les politiques éducatives pour plus d'informations.

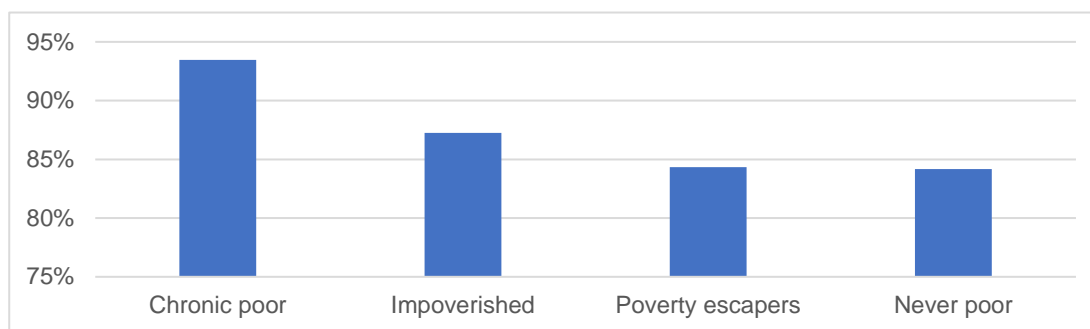
gouvernementale (par exemple, les permis) sont également élevés par rapport aux revenus.

L'analyse quantitative corrobore certaines de ces tendances, notamment en ce qui concerne les pressions démographiques et économiques. **L'analyse de régression révèle que si une augmentation de la taille des terres cultivables est presque systématiquement associée à une réduction de la probabilité de pauvreté chronique dans l'ensemble de l'échantillon, elle n'est plus statistiquement significative chez les ménages dirigés par des jeunes.** Ceci est vrai dans l'échantillon principal et dans le cadre de la stratification permettant de se concentrer uniquement sur les ménages ruraux. Ceci est également lié aux résultats qualitatifs relatifs à l'épuisement des sols et la réduction des rendements (Section 3.2). De même, si le fait que le chef de ménage soit un employé agricole est associé à une probabilité accrue de pauvreté chronique sur l'ensemble de l'échantillon, les résultats ne sont pas statistiquement significatifs dans l'échantillon des ménages dirigés par des jeunes. En d'autres termes, les avantages d'une augmentation de la taille des terres ne sont plus associés à une réduction de la pauvreté chronique. Les avantages profitent plutôt aux adultes plus âgés, alors même que pas moins de 77 % des jeunes chefs de famille étaient engagés dans des activités agricoles, contre 70 % des chefs de famille non jeunes. Cette part était la plus élevée parmi les ménages chroniquement pauvres, où 94 % des jeunes chefs de famille étaient engagés dans l'agriculture (principalement comme travailleurs indépendants). Les ménages dirigés par des jeunes s'en sortent généralement moins bien sur d'autres dimensions des moyens de subsistance. Par exemple, ils possédaient en moyenne quatre têtes de bétail, contre six pour les non-jeunes. Un peu moins de 60 % des ménages dirigés par des jeunes possédaient une entreprise non agricole, contre 64 % des ménages non jeunes. Ces taux étaient naturellement plus élevés dans les zones urbaines (70-71 %) que dans les zones rurales, où 56 % des ménages dirigés par des jeunes et 60 % des autres ménages ruraux avaient une entreprise non agricole. Ces différences peuvent être comprises en partie dans le contexte des cycles de vie, puisque les possibilités d'accumulation de ressources et de capitaux en vue de développer des entreprises non agricoles sont plus nombreuses à l'âge adulte.

**De nombreux pauvres chroniques occupaient des emplois journaliers agricoles ou non agricoles ou des emplois à temps partiel (par exemple, travaux domestiques ou de jardinage) et consacraient du temps à la recherche d'un emploi non rémunéré ou de nourriture pour la famille.** La mobilité des moyens de subsistance est également stable chez les jeunes des ménages chroniquement pauvres. 93 % d'entre eux travaillaient dans la même entreprise l'année précédant la première vague, contre 84 % chez les jeunes des ménages ayant échappé à la pauvreté (Figure 11). Dans les données qualitatives, les pauvres chroniques que nous avons rencontrés étaient également fortement impliqués dans le travail manuel (travail à la ferme, élevage/alimentation du bétail pour un tiers, ou travail non agricole, incluant les travaux domestiques et de construction), même si l'agriculture dans

leurs propres fermes à faible rendement était également une réalité (comme nous l'avons décrit plus haut). Ces emplois permettaient rarement de gagner de quoi subvenir aux besoins reproductifs quotidiens, en raison notamment des périodes de chômage entre les emplois salariés quotidiens et les emplois contractuels à court terme. La personne interrogée 38 (Pauvres chroniques) remarque : « *Le manque d'argent m'empêche souvent de travailler sur certains chantiers. C'est le cas pour les chantiers de quelques jours où les ouvriers ne sont payés qu'à la fin du contrat. Je ne peux pas me permettre de prendre soin de moi (me nourrir pour pouvoir travailler dur) pendant la durée du contrat. Même si je pourrais faire ce travail, j'y renonce.* » Cela met en évidence la précarité de certaines formes de travail sous contrat parmi les pauvres chroniques, même dans les zones urbaines.

**Figure 11. Part des jeunes travaillant dans la même entreprise depuis plus d'un an, sur la base des données de 2011**



Source : analyse des données LSMS-ECVMA, 2011.

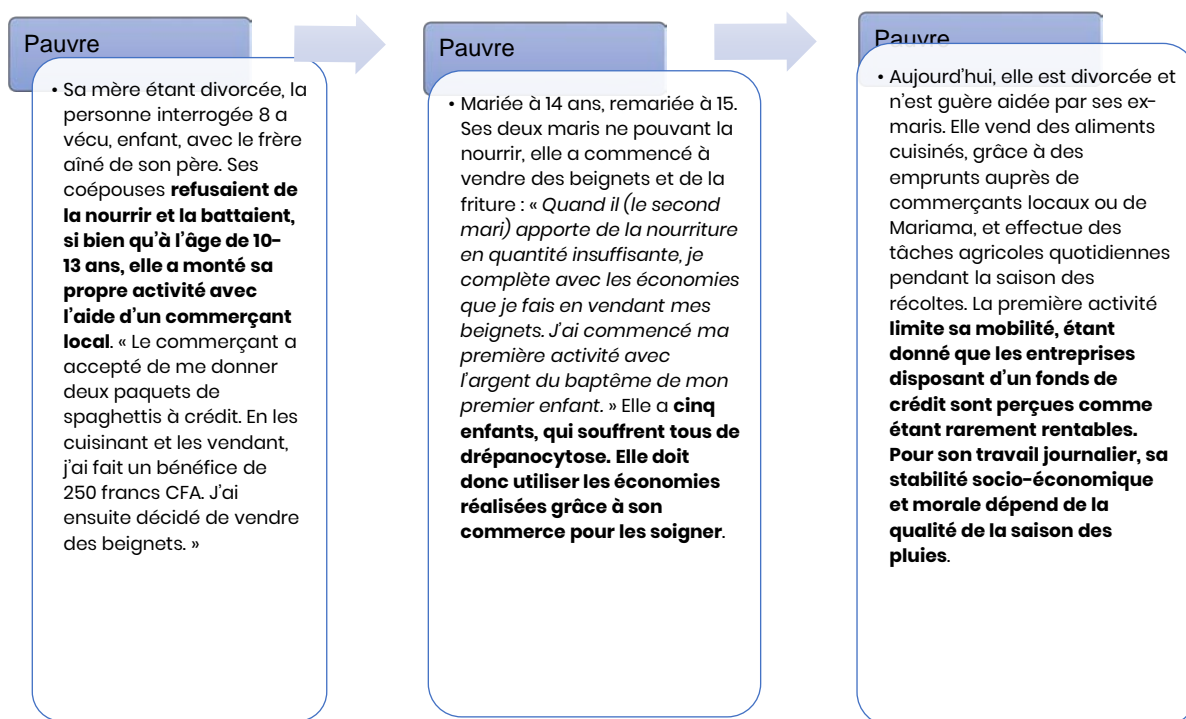
**Pour survivre à ces conditions, certains pauvres chroniques ont eu recours à la mendicité.**

Piégés dans la non-mobilité et en dernier recours, de nombreux individus font du porte-à-porte pour chercher de la nourriture ou demander du travail. Si ce dernier aspect est parfois qualifié de mendicité, il s'agit souvent de personnes qui se déplacent de maison en maison à la recherche de nourriture pour travailler autour de la maison ou dans la cour. Les enfants sont parfois obligés d'aider un parent handicapé. Ils l'amènent mendier et vont le rechercher, ce qui nuit à leur scolarité. Ces types d'activités peuvent être dangereux et s'apparentent à de l'exploitation. Elles permettent de générer un revenu de manière variable tout en impliquant une dépendance vis-à-vis des organisations locales et de l'aide des citoyens. Les formes d'aide reçues par la mendicité active incluent les dons de nourriture, d'argent ou l'aide au logement. Dans un FGD composé de femmes de Karakara, les participantes ont associé le statut d'extrême pauvreté au droit de mendier (et de recevoir des dons en nature), tandis que les individus ne se trouvant pas dans des conditions extrêmes (tout en restant pauvres) sont limités dans leur recherche d'aide par les normes sociales. Par exemple, elles sont le plus souvent bloquées par la honte de mendier ou de recevoir de l'aide. Certaines femmes pauvres n'essaient même pas de participer aux

activités des ONG car, étant « plus riches » que leurs homologues extrêmement pauvres, elles ne perçoivent pas ce droit comme le leur (FGD, femme, Karakara).

**Dans d'autres cas, les activités agricoles précaires et faiblement rémunérées étaient souvent combinées à des activités à domicile, comme la vente d'aliments cuits ou conservés pour les femmes.** Cependant, le commerce à crédit auprès des commerçants est rarement rentable et les deux emplois ruraux ne permettent pas forcément aux jeunes mères de famille de survivre aux périodes difficiles. Par exemple, la personne interrogée 8 (Pauvres chroniques, Dogo ; voir Figure 12) est une mère célibataire de cinq enfants, âgée de 28 ans. De multiples privations contribuent à sa persistance dans la pauvreté.

**Figure 12. Privations multiples contribuant à l'exclusion**



**De plus, étant donné que les consommateurs sont également locaux et que leur pouvoir d'achat est soumis à la saisonnalité, la demande rurale est à son tour tributaire de cet aspect. Cela contribue au faible pouvoir de négociation des travailleurs** (comme les agriculteurs lors de la récolte ou les migrants qui rentrent chez eux). Avec un capital limité, ils doivent louer des biens de production (ex. : des motos) plutôt que d'en être propriétaires, ce qui limite encore plus leur capacité à générer un profit à partir de ce moyen de subsistance (conduire un taxi pour son propriétaire ou en le sous-louant). Dans ces cas, ils disposent de moins de marge de manœuvre pour négocier de meilleures conditions de remboursement, leurs revenus nets étant inférieurs à ceux des propriétaires de leurs propres biens. Ils sont plus vulnérables s'ils ne détiennent pas de permis pour exercer leur emploi.

Certains ne profitent d'aucune prestation (maladie ou accident) tout en subissant un système de rotation similaire au travail salarié. Contrainte supplémentaire, ils ignorent quand ou s'ils seront rappelés au travail. Dans ces conditions, de nombreux jeunes engagés dans le petit commerce ou les services avouent subir les prix, acceptant toute proposition (monétaire ou en nature) en échange de leurs services. Parfois, ils ne sont même pas payés en raison de la pauvreté de leurs clients et employeurs. La fixation des prix est particulièrement répandue dans les services tels que la couture et le raccommodage de vêtements, ou encore les services de garage et autres, notamment chez les jeunes les moins expérimentés.

**Dans les zones urbaines de Tahoua et de Zinder, les jeunes pauvres sont toujours impliqués dans les activités agricoles, mais deux activités offrent de meilleures opportunités aux pauvres chroniques urbains : le maraîchage et la couture.** Dans le premier cas, les maraîchers urbains (propriétaires) transforment, conservent et cuisinent les aliments (valeur ajoutée) pour les vendre sur le marché urbain. En effet, la demande y est plus élevée par rapport aux zones rurales plus pauvres. Cela s'explique par la présence de consommateurs relativement plus aisés dans les zones urbaines. Les possibilités d'échapper à la pauvreté sont plus importantes par rapport au travail, où la marge fixée par le vendeur correspond au revenu du travailleur. Ce dernier n'est pas aussi lucratif que l'utilisation de sa propre épargne pour acheter des produits à revendre, car il implique des intérêts explicites ou implicites intégrés dans le prix du grossiste et diminue le bénéfice du travailleur (par exemple, la vente d'huile d'arachide préparée). Cependant, si ces travailleurs ont plus de mal à devenir propriétaires de jardins maraîchers ou à les louer, ils peuvent récolter davantage, ce qui pourrait être lié aux possibilités de vendre la récolte sur la base d'une commission dont le prix est fixé par le propriétaire du jardin. Le travailleur ajoute sa marge et, si possible, transforme les aliments pour les valoriser davantage. Les maraîchères et les commerçantes à la commission étaient plus actives dans les groupes de femmes spécialisées dans la transformation agroalimentaire et la conservation des denrées (tomate en conserve, confiture de carotte, moringa ou couscous) (FGD, femme, Tahoua Geuben). Cette évolution était souvent due, en partie, à la mobilisation des femmes dans les coopératives grâce aux ONG. La création d'alliances ou l'implication dans des coopératives est également utile pour ne pas subir les prix. Cela réaffirme l'importance des réseaux féminins de toutes sortes - qu'il s'agisse de tontines, d'associations ou de divers autres groupes - pour renforcer les compétences et les capacités d'actions individuelles et collectives.

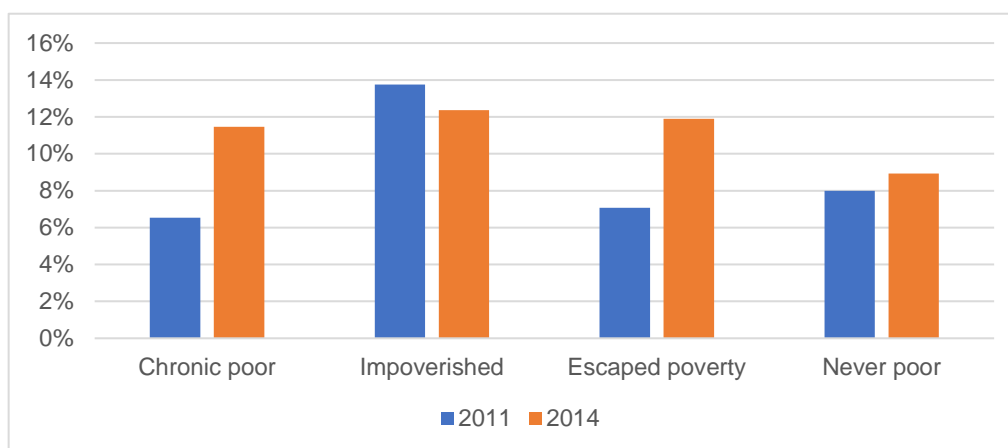
Une autre activité courante dans l'une des localités, bien que reflétant la ségrégation des métiers par genre, est la couture et le tricot, généralement pratiqués par des femmes ayant pu suivre une formation professionnelle parrainée par une ONG. Très souvent, les tailleurs féminins subissaient les prix (le consommateur décidait). De plus, **bien que bon nombre d'entre elles aient appris à coudre sur une machine, elles n'avaient souvent pas les**

**moyens de s'en procurer une.** Elles comptaient donc plutôt sur le tricotage d'articles tels que les bonnets d'enfants, les vêtements et les porte-bébés, populaires pendant la saison froide dans la région de Tahoua Geuben (FGD, femme, Tahoua Geuben) et la broderie.

#### 4.1.3. Migration : peu d'avantages pour les pauvres chroniques

**La migration est parfois perçue comme moyen d'accumulation d'une épargne suffisante par rapport aux besoins de reproduction. En d'autres termes, il s'agirait d'une solution au problème de l'accumulation d'un capital,** crucial pour se créer une source de revenus supplémentaires. Selon l'analyse de régression, les ménages dirigés par des jeunes et dont un membre a migré ont 7,3 % moins de chance de souffrir de pauvreté chronique. L'analyse descriptive des données de panel indique une hausse des déplacements liés au travail (en proportion de l'ensemble des déplacements) chez les jeunes entre les années d'enquête. Par trajectoire, l'augmentation a été la plus importante chez les jeunes adultes au sein des ménages chroniquement pauvres et chez ceux qui échappent à la pauvreté (Figure 13). D'un point de vue descriptif, la migration liée au travail était principalement un phénomène masculin, seuls 1 à 2 % des femmes ayant migré pour cette même raison. Plus généralement, la Figure 13 indique qu'un nombre croissant de pauvres chroniques migrent, peut-être pour travailler dans l'agriculture ou dans les villes dans le cadre d'une migration circulaire. Cela peut suggérer des stratégies d'adaptation à la détresse ou des périodes de migration interne et saisonnière à court terme.

**Figure 13. Évolution de la migration liée au travail en proportion du total des départs chez les jeunes**



Source : analyse des données groupées LSMS-ECVMA.

**Chez les jeunes en situation de pauvreté chronique, il existe une propension à s'absenter du foyer pour de courtes durées, parfois pour des migrations liées au travail, ce qui a des conséquences directes sur leur niveau d'éducation.** Certaines de ces absences avaient

pour but d'assurer la subsistance de l'individu ou du ménage, et pouvaient correspondre à des migrations saisonnières de travailleurs agricoles à l'intérieur du pays. Il a été démontré que ces absences ont une incidence sur les taux de réussite des études. L'analyse du panel révèle que les jeunes des ménages chroniquement pauvres s'étant absentés au cours de l'année précédant l'enquête ont généralement terminé une année d'études, contre 2,9 années en moyenne pour les jeunes des ménages n'ayant jamais connu la pauvreté. La part de jeunes ayant terminé l'enseignement primaire (au moins) était également légèrement inférieure pour les ménages chroniquement pauvres (7 %) par rapport aux ménages ayant échappé à la pauvreté (11 %) ou ne l'ayant jamais connue (16 %). En outre, une grande partie de la migration interne saisonnière est dirigée vers Niamey, qui connaît une croissance rapide. Elle n'est pas répartie dans d'autres régions. Cela soulève le point suivant : comment une planification plus inclusive du développement des villes secondaires pourrait contribuer à diversifier les destinations des migrants au Niger.

**La migration n'est envisageable que s'il est possible de prendre en charge son coût initial. Certains pauvres chroniques parviennent à mobiliser des ressources par l'intermédiaire de parents, de proches ou d'amis « en migration » qui leur envoient de l'argent pour le transport.** Les femmes participent parfois au financement des frais de transport des migrants, jouant le rôle de mécènes ou de « sages » dans la communauté. Par exemple, pour la personne interrogée 31 (Sorties temporaires de la pauvreté, Bambey), ce parrain était un parent proche (sa belle-mère). D'autres économisent grâce au travail salarié non agricole mieux rémunéré, tandis que certains paient la migration en offrant à leurs transporteurs un service en retour, comme la surveillance des produits dans le camion utilisé pour transporter les migrants : *« J'ai migré une fois. Je suis monté dans un camion qui transportait des oignons en Côte d'Ivoire. Notre rôle consistait à prendre soin des oignons afin qu'ils ne soient pas endommagés avant d'arriver à destination... Le voyage était difficile. Souvent, nous déchargeons et rechargeons le camion pour vérifier les sacs contenant des oignons endommagés. »* (Interrogé 46, Pauvres chroniques, Bambeye). Dans d'autres cas, qui n'ont pas été évoqués lors de nos entretiens, les réseaux de courtiers formels et informels jouent un rôle important dans la négociation des prix et dans les relations de pouvoir qui encadrent les migrations (Awumbila et al., 2019). La difficulté de financement du voyage s'applique également à la migration de retour. Certains rapatriés s'appuient sur les procédures d'extradition/d'expulsion afin de voyager gratuitement. La personne interrogée 11 (Sorties temporaires de la pauvreté, Dogo) vient de Zinder. Elle a connu ce processus. Elle déclare : *« Elle a dû rester entre les mains de la police pendant environ 20 jours avant d'être rapatriée au pays... Une fois arrivée à Niamey, elle n'avait presque rien et, il a fallu faire appel à des parents pour lui acheter un ticket de bus pour qu'elle rentre au village. »*

**L'attrait de la migration ne répond souvent pas aux attentes des personnes en situation de pauvreté chronique**, qui sont souvent liées à la migration avec un très faible niveau de scolarisation. Par exemple, la personne interrogée 38 (Pauvres chroniques, Geuben Zogui) et



ses frères aînés ne sont pas allés à l'école moderne, mais ils ont tous fréquenté l'école coranique. En conséquence, il n'a obtenu aucune qualification qui lui permettrait de trouver un emploi décent (Encadré 3).

### **Encadré 3. Raisons pour lesquelles la personne interrogée 38 (Pauvres chroniques, Geuben Zogui) n'a pas pu échapper à la pauvreté par la migration**

1. **La personne interrogée 38 n'a pas apporté suffisamment de capital lors de sa migration, ce qui** est souvent nécessaire pour passer du statut de travailleur migrant à celui de commerçant migrant qui gagne plus d'argent et permet la résilience. En 2008, à l'âge de 21 ans, il décide d'émigrer à Abidjan en Côte d'Ivoire. Ses parents, qui étaient pauvres, ont pu trouver l'argent pour qu'il se rende en Côte d'Ivoire (40 000 francs CFA de frais de transport et 20 000 francs CFA de frais de route). Il s'est rendu à Abidjan, où il s'est lancé dans le commerce de marchandises d'occasion et a réussi à gagner juste assez pour se nourrir et envoyer de l'argent à ses parents.
2. Au bout de six mois, la personne interrogée 38 a migré en Libye dans le but de gagner plus de revenus. Les transferts d'argent étaient plus réguliers. Il note : « J'ai souvent envoyé 50 000, 65 000 ou 100 000 francs CFA. En Libye, j'étais employé sur des chantiers de construction, j'avais des contrats mensuels où je gagnais 300 dinars ou 100 000 francs CFA, j'étais aussi un milicien où j'étais payé 150 dinars libyens ou environ 50 000 francs CFA. » Toutefois, il a souffert de formes d'exploitation de la main-d'œuvre fondées sur la xénophobie et le racisme. Il rappelle qu'en Libye, « dès lors que vous avez la peau noire, vous êtes victime de toutes sortes de stigmatisations ». Il a indiqué qu'il lui arrivait de travailler mais que ses employeurs refusaient de lui verser son salaire.
3. En Libye, la sécurité n'était pas certaine pour les migrants : enlèvements de migrants pour le paiement de rançons (très courant), attaques violentes et nécessité de former des alliances avec des migrants d'autres pays. Par exemple, en janvier 2020, moins d'un mois après l'enlèvement du jeune frère de l'amie de la personne interrogée 38, il a fallu mobiliser 1 500 000 francs CFA pour sa libération. La personne interrogée 38 se rappelle : « Avant, en Libye, nous pouvions gagner de l'argent et satisfaire nos besoins ; mais aujourd'hui, les migrants vont là-bas pour ne pas rester ici à ne rien faire. Cette migration est simplement plus que du chômage, mais elle comporte des risques énormes. »
4. Ses parents étaient pauvres. À son retour de Libye, la personne interrogée 38 a été surprise de constater que tout ce qu'il avait envoyé comme fonds de démarrage pour l'entreprise avait été utilisé à d'autres fins (par exemple, les frais de reproduction de la famille). « Quand j'étais là-bas, j'envoyais de l'argent à mes parents pour leurs propres besoins et pour m'acheter des biens que j'aurai pu utiliser à mon retour ». Malheureusement, ce qu'il a envoyé comme capital à son retour a été dépensé et il n'a rien trouvé à son retour, ce qui, en plus de conforter son pessimisme, l'a plongé dans un profond désarroi.

---

## **4.2. Échapper (durablement) à la pauvreté**

---

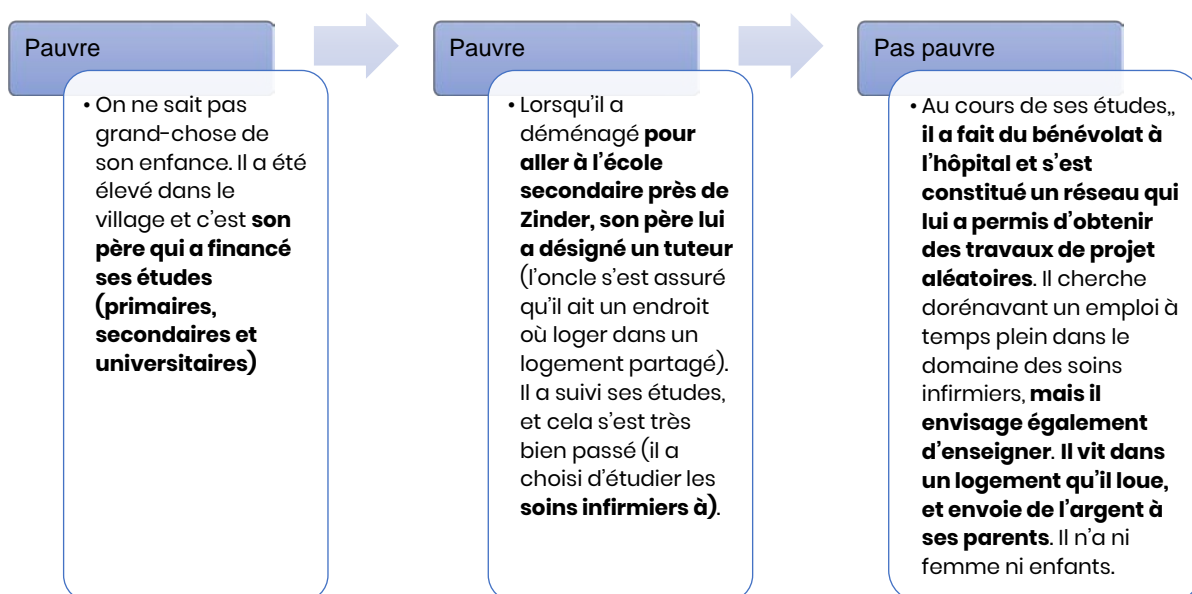
Après avoir analysé certaines contraintes systémiques et structurelles, nous cherchons dorénavant à découvrir comment certains jeunes ont réussi à échapper à la pauvreté. Les jeunes qui ont échappé récemment à la pauvreté ou qui ont réussi à s'en sortir durablement y sont souvent parvenus grâce à une combinaison de capacités de résilience étayées par

des compétences acquises par l'éducation ou d'autres formes d'apprentissage professionnel. Ils s'appuient généralement sur l'apprentissage (formel, mais aussi coranique, compétences professionnelles acquises dans le cadre d'une formation, d'un apprentissage, d'un mentorat ou de l'observation des autres) pour s'assurer des moyens de subsistance ou un statut social qui leur permettent de maintenir ou d'améliorer leur bien-être dans des contextes difficiles et en situation de vulnérabilité. Ces combinaisons sont examinées ci-dessous.

#### 4.2.1. Éducation et apprentissage continu pour l'amélioration des moyens de subsistance

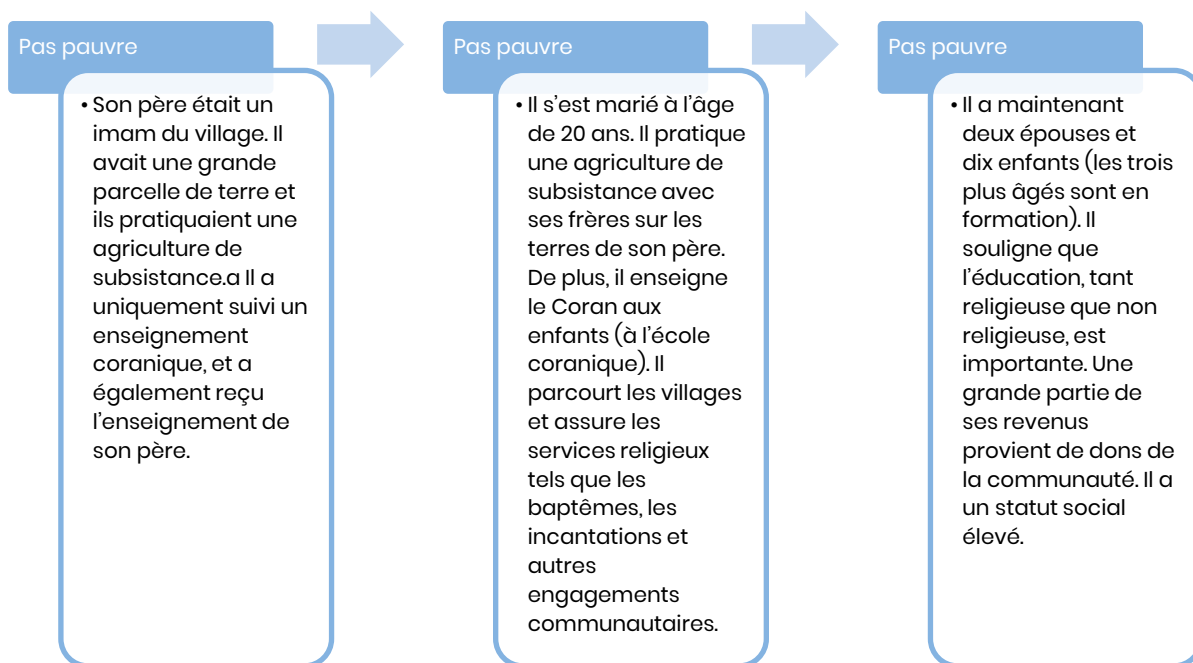
**L'éducation est la première étape qui permet aux individus de s'assurer des moyens de subsistance ou un statut social qui maintiennent ou améliorent leur bien-être.** Certains parviennent à échapper à la pauvreté grâce à l'éducation publique et coranique. Bien que la personne interrogée 44 (Sorties de la pauvreté, Karakara) ait échappé à la pauvreté grâce à des investissements substantiels dans l'éducation publique, ce qui est intéressant, c'est de voir à quel point il doit encore travailler dur et cumuler de nombreux emplois différents, afin de maintenir son revenu au-dessus du seuil de pauvreté, faute d'emploi à temps plein ; ce à quoi ce niveau d'éducation aurait conduit sous les administrations précédentes (Figure 14). Il conserve son poste grâce au bénévolat et au réseautage pour trouver des contrats aléatoires à temps partiel, et envisage également d'enseigner. Il est à noter qu'il doit payer un logement locatif et qu'il ne peut sans doute pas se permettre d'avoir une femme et une famille à ce stade.

**Figure 14. Personne interrogée 44 (Sorties de la pauvreté, Karakara)**



Un autre jeune homme a échappé à la pauvreté grâce à l'éducation coranique et maintient aujourd'hui son bien-être en travaillant en tant qu'enseignant coranique et prestataire de services religieux (Figure 15). Cela lui confère un statut social important dans la communauté.

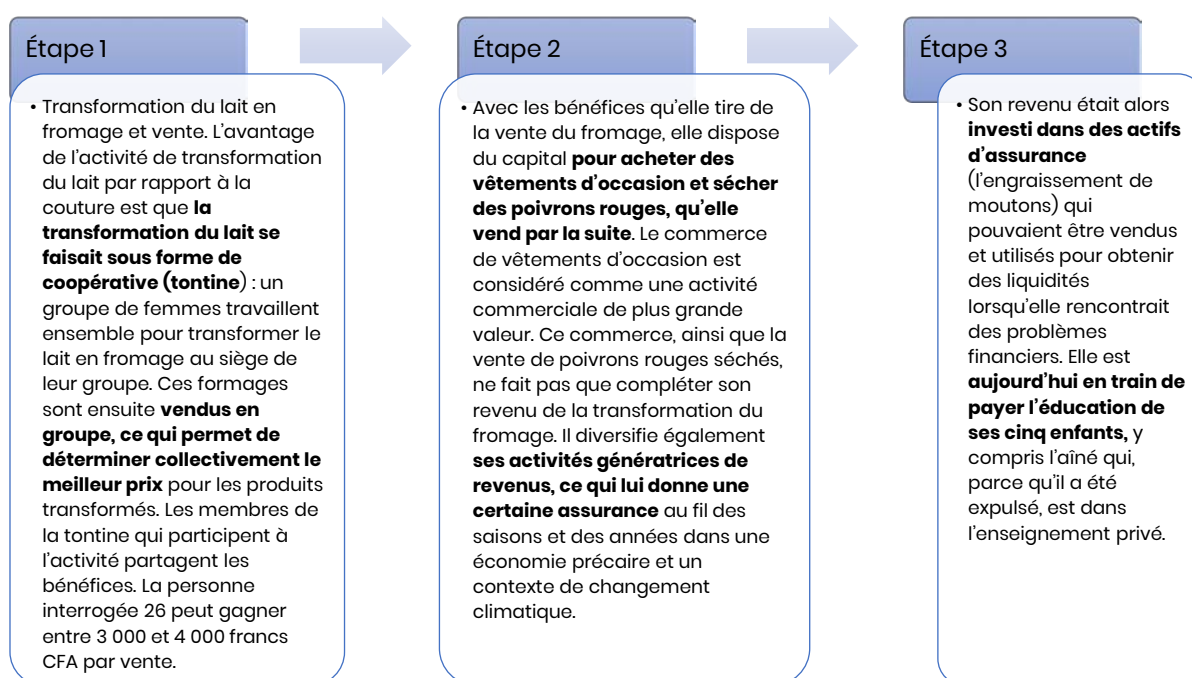
**Figure 15. Personne interrogée 47 (Ni pauvres ni riches, Dogo)**



**Il est intéressant de noter que l'analyse des données de panel au niveau national indique que le nombre d'années d'éducation formelle n'est pas un corrélat significatif de la probabilité d'échapper à la pauvreté initiale, que ce soit dans l'échantillon complet ou pour les ménages dirigés par des jeunes. La qualité variable de l'éducation** pourrait expliquer ce manque d'association avec les échappatoires à la pauvreté dans les données, en particulier les faibles taux d'alphabétisation même parmi les chefs de ménage ayant reçu une éducation (Diwakar et al., 2021). L'éducation était toutefois un corrélat statistiquement significatif pour les ménages n'ayant jamais été pauvres. Qu'elle soit examinée sur le nombre d'années d'études ou dans une régression distincte explorant l'achèvement du primaire et du premier cycle du secondaire par le chef de ménage, il y avait une association positive significative avec la probabilité qu'un ménage dirigé par un jeune ne soit jamais pauvre. Il se pourrait que les ménages jamais pauvres puissent accéder à une éducation de meilleure qualité qui contribue à la persistance de l'amélioration du bien-être et empêche le retour de la pauvreté dans le pays. En effet, les résultats de la régression indiquent une relation négative entre les années d'études et la probabilité d'appauvrissement dans l'ensemble de l'échantillon et pour les ménages dirigés par des jeunes.

**Outre l'enseignement public et religieux, certaines des compétences les plus utiles et les plus pertinentes qui permettent d'échapper à la pauvreté sont les compétences professionnelles** acquises soit par une formation formelle, soit par un apprentissage informel. La formation professionnelle est particulièrement prisée chez les femmes membres du ménage. Dans de nombreux cas, la participation des femmes à la formation est soutenue par leur conjoint et, reflétant l'aspect normatif de l'obtention de l'approbation du conjoint pour s'engager dans des activités au-delà de la sphère domestique, il est explicitement mentionné que la femme reçoit la permission du mari pour assister au cours (cela est considéré comme un bon investissement pour les finances du ménage). La formation et son potentiel de revenu pour aider à subvenir aux besoins de la famille contribuent à l'indépendance des jeunes femmes au sein du ménage. Par exemple, la personne interrogée 26 (Sorties de la pauvreté, Gueben Zogui) a commencé sa vie pauvre, n'atteignant que la troisième année. Lorsqu'elle était mariée à un chauffeur de taxi (qui n'était pas propriétaire du taxi), ce dernier l'a encouragée à suivre une formation professionnelle en couture, car ils avaient cinq enfants à charge. Elle a suivi des cours d'alphabétisation et une formation professionnelle sur la transformation du lait en fromage, puis s'est diversifiée dans deux autres métiers commerciaux. Elle a également acheté des actifs d'assurance. Elle y est parvenue en acquérant un capital qui a été à son tour investi dans des produits de plus grande valeur et par des services de plus grande valeur (mécanique, réparation). Les étapes de la sortie de la pauvreté de la personne interrogée 26 sont décrites dans la Figure 16.

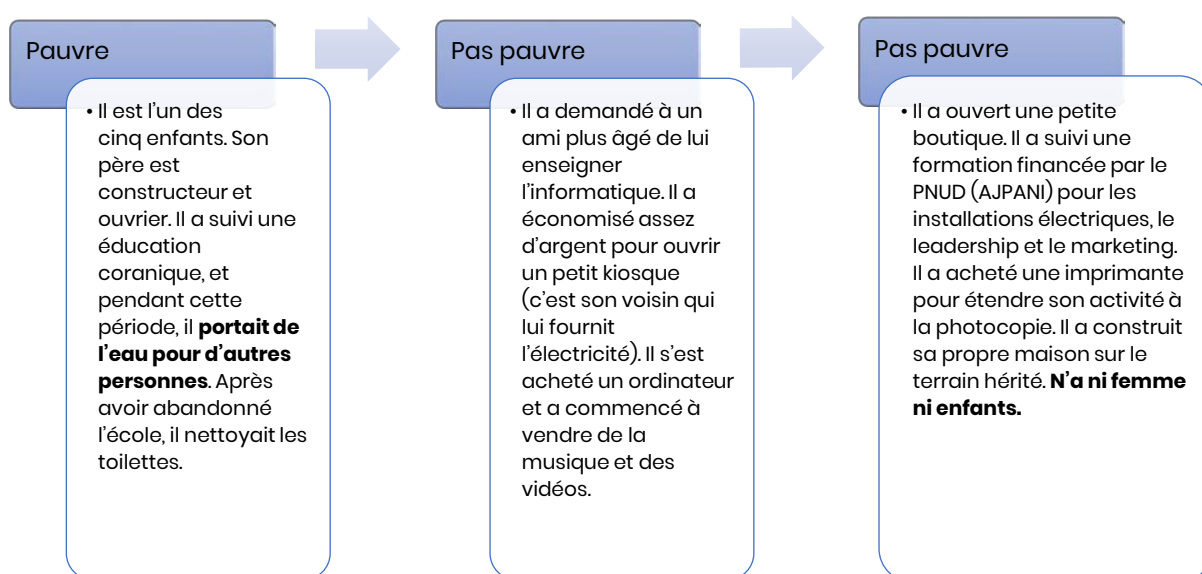
**Figure 16. Les étapes de la sortie de la pauvreté de la personne interrogée 26**



**Enfin, d'autres personnes (principalement des hommes dans l'échantillon) ont parfois pu améliorer leur bien-être grâce à des compétences transmises par la famille ou en observant fréquemment les autres, même si cela ne suffit pas pour échapper à la pauvreté.** La personne interrogée 34 (Pauvres chroniques, Dogo) se souvient qu'il y avait un réparateur de radio dans le village : « *Comme je ne travaillais pas, j'allais l'observer pendant qu'il réparait les radios. Entre-temps, je me suis acheté une radio. Quand elle tombait en panne, je la réparais moi-même, m'inspirant du réparateur... Peu à peu, les gens autour de moi m'ont apporté leurs radios pour les faire réparer. Je n'ai pas fixé de prix pour les réparations : c'était à la personne de décider ce qu'elle me donnerait après la réparation de sa radio.* »

La personne interrogée 45 (Sorties de la pauvreté, Karakara) est un analphabète de 22 ans qui nettoyait les toilettes après avoir abandonné l'école, mais qui a trouvé un moyen de sortir de la pauvreté **en apprenant les compétences de « réparation de téléphones portables » par l'observation.** En migrant, il a obtenu le capital nécessaire pour mettre en place un kiosque, réparer les téléphones et utiliser un ordinateur et une imprimante pour imprimer des photos pour les habitants (Figure 17). Le fait de ne pas avoir de femme et d'enfants a peut-être contribué à cette extraction (pas de frais de mariage, de baptême, de santé maternelle ou d'éducation de la petite enfance à couvrir, qui l'auraient contraint à puiser dans son capital).

**Figure 17. La personne interrogée 45 a réussi à échapper à la pauvreté grâce à l'acquisition de compétences**



#### **4.2.2. Les sorties de la pauvreté ventilées par genre via le monde du travail : combinaisons de processus et manœuvre des normes sexo-spécifiques**

**La ségrégation entre les genres en matière d'acquisition de compétences mentionnée ci-dessus implique des différences entre les sexes en matière de sortie de la pauvreté grâce à l'inclusion dans le monde du travail de Tahoua et Zinder. Les formations dispensées par les ONG locales en couture et en cuisine, en conservation, transformation et vente de denrées alimentaires ont permis d'augmenter la valeur des produits vendus par les jeunes femmes entrepreneurs.** La production et la vente de denrées alimentaires constituent une activité entrepreneuriale largement représentée par les femmes, ce qui renforce la ségrégation sexuelle dans les professions. Les femmes participent à l'expansion de la restauration de rue avec la vente de plats cuisinés et d'aliments préparés, généralement à l'entrée des écoles ou devant les maisons. Pour la restauration ambulante au bord de la route ou au marché, ces dernières optent pour la pratique enfantine du *tala tala* (vente ambulante). De plus, les entretiens menés à Niamey révèlent qu'en dépit des normes sociales sur l'engagement des femmes dans les sphères publiques, de nombreuses femmes âgées font du commerce ouvertement sur les marchés et dans les rues. Selon une personne interrogée, après 35 ans, les femmes ont plus de liberté : elles peuvent compter sur leurs adolescentes (pré-mariées) pour livrer les repas, et plus seulement sur celles de moins de 10 ans (la norme).

**Les entrepreneurs masculins, en revanche, peuvent exercer leur propre activité de vente ambulante,** qui leur permet de vendre divers types d'aliments, de boissons et de plats cuisinés dans des conteneurs ou dans des *pouss-pouss* (une sorte de petit chariot à pousser). Il arrive également que les hommes s'impliquent dans certaines activités de restauration habituellement exercées par les femmes, comme nous l'avons observé avec la vente de fritures à Niamey. Ils rivalisent avec les femmes en matière d'équipement et de service à la clientèle, en faisant la différence en termes de présentation des produits, d'hygiène ou de confort pour les clients. Le simple fait de posséder des équipements sommaires (table pour poser la nourriture, banc pour les consommateurs) constitue un véritable plus dont l'octroi dépend de modalités d'accès au capital en faveur des hommes. En effet, les hommes peuvent davantage migrer, hériter de biens, accéder au crédit informel (ou formel) et s'impliquer ouvertement et sans subir de pression dans la vie publique. Enfin, nous avons rencontré plus d'entrepreneurs masculins que féminins dans les services de restauration formelle. Là encore, cela est probablement en raison d'un accès au capital favorisant les hommes et aux normes sexo-spécifiques.

**En plein contexte de pénuries d'eau, les jeunes femmes s'engagent également dans des activités génératrices de revenus liées à l'eau nouvellement développées (de manière différentielle entre les femmes et les hommes).** À Bambye, par exemple, « les femmes sont

plus concernées par ce problème d'accès à l'eau, car ce sont elles qui sont chargées de la collecter l'eau pour les besoins du ménage. Elles sont donc contraintes de se lever la nuit [pour aller chercher de l'eau], parce que le débit est généralement faible pendant la journée » (FGD, mixte, Bambaye). Les hommes sont quant à eux principalement impliqués dans les activités de transport. Malgré son impact sur l'environnement, la vente d'eau potable en gobelet ou en petites poches plastiques sur les marchés est une activité populaire auprès des femmes. Les poches d'eau se vendent mieux fraîches voire glacées. Il est donc préférable de posséder un réfrigérateur ou un congélateur et d'avoir accès à l'électricité pour se lancer dans cette activité. Contrairement aux hommes, les femmes doivent généralement compter en grande partie sur l'aide des enfants (*tala tala*), pour jeter les poches d'eau et de glace destinées à la vente dans des lieux publics tels que les gares de bus ou les marchés. « En général, les jeunes filles impliquées dans cette activité ont entre 5 et 9 ans. Dès qu'elles atteignent l'âge de 10 ans, elles arrêtent, pour se protéger des jeunes garçons » (FGD, femme, Bambeye). Toutefois, ces restrictions normatives qui affectent particulièrement les jeunes femmes sont de plus en plus remises en cause par la réalité de la présence des femmes dans le commerce, également remise en cause, comme souligné ci-dessus.

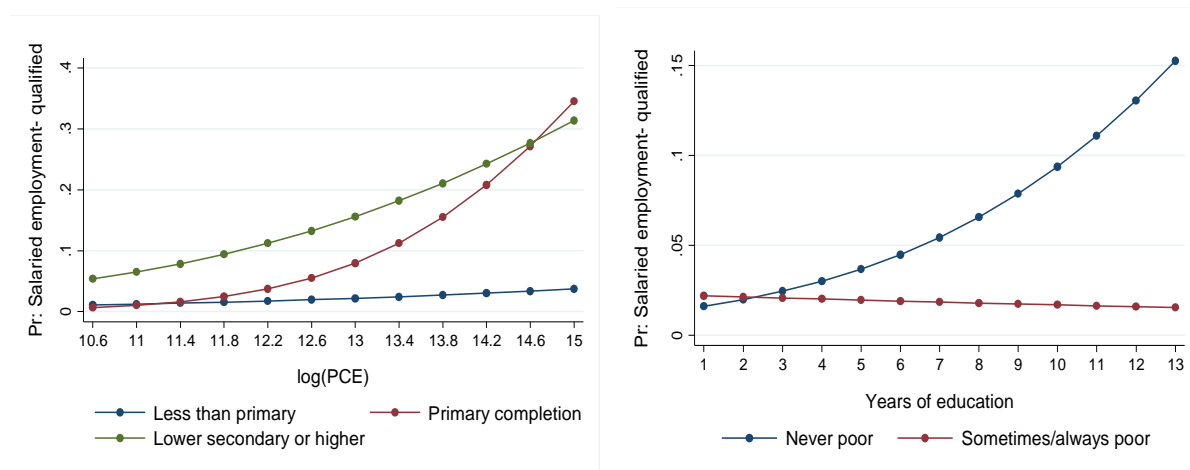
#### **4.2.3. L'emploi salarié : une arme à double tranchant ?**

Parmi ceux qui ont réussi à accéder à l'enseignement public (surtout au-delà du niveau primaire), quelques chanceux ont pu décrocher un emploi stable et salarié. **Selon l'analyse de régression, devenir cadre, travailleur qualifié ou employé offrait une plus grande probabilité d'échapper à la pauvreté et à l'appauvrissement parmi le sous-ensemble des ménages dirigés par des jeunes.** Il est possible qu'une relation bidirectionnelle sous-tende ce résultat, l'accès à un emploi salarié étant plus facile pour les ménages plus aisés. Malgré cela, la dépendance à l'emploi de référence à un moment précédant la sortie de la pauvreté du ménage dans la régression apporte un certain soutien à l'emploi salarié, en tant que voie de sortie de la pauvreté.

Aussi, nous régressons séparément la probabilité d'obtenir un emploi stable et salarié pour tous les jeunes de l'ensemble de données regroupées sur plusieurs années par rapport à un ensemble similaire de covariables, afin de comprendre comment les trajectoires d'éducation et de pauvreté peuvent à leur tour influencer la capacité des jeunes à accéder à cet emploi. Les résultats de cette régression pour nos variables à l'étude sont présentés dans la Figure 18. **Comme on pouvait s'y attendre, les jeunes qui ont terminé le premier cycle de l'enseignement secondaire, ou plus, sont beaucoup plus susceptibles d'accéder à ce type d'emploi salarié dans la plupart des distributions d'aide sociale** (Figure 18, panneau de gauche). Lorsque l'on ventile les données selon que le ménage a déjà été pauvre ou non, le bénéfice d'années supplémentaires d'éducation au-delà du primaire est

bien plus important pour les individus des ménages qui n'ont jamais été pauvres (Figure 18, panneau de droite).

**Figure 18. Probabilité prédictive de travail salarié pour les jeunes selon l'école et l'aide sociale**



Source : analyse des données groupées LSMS-ECVMA.

**Dans les données qualitatives, on retrouve souvent le travail salarié dans le secteur public, et plus généralement dans la santé et l'éducation.** Ces postes nécessitent quelques qualifications éducatives spécifiques, mais les voies d'accès à un contrat stable demeurent complexes pour les jeunes. Dans les données du panel, seuls 3 % des jeunes adultes et 5 % des autres adultes occupaient un emploi salarié, en tant que cadre ou ouvrier qualifié. Par ailleurs, 2 % des jeunes adultes et 3 % des autres adultes occupaient un emploi salarié, soit en tant que travailleur non qualifié, soit en tant qu'ouvrier (principalement des hommes). Les quelques jeunes qui parviennent à terminer leurs études et qui sont employés par le secteur institutionnel se retrouvent souvent dans l'éducation et la santé, qui offrent des possibilités d'emploi salarié à la fin de leur cursus. Les ONG, qui représentent une deuxième chance pour ceux qui ont des contacts, exigent des candidats qu'ils aient au moins cinq ans d'expérience : « *Je suis actuellement à la recherche d'un emploi. J'ai envoyé plus d'une dizaine de candidatures pour des projets et d'autres institutions, mais je suis confronté au problème du manque d'expérience. Les offres requièrent au moins 5 ans d'expérience* » (Personne interrogée 44, Sorties de la pauvreté, Karakara). Dans l'attente d'un emploi stable, il n'est pas rare que les jeunes cumulent les stratégies de carrière. En effet, certains travaillent simultanément dans le secteur privé et dans la santé publique. Ils deviennent alors des « bénévoles » : une catégorie d'agents de santé assez fréquente dans les établissements de santé publique et à tout niveau de qualification (médecin, infirmier, sage-femme, personnel d'appui, etc.) au Niger. Face à la difficulté de s'engager dans le processus de recrutement de fonctionnaires et dans un marché de plus en plus saturé, les bénévoles



n'ont d'autre choix que de tenter de décrocher un poste de contractuel auprès de l'État, de la mairie ou directement auprès des structures de santé.

**Dans l'attente d'un recrutement, les volontaires participent également à des programmes verticaux** (journées nationales de vaccination, campagnes de vaccination, sorties en santé reproductive, etc.) dans l'espoir de trouver un emploi. Conscient qu'une grande partie du travail dans les services repose sur les bénévoles, le personnel résident les implique dans les activités qui génèrent des primes et facilite leur implication. On peut donc considérer cette relation comme un système d'échange entre les bénévoles et le personnel résident malgré tout limité. D'une part, bien que les bénévoles perçoivent une partie des primes, les montants demeurent généralement insignifiants. D'autre part, le personnel résident n'a pas une grande autorité sur les bénévoles, qui n'hésitent pas à désertir face à une meilleure opportunité. Parmi les conséquences qui pourraient en découler pour les travailleurs de la santé non formellement employés, on peut citer : la précarité du statut, la petite corruption comme le racket des patients (en raison des frais d'utilisation supplémentaires pour les services), la perte de motivation affectant les performances des travailleurs et une détérioration de la qualité des soins. Cela renvoie plus généralement au triple problème du sous-financement de la santé, dont les coûts sont supportés par les patients.

**Pour certains, la solution consiste à passer à l'enseignement :** *« J'envisage de me reconvertir dans l'enseignement, si je trouve un poste qui correspond à mon profil »* (Personne interrogée 44, Sorties de la pauvreté, Karakara). Quel que soit le domaine, l'éducation est une porte de sortie pour de nombreux jeunes diplômés ainsi que pour ceux qui éprouvent des difficultés au niveau secondaire. Toutes les transitions ne sont cependant pas linéaires (Encadré 4), ce qui a des conséquences sur la qualité de l'enseignement pour les enfants démunis. Cette accession rapide à l'enseignement pourrait impliquer une éventuelle difficulté pour les institutions nationales à assurer facilement l'identification des lacunes dans les connaissances des enseignants ou à fournir une formation pour renforcer les capacités des nouveaux enseignants, en particulier pour la prévention et traitement des situations délicates (comme la fourniture d'un soutien psychosocial, ou sur comment créer des environnements d'enseignement-apprentissage propices à la coopération, à la résolution de problèmes, à la non-violence et au respect, et à l'appréciation des élèves les plus vulnérables aux risques en cas de crise et en cas d'urgence).

Les jeunes diplômés ont besoin de réorienter leur parcours professionnel ou ne peuvent tout simplement pas entreprendre de longs cursus ou études supplémentaires. L'éducation représente pour eux une belle opportunité de changement rapide dans le cours de leur vie professionnelle et un moyen d'échapper à la pauvreté : pour l'enseignement primaire, le salaire mensuel s'élève à 75 000 francs CFA et pour l'enseignement secondaire, il atteint les 100 000 francs CFA.

*Quand je travaillais, mon salaire mensuel était de 75 000 francs CFA pour le poste d'enseignant et de 87 145 francs CFA pour le poste de directeur. Grâce à ça, je me suis marié (en 2016) et j'ai eu un enfant. À cette époque, je m'en sortais bien car je pouvais m'occuper de ma petite famille tout en aidant ma grande famille, car entre-temps mon père est décédé (Personne interrogée 28, Sorties temporaires de la pauvreté, Bambaye).*

#### **Encadré 4. Exemple de trajectoire non linéaire vers l'enseignement scolaire**

La personne interrogée 30 (Appauvris, Bambaye) est née en 1994 à Bambaye. Il est le deuxième d'une famille de huit enfants (dont six filles). Son père est instituteur dans le canton de Bambaye. Il a fait ses études primaires en suivant les affectations professionnelles de son père : (1) Il a suivi un cours d'initiation à Bawade dans le département de Gaya (région de Dosso). (2) Il est allé à Kukupce dans le département de Bouza (région de Tahoua) pour un stage préparatoire au CM2,<sup>26</sup> et a obtenu le CFEP.<sup>27</sup> (3) Il a poursuivi ses études au collège d'enseignement général de Tama (département de Bouza, région de Tahoua). Il a obtenu son diplôme <sup>28</sup>de premier cycle BEPC en 2015. (4) Après une consultation avec son père sur son avenir, la personne interrogée 30 a décidé de poursuivre sa formation dans une école professionnelle privée de la ville de Tahoua pour y apprendre la comptabilité.

Son père lui a acheté une moto. L'expérience a malheureusement été de courte durée, car une fois à Tahoua, il a cessé de suivre les cours pendant environ un trimestre. Lorsque son père l'a découvert, il a cessé de payer les frais de scolarité et la personne interrogée 30 est rentrée à la maison familiale, à Bambaye. Inquiet pour l'avenir de son fils, son père a utilisé son réseau pour lui trouver un emploi d'enseignant contractuel dans l'enseignement primaire. La personne interrogée 30 a pris ses fonctions en janvier 2016 à l'école primaire de Mulela, un village situé à 20 km de Bambaye. D'élève irrégulier au lycée professionnel de Tahoua, la personne interrogée 30 est ainsi devenue enseignante et gagne un salaire mensuel de 75 000 francs CFA.

**Si certains jeunes de l'enseignement se réjouissent d'avoir enfin trouvé un emploi, ce qui plus est socialement valorisant, il convient de souligner que la catégorie des contractuels dans l'enseignement a fait l'objet de débats au niveau politique et syndical au Niger.** En 2003, le Ministère de l'Éducation, avec le soutien de la Banque mondiale, a réalisé un vaste programme de recrutement contractuel, afin d'améliorer le niveau de couverture du système éducatif aux niveaux primaire et secondaire. Toutefois,

*Ces enseignants contractuels sont en général d'un faible ou très faible niveau. [...] En outre, du fait d'accords entre le gouvernement et les centrales syndicales, plusieurs milliers de contractuels ont été intégrés dans la fonction publique [...] sans concours, sans bénéficier d'une formation, et sans que leur niveau figure parmi les critères de recrutement. (Olivier de Sardan, Ali Bako et Harouna, 2018 : 81).*

<sup>26</sup> École primaire, 6e année.

<sup>27</sup> Certificat de fin d'études du premier cycle.

<sup>28</sup> Brevet d'études du premier cycle.

Cela explique également pourquoi si peu de personnes de l'échantillon qualitatif ont obtenu un diplôme de l'enseignement primaire. Il existe des exemples de travail salarié qui ne nécessitent pas d'éducation formelle, comme l'augmentation de la demande de gardiens de sécurité pour les propriétés résidentielles appartenant aux plus aisés (Encadré 5). Il est cependant intéressant de noter que le récit de vie de la personne interrogée 39 (Pauvres chroniques, Geuben Zogui) diffère de celui de l'ouvrier agricole ordinaire, sur plusieurs points :

- Il a migré au Nigeria et au Cameroun, exerçant au fil du temps de nombreux métiers (cireur de chaussures, docker, ouvrier, porteur d'eau) et finissant chauffeur de taxi. Lui et son cousin se sont relayés pour rassembler rapidement l'argent et acheter leur propre tricycle.

Il s'est à nouveau marié, et ses oncles de Tahoua lui ont proposé de travailler dans la sécurité. Il a également aidé le mari de sa tante dans ses activités de maçonnerie et de plomberie, ce qui aurait pu lui être utile pour postuler à ce type d'emploi.

- Fait important, il avait un téléphone portable pour pouvoir être contacté si un poste se libérait.

### **Encadré 5. Gardien de sécurité : un emploi salarié pour homme**

Qu'elles soient locales ou le fait de groupes terroristes, l'urbanisation croissante et l'insécurité grandissante ont ouvert des possibilités de revenus salariaux par la création d'agences de sécurité dans les villes. La prolifération de l'entrepreneuriat et le déploiement timide des services publics de base ont créé le besoin de sécuriser de plus en plus d'espaces professionnels. À cela s'ajoute le besoin croissant de sécuriser les espaces domestiques tels que les villas privées. Cette opportunité d'emploi permet à des personnes qui n'ont pas nécessairement reçu une éducation ou une formation formelle de recevoir un salaire mensuel. La personne interrogée 39 (Pauvres chroniques, Geuben Zogui) « n'a pas été scolarisée, elle a passé son enfance entre l'école coranique et l'accompagnement de ses parents dans leurs activités quotidiennes à la campagne (travaux dans les champs, coupe du bois, ramassage de la paille) et les jeux avec ses camarades du même âge ». Contractant d'une société de sécurité locale en tant qu'agent de sécurité, il gagne un revenu mensuel régulier en travaillant et en vivant dans des propriétés résidentielles, ce qui lui a permis d'améliorer son niveau de vie :

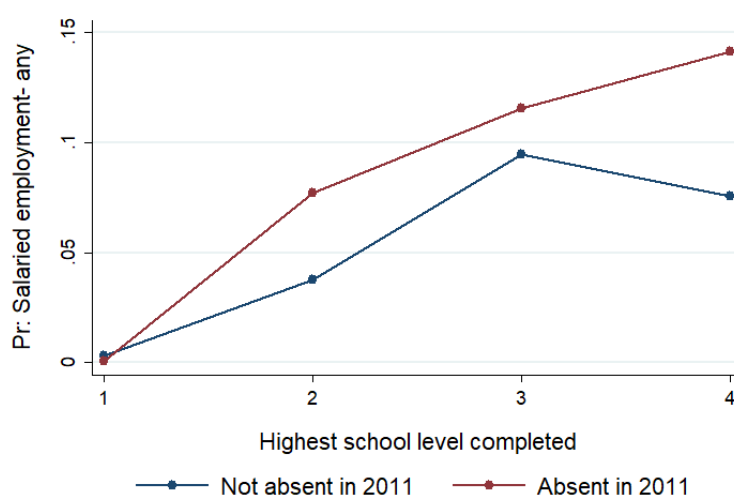
*Avec ce poste, grâce à Dieu, j'arrive à joindre les deux bouts. Mais je dois vous dire que j'ai eu un problème avec le [précédent] emploi que ma tante m'a trouvé. En fait, la personne n'a pas été juste envers moi. D'après le contrat, je devais recevoir un salaire de 35 000 francs CFA. Mais à la fin du mois, je me suis retrouvé avec 30 000 francs CFA. Chaque mois, il me disait m'avoir facturé pour mon uniforme et autres. Malgré tout, j'ai été patient jusqu'au jour où j'ai dû travailler comme agent de sécurité chez un homme dont la maison n'a pas de pièce annexe où je peux entrer quand il pleut. Il m'a dit de m'abriter dans la maison s'il pleuvait. Mais [quand c'est arrivé] l'homme n'était pas là et il n'y avait que sa femme. Je lui ai dit que je ne pouvais pas être agent de sécurité dans cette maison car c'était risqué pour un homme. Nous avons parlé jusqu'à ce que je lui dise que j'allais quitter ce travail. Après cela, je suis allée rencontrer le directeur d'une agence de baby-sitting. Je lui ai demandé de me contacter si un poste était disponible. Il a pris contact avec moi. J'ai connu cette agence par l'intermédiaire de mes collègues. Nous nous sommes vus et avons parlé des possibilités d'emploi. C'est ainsi que j'ai appris l'existence de cette agence. Quelques jours plus tard, il m'a contacté. Je suis allé à sa rencontre. Après la présentation du poste et de la grille salariale, j'ai signé le contrat pour*

50 000 francs CFA par mois. Grâce à Dieu, je peux payer le loyer et je subviens à mes besoins. Après trois mois, je me suis remariée et j'ai amené ma fille auprès de moi.

#### 4.2.4. Le rôle de la migration dans la combinaison des compétences et de la rentabilité des moyens de subsistance

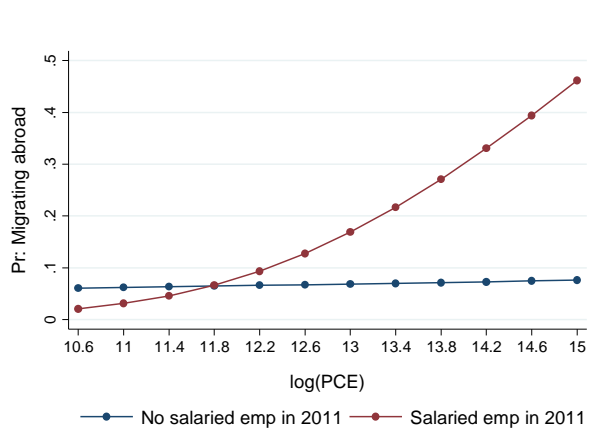
L'analyse de régression fournit un aperçu des liens entre la migration, l'emploi et l'éducation pour créer des échappatoires à la pauvreté, les résultats étant fournis à l'Annexe B. Premièrement, les individus du panel ayant migré au cours de la première année d'enquête étaient généralement plus susceptibles d'obtenir un emploi salarié au cours de la deuxième année, par rapport à ceux qui n'avaient pas migré. Lorsque l'on ventile par type d'emploi salarié, les différences sont beaucoup plus prononcées pour l'emploi salarié qualifié. En outre, la probabilité d'un emploi salarié augmentait chez les jeunes ayant migré et qui avaient également un niveau d'éducation élevé (jusqu'à l'école primaire et au-delà) (Figure 19). Le deuxième résultat clé est que non seulement la migration des jeunes instruits était une première étape vers l'emploi salarié, mais que la corrélation se vérifiait également en sens inverse. Plus précisément, l'emploi salarié lors de la première vague augmente la probabilité que les jeunes (principalement les jeunes hommes, comme indiqué ci-dessus) migrent à l'étranger lors de la deuxième vague, en particulier à des niveaux plus élevés de dépenses des ménages par habitant (Figure 20). Ventilée par type d'emploi salarié, cette corrélation n'est observée que pour les personnes ayant un emploi salarié qualifié.

Figure 19. Probabilité prédictive de travail salarié en 2014 pour les jeunes d'après leur migration en 2011



Source : analyse des données groupées LSMS-ECVMA.

**Figure 20. Probabilité prédictive de migration à l'étranger pour les jeunes en 2014, d'après le travail salarié en 2011**



Source : analyse des données groupées LSMS-ECVMA.

Les données qualitatives pour Zinder et Tahoua offrent un éclairage supplémentaire sur ces combinaisons et ces parcours. Dans les entretiens personnels de ceux qui se trouvent dans des trajectoires d'évasion de la pauvreté ou d'évasion durable, **la combinaison de moyens de subsistance flexibles et résilients, allant parfois de pair avec des migrations et généralement renforcées par des compétences acquises à l'école, par la formation professionnelle ou par l'observation d'autres personnes ayant réussi, est souvent fondamentale.** Les sorties durables de la pauvreté reposent souvent sur une première évasion puis sur une capacité à résister aux chocs et aux pressions systémiques sur les revenus et l'emploi. Il s'agit de développer une entreprise ou d'y ajouter de la valeur (vente d'articles de meilleure qualité, utilisation de véhicules pour réduire les coûts de transport, etc.) et/ou de se diversifier dans une nouvelle activité (compétences supplémentaires). La transition hors de la pauvreté est facilitée par les nombreuses expériences de migration des membres du ménage sur différentes générations (connues sous le nom de migration en chaîne) entre le lieu d'origine et les sites de migration où se trouve le réseau du ménage. Les plus jeunes remplacent les plus âgés dans la migration, et ces derniers assurent alors la gestion des envois des fonds vers le village, ainsi que le rôle de chef de famille pour toutes les épouses et les enfants qui restent au village. Ce processus se retrouve, par exemple, dans le rôle de gouvernante et de responsable des transferts de fonds pour la personne interrogée e 27 (Ni pauvres ni riches) à Bambey et la personne interrogée 33 (Pauvres chroniques) à Dogo. En outre, il existe une complémentarité entre la migration et l'agriculture. En effet, les revenus de la migration sont souvent investis dans ce secteur, et une partie de la récolte vendue est utilisée pour financer les coûts de transport pour le retour. Les deux sont utilisés pour financer les frais de reproduction et de cérémonie.

**L'analyse révèle également des investissements permanents dans les réseaux sociaux et le « capital social » sous formes d'assurance.** Les ressources (troupeaux de bétail, véhicules tels que les motos, et même les meubles de maison) fonctionnent comme un mécanisme d'assurance car ils peuvent être vendus en cas de difficultés. D'autres activités d'assurance potentielles comprennent les investissements dans des flux de revenus par le biais de biens immobiliers (revenus locatifs), dans la formation professionnelle ou la formation continue des enfants (sécurité d'âge). Les femmes participent également à l'épargne et à l'investissement grâce à la migration. Lorsqu'elles rejoignent leurs maris dans le pays de destination, la plupart d'entre elles ne participent aux activités génératrices de revenus, mais peuvent plutôt épargner pour leur propre usage à moyen terme. Elles peuvent économiser une partie de l'argent quotidien que leur donne le mari pour acheter des condiments ou garder pour leur propre compte une partie des céréales reçues pour préparer les repas (une boîte sur quatre, par exemple). L'épargne accumulée est ensuite renvoyée au village pour l'achat de petits ruminants à engraisser (sous la responsabilité d'un membre de leur foyer). Si les femmes ne rejoignent pas leur mari, elles ont tendance à faire de même avec ce que le chef de famille leur donne au village. Aussi, elles s'occupent elles-mêmes de leurs animaux.

**Dans certaines anecdotes personnelles, le bien-être n'était pas associé à la diversification en tant que telle, mais plutôt à l'implication des ménages dans des « secteurs à haut rendement »** et des emplois plus rémunérateurs au sein de ces secteurs, comme par exemple :

- Le commerce à petite ou moyenne échelle (l'échelle étant liée au volume du capital investi, aux bénéfices et à la valeur des articles vendus) ;
- Le fait de travailler en tant qu'ouvrier qualifié ou chauffeur de taxi expérimenté ;
- L'emploi salarié ;
- Le travail du métal, qui peut aller de la réparation d'outils agricoles au village à la soudure pour la construction de maisons rurales (toits en tôle), en passant par la tuyauterie pour la construction d'installations d'eau et sanitaires, sans oublier la soudure pour les chaînes d'approvisionnement manufacturières ;
- Le petit commerce, qui peut aller de la vente à bas prix de pâte frite (crêpes) dans des zones rurales où la demande est faible, à la vente de produits à plus forte valeur ajoutée, ou du même produit le long des routes très fréquentées d'une zone périurbaine.

**L'enchaînement des moyens de subsistance pour sortir de la pauvreté implique généralement qu'un travailleur faiblement rémunéré devienne qualifié (couture, conduite). Cela débouche sur un travail mieux rémunéré, permettant de créer une épargne investie dans de petites entreprises (femmes) ou dans la migration (hommes), avant de produire un capital utilisé dans le cadre d'entreprises plus importantes**

**(généralement masculines).** Ces grandes entreprises sont généralement des garages et des magasins de pièces automobiles, des boucheries, de petites enseignes informatiques, des commerces de médias numériques et des imprimeries. Il s'agit d'entreprises bien implantées et bien situées (quelques entreprises locales ont périclité lorsque le marché de l'une des régions a été fermé pour rénovation). Comme on l'a vu, la plupart d'entre eux sont le résultat de l'obtention antérieure de capital et de compétences, par exemple par la migration, l'héritage (capital ou compétences) ou l'observation. Les activités qui permettent de passer du petit commerce au commerce régulier à petite ou moyenne échelle, avec la possibilité de réaliser des bénéfices, concernent des biens de plus grande valeur ou davantage transformés/conservés : moringa, caroube, couscous, chou cuit, huile d'arachide et « boules », puis aphrodisiaques de plus grande valeur (qui peuvent être importés), lait et produits fromagers transformés, vêtements d'occasion. Les travaux les mieux rémunérés comprennent la couture, la conduite d'un taxi ou d'une moto. Dans ce processus, la migration est un moyen courant de générer du capital pour démarrer une entreprise. Dans certains cas, la migration offre la possibilité d'échapper à la pauvreté dans un premier temps. Puis, des investissements répétés dans le pays d'origine permettent de maintenir cette fuite durablement (Encadré 6). En l'absence d'accès au crédit, à l'épargne ou aux possibilités de gains locaux, la migration sert à accumuler des économies pour investir dans des entreprises.

#### **Encadré 6. Une migration réussie suivie d'investissements commerciaux de retour au pays**

Enfant, la personne interrogée 29 était inscrite à l'école publique avant d'être renvoyée en quatrième année, ce qu'elle attribue à des commérages malveillants. Il s'agit pour lui du plus grand choc de sa vie, car un ami qui y est resté poursuit désormais ses études en Chine. C'est à cette époque que son oncle, qui réparait des motos, l'a encouragé à apprendre auprès de lui. L'oncle a façonné son avenir, puisque la personne interrogée 29 est devenue son apprenti avant de devenir mécanicien et de réparer des motos.

La personne interrogée 29 souhaitait émigrer à 15 ans, mais ses parents ne lui ont pas permis. Il a travaillé comme apprenti et acquis des compétences qui lui seraient utiles plus tard dans la vie. Mais à l'époque, il ne gagnait pas beaucoup d'argent. Vers l'âge de 15-19 ans, il a décidé de devenir l'assistant d'un boucher du village. Ses revenus étaient irréguliers : « Je gagnais juste de quoi manger. Lorsque je vendrais 100 francs CFA de viande, j'en gagnais 10. J'étais rémunéré en fonction des ventes. Je gagnais souvent jusqu'à 500 francs CFA par jour. » Ces premières expériences expliquent ses compétences entrepreneuriales acquises avant sa migration.

À 19 ans, il a utilisé l'argent économisé grâce au travail dans le garage et à la vente de viande pour financer son voyage (40 000 francs CFA) à Abidjan, en Côte d'Ivoire (2001). Une fois arrivé à Abidjan, il a imité les gens de son village en travaillant comme docker pendant six mois. Après avoir gagné 25 000 francs CFA, il a abandonné cette activité et s'est lancé dans les cosmétiques, sur les conseils d'un de ses amis. Avec les gens de son village, il a cherché un endroit pour installer un petit kiosque. Il a commencé à économiser de l'argent et son entreprise a commencé à prospérer.

Il a alors commencé à envoyer de l'argent chez lui pour économiser en vue de constituer une dot pour épouser une fille de son village. Deux ans plus tard, il est retourné au village. En premier lieu, il a acheté

un terrain pour 90 000 francs CFA et construit sa propre maison afin de pouvoir quitter le domicile familial. Il s'est ensuite marié. Il est resté dans le secteur mécanique et agricole puis a commencé à acheter et vendre des motos.

En 2008, puis en 2015, il est retourné en Côte d'Ivoire, pour un séjour de dix mois à chaque fois. Il a travaillé dans la même entreprise de cosmétiques, puis est parti gagner de l'argent et investir dans le commerce des motos et des pièces détachées, ayant constaté que ça marchait. Il a ouvert un garage, puis un magasin de pièces détachées. Il est le premier du village à détenir un tel établissement.

Il participe également à un projet qui recrute des enfants non scolarisés de la commune et les confie à des mécaniciens en tant qu'apprentis. Les enfants suivent son enseignement depuis six mois. Selon lui, il est encore difficile de constater les résultats. « Les enfants que je supervise ont entre 15 et 16 ans. Parmi eux, il y a ceux qui ont fréquenté l'école publique traditionnelle et ceux qui ont fréquenté l'école franco-arabe. Ils ont tous le niveau de l'école primaire. Il n'y a aucune fille. »

#### **4.2.5. Les femmes, les normes de genre et les sorties de la pauvreté**

Les femmes ayant échappé à la pauvreté ont généralement trouvé le moyen d'acquérir un certain capital. Cela s'est souvent fait par le biais d'un processus « invisible » de négociation des normes traditionnelles avec les aînés et les parents masculins. Il peut s'agir d'une action innovante dans le cadre des normes traditionnelles. À titre d'exemple, être une « belle-fille idéale » jusqu'à acquérir une bonne réputation auprès de la belle-famille, avant d'entamer une négociation qui remet en cause une norme (faire du commerce, acquérir une compétence, ou se remarier avec un migrant afin d'obtenir un capital pour démarrer une entreprise). Ces aspects sont analysés ci-après.

##### *4.2.5.1. La négociation des normes comme échappatoire à la pauvreté par le divorce et le remariage*

**La base matérielle des modèles traditionnels de divorce et de remariage pour cette génération de jeunes a changé.** Dans le passé, l'hypothèse commune était qu'un divorce se produisait lorsqu'un homme prenait une seconde épouse, ou divorçait et épousait une nouvelle épouse. En effet, les hommes avaient généralement une propriété et un accès préférentiels et plus larges aux ressources, à l'emploi, à l'éducation, aux réseaux publics, etc. Cela peut entraîner une diminution des ressources de la première épouse, ou de l'épouse délaissée et de ses enfants, qui peuvent subir une mobilité descendante en raison d'une diminution de la part des biens familiaux, des récoltes et du revenu du mari pour financer ses besoins d'entretien et ceux de ses jeunes enfants. Cependant, en raison de la combinaison de la pauvreté, de la détérioration de l'accès à la terre, de la saturation des marchés de travail locaux et des problèmes que rencontrent les pauvres chroniques pour trouver de l'argent (pour migrer ou accumuler du capital afin d'investir dans le commerce), nous constatons que de nombreux jeunes hommes sont sans emploi ou gravement sous-employés et ne possèdent pas de ressources.



**C'est dans ce contexte que les femmes semblent initier le divorce de manière précoce si leur premier mari ne parvient pas à subvenir à leurs besoins.** Les jeunes divorcent et se remarient plus facilement que leurs aînés. Dans l'analyse de régression, parmi les ménages dirigés par des jeunes, le veuvage, le divorce ou la séparation du chef est associé à une plus faible probabilité d'appauvrissement (la corrélation n'est pas significative pour l'ensemble des ménages du panel). La plupart des individus qui entrent dans cette catégorie sont des femmes. Sur le plan descriptif, près de la moitié (44 %) du petit nombre de ménages dirigés par des femmes sont veuves, divorcées ou séparées, contre 1 % de ménages dirigés par des hommes. Sur le plan qualitatif, à Tahoua et à Zinder, le divorce fait souvent partie d'une stratégie permettant d'échapper à la pauvreté. De plus en plus, nous constatons que les jeunes hommes s'appauvrissent après s'être séparés de leurs femmes salariées et que les jeunes femmes divorcent de leur premier mari « pauvre » ou « polygame » avant de se marier en secondes noces pour échapper à la pauvreté. Dans le cadre d'un divorce, la femme rend l'argent de la dot à l'homme, mais le trousseau, et en particulier le mobilier, reste la propriété de la femme divorcée.

**Le soutien intergénérationnel a tendance à se réduire, et les jeunes paient de plus en plus souvent pour leurs propres mariages.** Cela peut s'expliquer par le fait que les jeunes possèdent désormais leurs propres ressources ou ont leurs propres revenus (moutons, revenus commerciaux ou migratoires) ou, dans les zones rurales, par le fait que les parents ont de moins en moins accès à des terres fertiles et aux rendements (« l'absence de socle » citée par les jeunes dans les FGD, voir la Section 3.2 et l'Annexe B). La commercialisation du capital de la mariée fait que les jeunes hommes peuvent être amenés à retarder leur mariage. Cela signifie également que les femmes ou leurs parents doivent conserver des économies en prévision d'un éventuel divorce. Les meubles constituent à la fois des actifs et des économies pour la femme divorcée, qui peut les utiliser pour un prochain mariage, ou les vendre pour gérer les imprévus ou investir (pour migrer, par exemple).

**Le travail de terrain a également mis en évidence les moyens par lesquels les femmes âgées échangent/accumulent le capital requis pour aider la jeune génération, qui ne dispose pas des garanties (ressources) nécessaires pour contracter des prêts formels, comme indiqué dans la Section 3.3.3.** En effet, aucun fournisseur de crédit formel ne semble accorder de prêt aux jeunes ruraux démunis ou pauvres ne disposant pas de garanties suffisantes (ressources). Le marché du crédit peut donc fonctionner de manière informelle à travers les générations (le capital de l'ancienne génération finance la migration et le commerce des jeunes). Cela peut notamment se produire par l'accumulation de meubles après le divorce (conformément au principe selon lequel la femme divorcée hérite du mobilier, en vigueur chez les *Haoussas*). Cela a conduit au développement de marchés/trocs (« *jogol* »<sup>29</sup>), gérés par des femmes entrepreneurs qui échangent

---

<sup>29</sup> Le troc est souvent défini comme « l'échange de biens (autres que de l'argent) contre un ou plusieurs autres ». Cela qui implique une opération économique par laquelle chaque participant transfère la propriété d'un bien (ou d'un ensemble de biens) et en

principalement des meubles mais également d'autres produits et services auxiliaires. À partir de quelques rencontres sur le terrain, l'équipe a remarqué trois caractéristiques principales pour cette activité. Premièrement, les femmes qui exercent cette activité sont dans la force de l'âge (plus de 35 ans et moins de 55 ans, selon les estimations). Il s'agit de leur activité principale. Elles achètent des meubles à d'autres femmes à bas prix, les remettent en état en faisant appel à un réseau de travailleurs, comme des menuisiers et des peintres (créant ainsi des emplois), puis les revendent sur le marché. Deuxièmement, ces marchés étaient implantés dans des zones urbaines/périurbaines ; l'équipe n'en a pas trouvé dans les petits villages ruraux. Troisièmement, la plupart des articles achetés par les entrepreneuses du *jogol* ont été obtenus auprès de femmes divorcées vendant les biens de leur trousseau, ou lors de ventes destinées à financer des baptêmes ou des festivités. En outre, sur le marché *jogol*, les commerçantes vendent souvent des articles ménagers en plus des meubles.

**En dépit du succès du marché du mariage, certaines normes sexo-spécifiques perdurent et peuvent empêcher les femmes de se remarier.** Au Niger, les relations sexuelles prémaritales sont socialement interdites bien que fréquentes, et les mariages sont donc également fréquents (Diarra et al., 2019). L'incitation culturelle au mariage va de pair avec des expériences de mariage précoce chez les adolescentes. Le gouvernement nigérien a fait de la lutte contre le mariage précoce l'une des stratégies phares de sa politique démographique et, dans nos sites d'enquête, nos interlocuteurs ont confirmé la diminution de ce phénomène.<sup>30</sup> Selon un groupe de femmes de Dogo, le recul de l'âge du mariage des filles est dû à l'augmentation de la dot demandée, ce qui laisse entendre que les hommes auraient des difficultés à trouver une épouse :

*« L'augmentation de la dot fait que les jeunes filles se marient un peu tard. Auparavant, elle s'élevait à 12 000 francs CFA et deux pages, et ce pour toutes les catégories sociales. Mais au cours des dix dernières années, ces montants sont passés à 50 000 francs CFA (pour les ménages moyens), voire plus de 300 000 francs CFA pour les riches » (FGD, femme, Dogo).*

Des normes sexo-spécifiques freinant le remariage ont parfois été observées dans le cadre de certaines histoires de vie. Dans le cadre d'un second mariage, la personne interrogée 4 (Sorties de la pauvreté, Bambeye) a divorcé de son mari pour échapper à un mariage polygame et très précoce (14 ans). « Elle a divorcé et s'est remariée avec le fils du chef du village. Cependant, son nouveau mari lui a demandé de renvoyer sa fille, issue de son

---

reçoit un autre. Au Niger, le concept de *jogol* est quelque peu similaire, mais pas exclusivement lié à la définition de « troc » ci-dessus. Il renvoie généralement aux pratiques informelles pouvant également impliquer de l'argent ou des services. En fonction de la nature des biens échangés, le *jogol* peut également être considéré comme illicite. Par exemple, dans le secteur de la santé, le *jogol* implique un type de pratique informelle désignant « toutes les transactions à caractère lucratif, qu'elles soient de nature légale ou plus souvent illégale, qui se produisent dans les établissements de santé » (Gruénais et Fall, 2002).

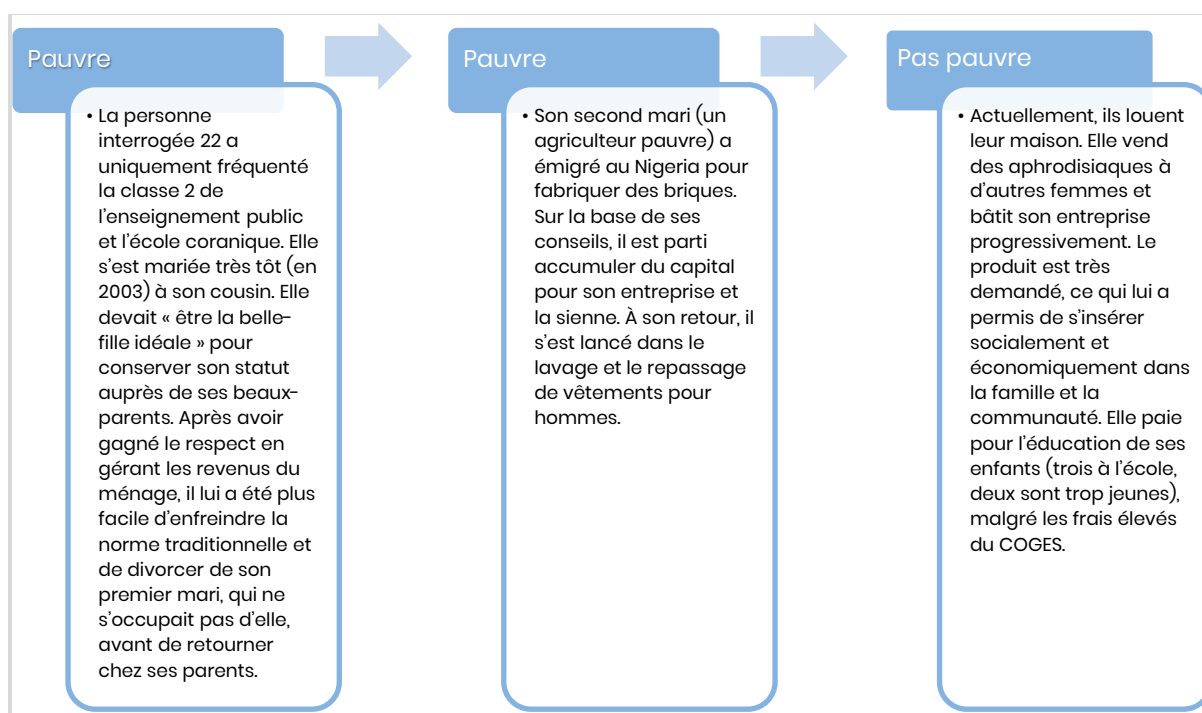
<sup>30</sup> « Nous constatons que les mariages précoces ont fortement diminué. Il y a une dizaine d'années, les filles se mariaient à l'âge de 13 ans. Mais dernièrement, elles ont au moins 17 ou 18 ans. Il existe cependant quelques cas de mariage précoce de filles de 13 ans » (FGD, femme, Dogo).

précédent mariage, dans la famille de son père (une norme courante en ASS). Suite à son refus, il a divorcé. Elle est ensuite retournée auprès de son premier mari et s'est associée avec sa seconde épouse qui avait suivi une formation professionnelle de couture. Elles travaillaient ensemble à la couture et à la vente de vêtements » (entretien 4). Cet exemple suggère que si les jeunes subissent une pression financière, ils sont peut-être aussi devenus plus autonomes : ils ont leurs propres sources de revenus et ne dépendent pas toujours de leurs parents.

#### 4.2.5.2. Acquisition d'une agence et travail familial

**Compte tenu de ces normes variées et parfois fluides, certaines femmes respectent les règles pour échapper à la pauvreté tout en restant acceptée socialement** (Encadré 7). Les sorties de la pauvreté sont plus durables lorsque les jeunes femmes parviennent à gagner la confiance et la légitimité de leurs actions en tant que membres économiques actifs et productifs du ménage. Cela requiert une attention et une réflexion particulières, étant donné les dynamiques locales et intra-ménage au sein desquelles elles évoluent. Par exemple, la personne interrogée 22 (Sorties de la pauvreté, Dogo) vivant à Zinder a travaillé dans le cadre des normes sexo-spécifiques dictées par les relations au sein de son ménage (la « belle-fille idéale »). Mais elle a également su s'en servir pour s'opposer à d'autres normes et finalement développer son propre commerce indépendant. Elle profite d'un contexte qui a permis aux femmes de « jouer le jeu » en tant qu'« épouses idéales » pour empêcher leurs maris salariés de vagabonder.

#### Encadré 7. « Jouer selon les règles » pour sortir de la pauvreté



Cette anecdote personnelle de la personne interrogée 21 (Sorties de la pauvreté, Karakara) constitue un bon exemple de ces processus multiples (Encadré 8).

### **Encadré 8. De multiples processus contribuant à la sortie de la pauvreté**

**Raison 1 : elle a fréquenté l'école coranique dans son enfance (et pratiquait aussi le *tala tala*) et fréquente toujours une école arabo-islamique pour adultes.** La personne interrogée 21 (Sorties de la pauvreté, Karakara) a suivi un enseignement coranique durant son enfance. La journée, elle s'occupait des tâches domestiques (*tala tala*) et fréquentait l'école coranique. Au réveil, elle prenait un petit déjeuner avec la pâte de la veille (s'il en restait). Puis elle balayait, allait au marché acheter les denrées pour préparer les haricots avec du riz qu'elle vendait en tant que *tala tala*. De 9 h à 11 h, elle se rendait à l'école coranique. Une fois rentrée chez elle, elle se préparait pour le *tala tala*. Elle rentrait à la maison entre 14 et 15 h après avoir tout vendu. Pour son déjeuner, elle mangeait parfois le riz qu'elle vendait. Elle retournait ensuite à l'école coranique, qui se terminait à 18 heures.

**Raison 2 : toute la famille travaille.** À 15 ans, la personne interrogée 21 a rencontré son mari au marché de Dolé (où les jeunes migrants discutaient avec leurs amis pendant leur pause). Son oncle paternel a organisé le mariage et a reçu la dot. Il a émigré au Nigeria lorsqu'ils se sont mariés et a envoyé de l'argent au foyer. C'est à ce moment-là qu'elle a abandonné son travail de vendeuse de rue (*tala tala*) au profit d'un travail à domicile, plus digne d'une femme mariée.

**Raison 3 : le commerce de commission avec les économies du mari migrant.** Pour son premier revenu, la personne interrogée 21 a vendu de l'huile d'arachide, qu'elle a reçue à crédit (commerce de commission). Elle a vendu 4-5 litres d'huile au prix de 800 francs CFA le litre. Au bout de 3-4 jours, elle avait gagné 150 francs CFA par litre (soit environ 150 par jour). Elle économisait l'argent qu'elle recevait de son mari migrant pour les dépenses du ménage.

**Raison 4 : accès à un cours de formation professionnelle en couture.** Pour son deuxième revenu, la personne interrogée 21 s'est inscrite à une formation de deux ans (CFM) en couture, broderie et tricot. La petite sœur du chef de quartier lui en avait parlé. Les frais d'inscription à cette formation s'élevaient à 13 000 francs CFA par an, payés en plusieurs fois. Elle a également acheté du petit matériel (fils et aiguilles). Elle a terminé la première année, mais n'a pas pu poursuivre en raison de difficultés financières. Elle n'a donc pas obtenu son diplôme. Cependant, cela lui a permis de créer une nouvelle activité rémunératrice. L'absence de demande l'a incitée à se concentrer sur le raccommodage des vêtements. Elle possède une machine à coudre. (Dans les FGD masculins et féminins, il a été question d'enfants qui n'allaient pas à l'école parce que leurs vêtements étaient déchirés ; la demande en vêtements raccommodés, plutôt que d'en fabriquer de nouveaux, peut également témoigner de la pauvreté de la région où elle réside).

**Raison 5 : Elle a quelques biens.** Elle vit dans une maison héritée qu'elle partage avec la famille de son frère à Karakara, et nous pensons qu'elle a trois moutons.

**Raison 5 : Son mari est revenu de migration il y a dix ans. Il a un revenu irrégulier, mais suffisant si on l'associe à ses propres revenus et à ceux de ses enfants.** Près d'un mois après le mariage, le mari de la personne interrogée 21 est reparti en exode (migration). Il travaillait dans une boulangerie et était payé au jour. Chaque mois, pendant les trois premières années, son mari lui envoyait 6 000 francs CFA lorsqu'il était au Nigeria. Il rentrait régulièrement chez lui. Cela fait maintenant dix ans que le mari a cessé de migrer. Il a ensuite exercé trois activités pour subvenir aux besoins de sa famille : gestionnaire d'une fontaine à eau au marché de Dolé, une activité qui n'était pas rentable en raison des factures d'eau élevées ; transporteur en pousse-pousse de bidons d'eau aux commerçants du marché ; et vendeur de plats à base de niébé et de riz. Aujourd'hui, ils ont toujours du mal à payer les frais du COGES (son fils aîné a dû quitter l'école parce qu'ils ne pouvaient pas payer) et donc à maintenir leurs enfants à l'école.

---

### 4.3. Appauvrissement et sorties temporaires de la pauvreté

---

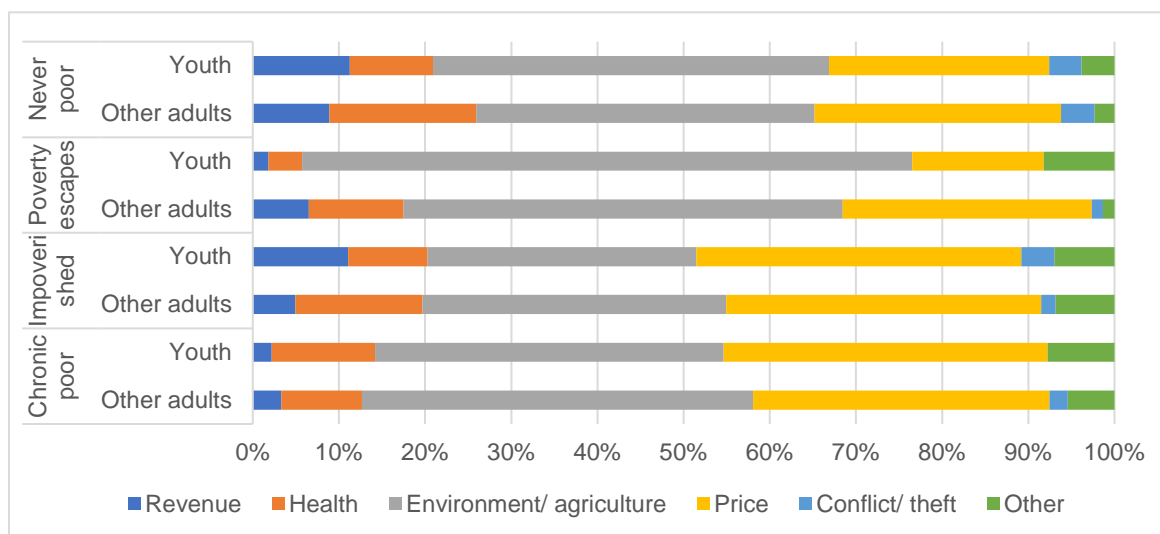
Même pour les jeunes qui parviennent à échapper à la pauvreté, et pour d'autres qui n'étaient pas pauvres à l'origine, la prévalence et la manifestation d'une série de chocs et de facteurs de stress dans leur contexte les rendent susceptibles de tomber dans la pauvreté. D'après les données qualitatives, la plupart des jeunes interrogés à Tahoua et Zinder vivent dans de grands ménages intergénérationnels (ils vivent dans la maison de leurs parents ou beaux-parents, même s'ils ont un conjoint et de jeunes enfants). Ceux qui vivent en milieu rural pratiquent une agriculture de subsistance sur les terres du père et contribuent au ménage avec leurs propres revenus. Dans ce contexte, ils sont sujets à de fortes variations de leur bien-être. Les sections ci-dessous analysent les principaux chocs liés aux moyens de subsistance qui plongent les ménages dans une pauvreté nouvelle ou plus profonde, et la manière dont ils peuvent interagir avec les chocs liés à la composition des ménages mentionnés ci-dessus.

#### 4.3.1. Chocs sur les moyens de subsistance

##### 4.3.1.1. Prévalence et types de chocs

**Dans l'analyse des données du panel, les ménages qui sont tombés dans la pauvreté entre les années d'enquête étaient plus susceptibles de signaler des chocs de prix et de santé par rapport aux autres trajectoires** (Figure 21). Les chocs environnementaux ou agricoles étaient courants et, dans de nombreux cas, les chocs de revenus peuvent également être liés aux conditions climatiques qui entraînent des changements de prix. Cela montre la nécessité d'aborder les questions de durabilité dans les trajectoires de croissance et d'inclusion. Selon le statut des jeunes, il y avait peu de différence dans la présence de ces différents types de chocs. Les chocs sanitaires et les chocs de prix font une légère exception : des différences sont apparues en fonction de la trajectoire de pauvreté. Plus précisément, parmi les ménages qui ont échappé à la pauvreté, seuls 3 % des ménages dirigés par des jeunes ont souffert de chocs de santé et de prix, contre 9 % des autres ménages. Les chocs de revenus étaient toutefois beaucoup plus courants parmi les ménages pauvres dirigés par des jeunes. Il est également intéressant de noter que les conflits et les vols étaient plus fréquents chez les jeunes démunis que chez les autres adultes. Nous reviendrons sur ce point un peu plus tard.

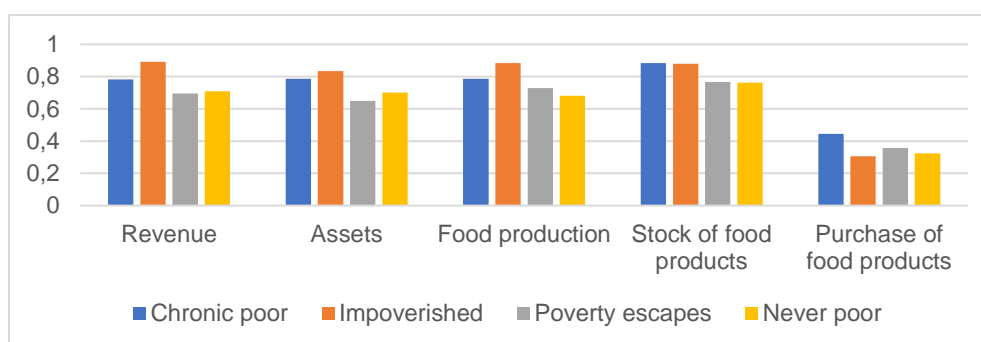
**Figure 21. Chocs par trajectoire de pauvreté, dernière année d'enquête**



Source : analyse des données LSMS-ECVMA, 2014.

C'est notamment pourquoi on observe un taux plus élevé de réduction des revenus, des actifs et de la production alimentaire pour les ménages démunis par rapport aux autres trajectoires (Figure 22). Par exemple, 88 % des ménages démunis qui ont subi un choc ont vu leur production alimentaire diminuer à la suite de ce choc, contre 79 % des ménages chroniquement pauvres et 73 % de ceux qui ont échappé à la pauvreté. Cela donne à penser qu'il est plus que nécessaire d'étendre la protection sociale pour atteindre davantage de personnes en situation de pauvreté. Du point de vue de l'assistance sociale, il pourrait être intéressant de revoir le système de réponses ad hoc aux chocs (subventions, les filets de sécurité d'urgence contre les crises de sécurité alimentaire) et développer un programme national de transferts en espèces plus étendu. Les autorités locales y joueraient un rôle plus important en aidant au ciblage et à la distribution, augmentant ainsi la capacité des populations locales à demander une expansion des transferts en cas de choc.

**Figure 22. Diminution des stocks et des flux à la suite d'un choc, dernière année d'enquête**



Source : analyse des données LSMS-ECVMA, 2014.

**Il est toutefois intéressant de noter que les effets des chocs varient en fonction de l'âge du chef de ménage.** L'analyse de régression indique que si la survenue d'un choc au cours de la dernière année d'enquête est associée à une probabilité accrue d'appauvrissement et à une probabilité réduite d'échapper à la pauvreté parmi tous les ménages, le résultat n'est plus significatif lorsque la régression se concentre sur les ménages dirigés par des jeunes. Cela pourrait refléter une plus grande capacité des ménages dirigés par des jeunes à manœuvrer vers de nouveaux moyens de subsistance, ou plus généralement à faire face aux chocs climatiques, par rapport aux ménages plus âgés. Cela pourrait également laisser à penser que la jeunesse pourrait être déterminante pour échapper à la pauvreté, étant donné cette plus grande résilience face aux chocs. Notons tout de même que parmi les personnes qui échappent à la pauvreté, les ménages dirigés par des jeunes étaient beaucoup moins susceptibles de subir des chocs de revenus ou de santé et plus susceptibles de subir des chocs agricoles ou environnementaux (Figure 21). Le profil de choc de ces ménages suggère que la présence d'individus relativement en bonne santé dans les jeunes ménages, et peut-être une plus grande capacité à manœuvrer vers des moyens de subsistance diversifiés pour résister aux chocs de revenus, pourrait contribuer à la résilience des jeunes adultes.

**Malgré cela, les chocs liés aux conflits étaient généralement associés à une réduction des sorties de la pauvreté.** Les données de l'ACLED (projet de données sur la localisation et les événements des conflits armés)<sup>31</sup> nous permettent d'aller plus loin dans l'analyse. D'un point de vue descriptif, les données sur les conflits au niveau de la zone provenant de l'ACLED indiquent que 9 % des ménages en 2011 vivaient dans des zones qui se trouvaient jusqu'à 20 km d'un événement d'affrontements (généralement armés) au cours de l'année de l'enquête. L'analyse de régression indique également que parmi l'ensemble de l'échantillon de chefs de ménage, les décès dus aux conflits d'une manière générale (affrontement, explosions, événements stratégiques, protestations, émeutes ou violence contre des civils) n'ont pas d'association statistiquement importante avec les trajectoires de pauvreté. Toutefois, pour les ménages dirigés par des jeunes, un nombre plus élevé de décès liés au conflit était associé à une probabilité plus faible de sortie durable de la pauvreté et à une probabilité plus élevée d'appauvrissement. Dans le même temps, ce nombre est également associé à une probabilité plus faible de pauvreté chronique et à une probabilité plus élevée de ne jamais être pauvre. Il se pourrait que certains jeunes, aux deux extrémités de la distribution de l'aide sociale, aient recours à la violence comme stratégie pour maintenir leur consommation ou pour améliorer leur bien-être. En effet, dans la littérature sur le Niger, on retrouve certaines preuves d'incitations économiques à la violence répétée, comme les jeunes Foulanis du nord de Tillabéri contre les Touaregs Dawsak maliens qui volent leur bétail (Oumarou, 2015). Bien qu'ils soient spécifiques aux lieux et qu'ils doivent, de fait, remis dans leur contexte ethno-politique, les tensions interethniques existantes ou les événements de

---

<sup>31</sup> <https://acleddata.com>.

déstabilisation (ICG, 2018) peuvent aggraver la violence ou renforcer le commerce illicite (Olawale, 2013; OIM, 2019).

**Outre les conflits, d'autres chocs et facteurs de stress peuvent empêcher de sortir de la pauvreté. Selon les données qualitatives, les personnes provenant de Tahoua et de Zinder qui échappent temporairement à la pauvreté ne sont pas en mesure de résister à l'association de tendances systémiques et de micro-chocs. Les tendances systémiques (ou « chocs de covariation ») désignent les effets d'une économie en déclin, du changement climatique ou des changements de politique (affectant, par exemple, les coûts de l'éducation). Les micro-chocs (ou « chocs idiosyncratiques ») désignent, par exemple, le décès d'un soutien de famille et les problèmes de santé, d'endettement ou sociaux. Pour les personnes interrogées, les chocs économiques et les facteurs de stress qui conduisent au chômage au niveau macroéconomique peuvent être synonymes d'un retour de migration infructueux dans le pays d'origine, qui peut être encore aggravé par des chocs sanitaires. Un choc sanitaire peut se manifester sous la forme d'un triple choc : la maladie d'un soutien de famille (perte de moyens de subsistance), la perte de revenus de la personne qui s'occupe de la personne malade et les frais médicaux. Combinés, ils conduisent tous les trois à appauvrissement des ménages.**

**Tableau 3. Nombre de cas des entretiens personnels avec un type particulier de choc parmi les trajectoires de pauvreté**

Nœuds	Sorties de la pauvreté (n=10)	Jamais pauvre (n=8)	Sorties temporaires de la pauvreté (n=8)	Appauvris (n=5)	Pauvres chroniques (n=18)	Total (n=49)
Décès du soutien de famille	0	0	1	3	5	9
Santé	1	3	1	1	5	11
Problèmes sociaux	0	0	0	1	3	4
Problèmes traditionnels	3	2	1	0	1	7
Gangs	0	0	0	0	2	2
Dette	0	0	0	1	1	2
Économie en déclin	0	3	0	0	2	5
Chocs environnementaux	0	1	0	1	3	5



**Dans l'analyse de régression, les jeunes chefs de famille qui occupaient un emploi salarié de cadre ou d'ouvrier qualifié avaient une probabilité plus faible de s'appauvrir par rapport à ceux qui n'avaient pas ce statut.** Cependant, seule la perte de cette source de revenus suffisait parfois à appauvrir le ménage. En effet, dans les données qualitatives, la réforme du personnel enseignant de 2017 représente un choc de subsistance covariable qui a entraîné la perte d'un emploi salarié pour certains enseignants. Cette année, compte tenu du très faible niveau de connaissances des élèves du primaire (situation révélée par les résultats des tests réalisés par l'évaluation internationale *Performances du système éducatif* nigérien, PASEC), le Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, de la Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique a organisé des évaluations nationales des contractuels du primaire.<sup>32</sup> La personne interrogée 30 (Appauvris, Bambeye) se souvient qu'ils ont passé le test pratique avant d'être évalués sur la tenue de la classe, partant du principe que cela améliorerait le niveau d'enseignement et corrigerait les lacunes. Le choc de sa vie a été d'échouer à l'évaluation des enseignants contractuels. Tous ses projets (construction d'une maison, mariage) sont tombés à l'eau : « J'étais bien quand j'étais professeur, j'avais mon salaire, ma moto. J'étais bien vu au village ; J'aidais ma mère, mes frères et sœurs. Aujourd'hui, je n'ai plus rien. »

**En plus d'être déçus, ceux qui ont échoué à ce test ont également vécu une véritable humiliation publique : pour leur entourage, cet échec est la preuve de leur incompetence, débouchant sur une exclusion tant sociale qu'économique.** « Les gens ont une compréhension différente de cette évaluation des enseignants contractuels. Les habitants du village pensent que nous sommes ignares et incompetents, et que c'est pour cette raison que nous avons été renvoyés. D'où la stigmatisation dont nous faisons l'objet » (Entretien 28, Sorties temporaires de la pauvreté, Bambeye). Cette stigmatisation rendait d'autant plus difficile le retour au chômage qu'il s'accompagnait d'une baisse de leur niveau de vie. Leur objectif était alors de saisir les opportunités d'emploi dans d'autres institutions publiques ; au moment de nos entretiens qualitatifs (la première quinzaine de janvier 2020, avant le début de la pandémie de COVID-19), l'annonce du concours d'entrée dans la police avait mobilisé nombre de ces jeunes à la recherche d'un emploi. Nous avons rencontré plusieurs enseignants demandeurs d'emploi qui s'entraînaient pour les tests prévus le 19 janvier 2020.

---

<sup>32</sup> Les actions d'amélioration de la qualité de l'enseignement ont été multiples selon les ICs: l'évaluation des enseignants contractuels « craie en main » en juin 2017 ; le suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une feuille de route pour la restauration de la qualité en septembre 2017 ; le redéploiement des enseignants excédentaires des zones urbaines vers les zones rurales, avec plus de 1000 enseignants redéployés en 2017 de Niamey vers l'intérieur du pays et une deuxième vague qui a eu lieu en 2020 ; la gestion du personnel enseignant contractuel du primaire par les communes; l'amélioration de la qualité et de la fiabilité des données statistiques collectées et analysées au niveau du Ministère de l'Enseignement Primaire.

#### 4.3.1.2. Précarité du travail en milieu périurbain

**Exercer des activités instables et à faible revenu (souvent du travail périurbain précaire dans le secteur des transports**, étant donné l'urbanisation croissante et les processus associés qui nécessitent le transport de biens ou de personnes) constitue une alternative courante aux formes de travail salarié. Le métier de manutentionnaire de fret semble être une activité à la portée de tout individu physiquement fort. Souvent, les jeunes hommes travaillent comme manutentionnaires de camion de fret, surveillant les camions de marchandises importées aux abords des grands établissements commerciaux pour aider au déchargement, au stockage dans les magasins ou à la livraison aux commerçants de détail. Ce travail est rémunéré à la pièce, pour chaque camion déchargé. Par exemple, l'entretien 31 (Sorties temporaires de la pauvreté, Bambeye) indique que : *lorsque les véhicules arrivent chargés de marchandises (millet, sorgho, maïs), ils [les propriétaires des établissements] font appel aux jeunes les plus aptes physiquement pour les décharger. Ce travail peut leur rapporter à chacun jusqu'à 4 000 francs CFA par camion déchargé.* La personne interrogée est l'un des jeunes les plus forts du village. Pour maximiser leurs revenus, certains utilisent un *pouss-pouss* ou plus rarement, une charrette à traction animale. Il apparaît que les enfants participent également à cette activité. Il s'agit en général de garçons qui effectuent des livraisons légères, à plus petite échelle (comme porter les sacs de condiments des producteurs jusqu'aux marchés).

**Dans le transport de personnes, le système *kabou-kabou* (taxi-moto) s'est très vite répandu comme une activité lucrative chez les jeunes hommes dans la plupart des villes, zones périurbaines et campagnes** au Niger, comme dans toute l'Afrique subsaharienne. Ceux qui ont des motos-taxis font partie des mieux lotis.<sup>33</sup> Certains en font leur travail à temps plein ou à temps partiel, et donc leur source principale de revenus. D'autres optent pour une stratégie de cumul d'activités interdépendantes, comme nous le verrons plus tard. Le trajet moyen en ville est relativement peu coûteux, estimé à 200 à 300 francs CFA par passager transporté. Par contre, les trajets vers les villages peuvent atteindre entre 2 500 et 3 000 francs CFA. En fin de journée, les recettes peuvent être intéressantes lorsque le conducteur transporte deux passagers en même temps, surtout lors des marchés qui attirent de nombreux clients potentiels. Comme le note la personne interrogée 37 (Ni pauvres ni riches, Gueben Zogui) : « *Avec l'argent gagné, j'arrive à subvenir à mes besoins, à épargner, et à aider à mes amis. Je les aide pour qu'ils m'aident à leur tour le jour où je n'aurai plus d'argent. Je donne aussi souvent de l'argent à ma mère.* » Cela témoigne également des alliances entre les jeunes hommes chauffeurs de taxi, qui se soutiennent mutuellement dans les moments difficiles. Toutefois, les personnes vivant dans la pauvreté ne peuvent pas toujours bénéficier de ce système d'aide financière.

---

<sup>33</sup>Une abondante littérature a cependant montré que les motos-taxis sont source de certains problèmes en termes d'accidents, de gestion du trafic et aussi de pollution sonore et atmosphérique (Diaz Olvera et al., 2016).

**Certaines formes d'engagement dans cette activité peuvent être particulièrement précaires.** Dans certains cas, le conducteur loue une moto (*kamamini*) et verse au prêteur une somme quotidienne. Le conducteur devient un travailleur et locataire, et non un propriétaire d'entreprise. Cette situation très courante réduit le revenu du chauffeur et sa capacité à dégager un excédent pour investir dans son propre taxi et sa propre entreprise. Il n'est pas rare qu'un chauffeur qui loue un taxi à un propriétaire sous-loue à son tour le taxi quand il n'est pas de service pour recevoir une part de l'argent de la location. Le dernier de cette chaîne demeure le moins autonome d'un point de vue économique, et le premier à perdre son emploi, même s'il aide souvent les jeunes hommes à apprendre à conduire.

*C'est grâce au taxi-moto qu'il parvient à vivre. En ce qui concerne ses moyens de subsistance, il tire ses ressources financières d'une moto achetée par le grand frère de son ami. Chaque jour, il le paie 2 000 francs CFA. (...) « Je n'ai pas eu l'occasion de changer de moto. C'est difficile quand on n'a pas la sienne. Si la personne possède sa propre moto, elle peut en acheter une autre. Mais ça prend du temps et dépend du courage et de la chance de la personne » (Entretien 37, Ni pauvres ni riches, Gueben Zogui)*

**Les données font émerger d'autres contraintes.** L'une d'elles est le risque de se faire arrêter par la police sans de permis de conduire, qui coûte 65 000 francs CFA. La concurrence d'autres moyens de transport tels que l'*adaidaita* (tricycle-taxi), qui a l'avantage de pouvoir accueillir plusieurs passagers et des bagages, représente un deuxième défi est que les conducteurs de *kabou kabou*. De plus, selon un FGD composé de femmes à Karakara, les passagères préfèrent ce moyen de transport car, contrairement au *kabou-kabou*, elles n'ont aucun contact physique avec les chauffeurs. Enfin, l'*adaidaita* accorde aux femmes une bien plus grande mobilité dans leurs activités commerciales, notamment pour le transport de leurs marchandises lors des approvisionnements.

**D'autres chocs économiques pourraient également entraîner un triple choc, similaire au choc sanitaire décrit plus haut.** Par exemple, la personne interrogée 42 (Sorties temporaires de la pauvreté, Karakara) note que la fermeture du marché de Dolé à Zinder pour cause de travaux de rénovation lui a fait perdre sa boutique, sa clientèle et son matériel. Son niveau de vie a baissé. Il se dit aujourd'hui pauvre, même s'il effectue encore des réparations et des travaux d'entretien sur commande. La non-participation à la planification locale des initiatives de réhabilitation ou de rénovation peut constituer un problème majeur pour la survie professionnelle des jeunes travailleurs vulnérables et pauvres. La participation des commerçants à la planification urbaine municipale est limitée dans les zones étudiées, et cette caractéristique est commune à de nombreux autres pays d'Afrique subsaharienne.<sup>34</sup> L'urbanisation des villes secondaires devrait prévoir un meilleur espace et une meilleure voix

---

<sup>34</sup> Par exemple, au Kenya, on prétend que la zone de planification spéciale de Mukuru à Nairobi est pleine de promesses d'emploi, alors que le conseil municipal de Nairobi expulse des milliers de pauvres d'autres quartiers informels.

pour les commerçants (formels ou informels), car l'absence de ces derniers aggrave considérablement la précarité de leurs emplois.

**Les femmes ont souvent une charge supplémentaire, car elles doivent faire face à des capacités de résilience économique réduites en raison des normes sexo-spécifiques dominantes qui limitent leur accès à certaines opportunités de subsistance en dehors de la maison.** L'encadré 9 décrit le lien entre l'appauvrissement d'une femme de 48 ans et son absence d'actifs et de revenus propres. Elle dépend du mariage pour assurer son inclusion sociale et économique.

#### **Encadré 9. L'appauvrissement des femmes : de princesse à pauvre**

La personne interrogée 24 (Appauvris, Dogo) note : « Je suis passée de princesse à domestique. Je suis donc dans une situation de dénuement. Je me suis mariée à l'âge de 15 ans, c'était un mariage familial arrangé par mes parents avec un cousin [ni pauvre ni riche, niveau de bien-être 4]. Chez mon mari, je ne travaillais pas, il [un chef de canton] me donnait tout ce dont j'avais besoin [riche/résilient, niveau de bien-être 5] mais il est mort. Ma situation de dénuement a commencé avec mon deuxième mari. Il était *Dan Banga* [police du village]. Il ne me donnait rien, alors j'ai dû aller travailler en tant que domestique pour trouver de la nourriture. Mon travail de domestique consistait à nettoyer, laver les vêtements et faire la vaisselle et elle, ma patronne, me payait avec de la nourriture [pauvre, niveau de bien-être 3]. J'ai fait ce travail pendant environ 6 ans avant de revenir à la maison en tant que femme divorcée [extrêmement pauvre, niveau de bien-être 2], parce que mon mari m'a frappée à cause de ma co-épouse. Mon mari m'a frappée au point de me faire mal. J'avais des égratignures sur tout le corps et mon visage était gonflé. J'avais mal partout et j'ai dû passer une semaine alitée à la maison.

Depuis, je vis seule dans une situation de dénuement car je ne travaille pas, et c'est le chef de canton qui me donne à manger tous les jours. Je ne mendie pas (je ne peux pas), parce que je fais partie de la famille royale de Dogo. En plus du chef de canton, j'ai d'autres parents qui m'aident un peu. Mon projet est de me remarier et de sortir de la pauvreté. »

Un voisin a confirmé son récit et a ajouté : « Elle a deux fils (un maçon et un réparateur de téléphone) qui vivent au Nigeria, mais ils ne l'aident pas. Sans le chef de canton, je ne sais pas comment elle subsisterait, car elle n'a rien, même la maison qu'elle habite malgré sa précarité. C'est un cousin qui lui a dit d'y habiter. »

La personne interrogée 24 travaille : elle cultive les terres de son cousin (le chef de canton) pendant la saison des pluies et effectue un travail rémunéré (elle le fait pour les repas) ; elle a également effectué des travaux domestiques pour un employeur (là encore, elle était payée en repas). Elle a un champ qu'elle a hérité de son père, mais il est très loin du village. En tant que femme, elle ne peut pas s'y rendre pour le cultiver et n'a pas d'argent pour payer la main-d'œuvre.

#### **4.3.2. La migration est une possibilité, mais la vulnérabilité et les risques restent élevés**

**Dans l'analyse de régression, le fait d'avoir un membre migrant dans le ménage est associé à une probabilité accrue d'appauvrissement parmi l'échantillon de ménages dirigés par des jeunes,** une relation qui est statistiquement importante. Bien qu'on observe une relation similaire pour l'ensemble des jeunes et des non-jeunes chefs de ménage

combinés, les résultats ne sont pas statistiquement significatifs. Les données qualitatives indiquent également que les sorties temporaires de la pauvreté étaient parfois associées à la vulnérabilité de la migration, l'un des principaux types de choc des moyens de subsistance. Certains ménages dépendent entièrement de cette source de revenus, qui peut également constituer une source importante de capital social :

*Nous faisons tout avec l'argent de la migration : achat de nourriture, de vêtements, d'animaux. Quand nous sommes malades, nous nous soignons avec l'argent de la migration. Moi, par exemple, j'ai acheté un champ grâce à la migration. C'est celui que mes enfants cultivent en ce moment. Les gens ont réussi grâce à la migration... J'ai envoyé entre 20 000 et 40 000 francs CFA, voire même 50 000 francs CFA. Cela dépend du besoin à satisfaire. En termes d'avantages sociaux, je pense que les transferts effectués m'ont permis d'être plus respecté. Cela m'a rendu responsable (Entretien 27, Ni pauvres ni riches, Bambeye).*

**Toutefois, l'argent est parfois envoyé à la maison de manière irrégulière, ce qui peut nuire à la durabilité de l'épargne pour répondre aux besoins urgents des membres du ménage.**

Alors que le migrant cherche à épargner, il est possible qu'une partie de l'argent a été utilisée par les membres du ménage sous la contrainte et qu'il ne peut donc pas y avoir accès à son retour. Il s'agit souvent de fortes contraintes familiales susceptibles d'appauvrir le migrant, qui doit rembourser les dettes contractées par d'autres membres de la famille ou rembourser la dette ayant servi à financer sa migration.

**Une personne qui est parvenue à sortir de la pauvreté a expliqué que de nombreux jeunes ne réussissent pas leur migration ou leur retour en raison de l'activité qu'ils ont exercée à destination, mais aussi du type d'activité qu'ils exerçaient avant de migrer.** Il s'agit là d'un

point critique : ce n'est pas la migration en soi, mais celle qui implique un travail entrepreneurial, le cumul de capital et de compétences qui contribue à sortir de la pauvreté. Comme le demande un répondant : « Quand on n'a pas de fonds de démarrage assez important, la seule activité que l'on peut faire en Côte d'Ivoire, c'est d'être docker, mais cela ne permet pas de gagner beaucoup d'argent » (Entretien 29, Sorties de la pauvreté, Bambeye). Bien que la migration ait pu fournir un capital essentiel pour soutenir des familles ou pour financer des exploitations ou une entreprise dans le pays d'origine, l'apprentissage d'une compétence (soit avant la migration, soit pendant celle-ci) est extrêmement bénéfique pour réussir à démarrer une entreprise dans le pays d'origine avec le capital de la migration. Il n'est toutefois pas garanti que vous rentriez chez vous avec une compétence ou des économies.

**De plus, la migration, tant le voyage que la vie à l'étranger, peut être dangereuse.** Dans ce contexte, le renforcement des voies de migration à l'étranger, mais aussi en interne par le développement de la planification industrielle et des chaînes de valeur locales, serait justifié. Dans le travail de terrain, la migration vers la Libye est considérée comme étant particulièrement difficile et la destination comme un pays « risqué mais qui paye ». Le risque

est souvent lié au fait de ne pas avoir assez d'argent pour le transport. Certains répondants se retrouvent à court d'argent pendant leurs déplacements, créant ainsi le problème supplémentaire de ne pas avoir d'argent à investir dans des activités entrepreneuriales. Travailler et vivre à l'étranger peut également s'avérer dangereux, avec le risque d'enlèvement dans le but d'obtenir une rançon ou de travaux qui ne sont tout simplement pas payés (en exploitant le statut illégal du migrant) :

*Je n'ai pas retenu notre trajet. Nous avons tellement peur. Nous pensions que le chauffeur allait nous remettre aux mains des trafiquants, car c'est une de leurs pratiques. Le voyage a été difficile. Nous avons été entassés dans une Hilux. Nous étions environ 30 migrants dans ce véhicule. C'était pendant la saison sèche et froide. En Libye, j'ai rencontré quelques difficultés, notamment mon incarcération par un Arabe. Un homme s'est arrêté et m'a dit de remonter dans son véhicule. Je pensais qu'il allait m'employer sur un chantier de construction. En chemin, il a sorti un pistolet automatique et me l'a montré en me disant de me taire. Il m'a emmené dans une maison et m'y a enfermé. Quelques minutes plus tard, il est revenu, m'a tendu un téléphone et m'a demandé d'appeler mes parents pour leur dire que j'étais incarcéré et qu'ils devaient payer 500 dinars libyens ou 150 000 francs CFA pour me libérer. Il a donné rendez-vous à la personne que j'ai appelée pour récupérer l'argent et me libérer. J'ai été libéré le jour-même, car j'avais économisé de l'argent que j'avais confié à quelqu'un (Entretien 27, Ni pauvres ni riches, Bambeye).*

De plus, si l'on relie ce résultat au fait que la migration interne est relativement orientée vers certains milieux urbains spécifiques du pays et que les ménages pauvres peuvent subir les effets permanents de chocs idiosyncratiques (comme une mauvaise expérience de migration) ou de chocs covariables (comme une mauvaise récolte), la protection sociale pourrait jouer un rôle dans la société nigérienne. Il conviendrait d'explorer la possibilité d'aller au-delà des programmes existants de type « argent contre travail » et de mettre en place un système de garantie d'emploi encadré par la loi. Il pourrait s'agir de fournir systématiquement des emplois saisonniers en période de chômage saisonnier élevé, de permettre la mobilité des personnes dans les zones voisines en cas d'opportunités de travail, et de fournir un plancher salarial pour permettre aux jeunes les plus démunis de participer au marché du travail dans de meilleures conditions.

**Enfin, la recherche désespérée de capitaux pour financer la migration pousse de nombreux parents de jeunes femmes à vendre leurs fermes, risquant ainsi de s'endetter lourdement** (et de mettre en péril la sécurité de leurs filles) pour financer, par exemple, la migration d'une jeune femme en Arabie saoudite pour y être employée comme domestique. L'âge minimum des filles pour migrer est de 13 ans, et un FGD de femmes à Dogo a révélé que les adolescentes migrantes sont souvent obligées de travailler pendant deux ans pour rembourser le parent ou la connaissance en Arabie saoudite qui a financé le voyage. Le remboursement se fait à un taux d'intérêt de 100 %. Si le coût du voyage s'élève à environ

1 500 000 francs CFA, la jeune fille doit rembourser 3 000 000 francs CFA. Les parents peuvent vendre leurs terres pour payer une avance. Cet itinéraire migratoire attire de plus en plus de jeunes filles et de femmes, malgré les répercussions potentielles en termes de violence (violence physique, viol) et d'instabilité des revenus (FGD, femme, Dogo). Cet exemple met en évidence les multiples sources de vulnérabilité des migrants internationaux ainsi que les nombreux désavantages qu'elles créent en contribuant à créer ou aggraver l'appauvrissement nouveau des jeunes femmes et hommes.

## 5. Remarques finales

Cette étude étudie l'inclusion des jeunes dans les marchés du travail et la façon dont la formation, l'éducation, les normes sociales et la migration affectent cet aspect sur différentes trajectoires de pauvreté. Au Niger, pour les données de panel concernant ces trajectoires, **les ménages dirigés par des jeunes étaient moins susceptibles d'échapper à la pauvreté. Au contraire, ils s'appauvrissent plus souvent que les ménages dirigés par des personnes plus âgées.** Cependant, moins de jeunes ménages vivaient dans une pauvreté chronique, et davantage n'ont jamais été pauvres par rapport aux autres ménages. Cela suggère que la jeunesse est une phase clé du cycle de vie pour l'amélioration du bien-être. Toutefois, le déclin de l'aide publique au cours de la dernière décennie, qui coïncide avec la baisse des dotations agricoles et éducatives et l'augmentation des coûts d'accès à l'éducation et à la santé, signifie que le modèle d'inclusion des jeunes est en train de changer drastiquement. Il est donc fondamental de comprendre que l'inclusion des jeunes dans les marchés du travail est un facteur clé de l'amélioration de leur bien-être. L'étude porte sur la façon dont certains jeunes s'adaptent aujourd'hui à des contextes difficiles et à des normes en évolution pour sortir de la pauvreté, tandis que d'autres y tombent ou y restent piégés.

---

### 5.1. Tendances structurelles contribuant à des contextes difficiles sur le marché du travail

---

**Sous les régimes de pré-libéralisation de Diori Hamani et Kountché, il faut souligner le rôle d'une forme prédémocratique d'État développementiste, produisant d'importants investissements dans les infrastructures** telles que les écoles et les établissements de santé, l'aide agricole institutionnalisée (lutte contre les parasites, aide en cas de famine, etc.) et le maintien de prix bas pour les terres agricoles. Cette évolution s'est accompagnée d'une amélioration de la qualité de l'enseignement et de l'emploi dans le secteur public. Il convient de noter que les interrogés n'ont pas mentionné les problèmes survenus au cours de cette période « prédémocratique », ce qui constitue un rappel pertinent quant à leur perception des difficultés actuelles (telles que l'absence d'investissements publics). Après l'ajustement structurel, le régime d'État-providence libéralisé de Tandja a cessé son soutien institutionnel à l'agriculture, ses grands investissements infrastructurels dans les services et l'emploi dans le secteur public. Toutefois, Tandja a tenté de compenser cette situation en apportant un certain soutien social aux jeunes, notamment en favorisant leur emploi grâce à la diversification des moyens de subsistance en milieu rural (petit bétail, mouture des céréales, crédit), la formation professionnelle, les soins de santé et les services éducatifs gratuits ou à



moindre coût, sans oublier des interventions en matière de nourriture et de besoins de base dans les contextes de flambée des prix.

**Au cours de la dernière décennie du régime Issoufou, la libéralisation s'est intensifiée. Le soutien de l'État-providence s'est amoindri : réduction des dépenses publiques, baisse des emplois dans le secteur public et privatisation de l'eau et de l'électricité. Les interrogés sont très préoccupés par l'avenir des jeunes dans ces conditions, étant donné le rétrécissement des capacités et des voies traditionnelles d'emploi.** Selon eux, les nouveaux coûts imposés aux jeunes familles pour obtenir des services gratuits sont élevés et s'accumulent dans toutes les catégories : soins de santé, scolarité, obtention de documents juridiques. Sans oublier le nombre d'enfants, qui a un impact sur le montant du capital que les jeunes peuvent épargner pour des activités entrepreneuriales. En outre, les écoles, les établissements de santé et les installations hydroélectriques construits pendant la période précédant l'ajustement structurel sont délabrés. De plus, la qualité globale de l'enseignement perçue a diminué par rapport aux années précédentes (même si les récentes réformes sur la performance et l'affectation des enseignants ont été les bienvenues). Nonobstant des importantes avancées en cours pour la politique d'éducation, comme l'existence d'un Plan de Transition du Secteur de l'Éducation et de la Formation (PTSEF) pour la période 2020-22 (République du Niger, 2019) focalisant l'action publique sur un petit nombre de priorités susceptibles de produire des transformations significatives pour le système éducatif dans l'avenir, la communication et la responsabilisation des établissements publics d'enseignement au niveau local nécessiteraient d'être améliorées, notamment en ce qui concerne le partage d'information sur l'utilisation de financements et les besoins des établissements au cours de l'année scolaire en matière de frais. Le secteur de l'électricité permet de créer des emplois par le biais des marchés. Mais elle est privatisée, tout comme l'eau. Les jeunes pauvres subissent donc les coûts liés aux problèmes d'accès et d'approvisionnement. L'emploi salarié est en baisse, en particulier chez les hommes, en raison de la baisse des recrutements dans le secteur public dans les villages. Des cas de corruption sont signalés dans le secteur de la formation chez les jeunes hommes en particulier, car les ONG favorisent l'emploi des femmes. En outre, le caractère rémunérateur et porteur des exploitations agricoles a été réduit par la diminution de leur taille, l'épuisement des sols et le coût des engrais et des nouvelles terres, décrit comme inabordable.

Le recul de l'État est un thème omniprésent, comme indiqué dans la Section 2. Dans ce contexte historique particulier, caractérisé par un recul perçu de l'État en matière d'éducation, d'alphabétisation des adultes, de connaissance et d'aide à l'agriculture, aux soins de santé et à l'accès au capital, les jeunes sont confrontés à un dénuement économique total, qui entrave les empêche de sortir de la pauvreté. L'engagement et la volonté de l'administration entrante en 2021 pourraient soit perpétuer cette voie, soit

permettre de renouer avec l'investissement de l'État requis dans les zones rurales et urbaines.

---

## **5.2. Tendances Naviguer en période d'incertitude : catalyseurs et freins à l'inclusion des jeunes**

---

Suite au recul de l'État et l'augmentation des coûts, la question suivante se pose : comment se porte l'inclusion des jeunes dans les marchés du travail et comment la formation, l'éducation, les normes sociales et la migration affectent cet aspect sur différentes trajectoires de pauvreté ? Généralement, nous constatons une forte prévalence du travail indépendant dans les contextes ruraux, urbains et péri-urbains des régions de Tahoua et de Zinder, caractérisées par une faible sécurité des revenus, des professions genrées et la dépendance aux ressources comme échappatoire à la pauvreté. **L'analyse met en lumière les multiples désavantages qui se croisent et limitent l'inclusion des jeunes.**

L'un des défis concerne les coûts associés à l'enseignement primaire public, qui empêchent la plupart des élèves de terminer l'école primaire. Ils se tournent alors vers l'éducation coranique et la transmission des compétences professionnelles dans des cercles familiaux et informels. La qualité variable de l'éducation dans certains établissements explique l'absence de corrélation entre un plus grand nombre d'années d'étude et les sorties de la pauvreté dans les données quantitatives. Les données quantitatives ont également révélé que parmi les pauvres chroniques, la plupart des jeunes n'avaient pas fréquenté l'école formelle malgré l'importance croissante qu'ils ont identifiée dans le champ de l'éducation.

Deux recommandations principales découlent à ce sujet de notre analyse. Premièrement, le gouvernement national devrait continuer à prendre des mesures pour décentraliser le financement et accroître les investissements dans la qualité de l'enseignement et dans les infrastructures scolaires. Les écoles sont déjà confrontées à différents types de crises (liées au climat – comme les inondations ou les vents violents – ou à l'insécurité alimentaire, liées aux risques sanitaires comme la propagation de maladies parasitaires, et à la menace de conflits armés dans certaines régions). Au niveau des établissements scolaires publics locaux, il faudrait prévoir davantage une préparation des réponses à ces crises, notamment en termes de révision de la décentralisation des fonds. Les établissements au niveau local devraient être incités à améliorer leur responsabilité en matière de gestion des fonds et à clarifier aux familles des écoliers toutes informations sur la structuration de frais, y compris le fonctionnement des COGES et des CGDES.

Deuxièmement, un meilleur soutien aux enfants des ménages chroniquement pauvres exigerait des interventions plus substantielles à travers des mesures de décentralisation des tâches au niveau local. Par exemple, il serait souhaitable de renforcer les efforts d'identification des autorités locales avec un budget dédié pour développer la collecte de

données et le suivi au niveau local sur les conditions des ménages. De même, une meilleure adaptation de la programmation nationale pour les écoliers démunis devrait inclure l'introduction plus large de mesures ciblées au niveau local. Il faudrait identifier des mesures décentralisées en faveur des enfants issus de ménages chroniquement pauvres, pour renforcer les efforts d'identification des autorités locales et pour adapter la programmation scolaire vers des mesures localisées (telles que la gratuité des repas scolaires ou les exemptions partiels / saisonniers de frais), afin de réduire le taux d'abandon tout en garantissant une plus grande responsabilité des écoles publiques pour le soutien des groupes vulnérables.

Néanmoins, l'analyse de l'influence des filières éducatives sur l'insertion professionnelle en fonction des trajectoires de pauvreté suggère que si l'école coranique est préférable à l'absence de scolarisation en termes d'emploi salarié chez les plus pauvres, elle n'est pas aussi efficace que l'école formelle. Parmi ceux dont les niveaux de bien-être par habitant sont les plus élevés, les jeunes ayant reçu une formation coranique étaient moins susceptibles d'avoir un emploi salarié par rapport aux jeunes n'ayant pas reçu d'éducation formelle ou coranique. Cependant, elle peut être cruciale pour créer ou entretenir des réseaux sociaux, ou pour offrir certaines opportunités d'emploi au sein des institutions coraniques (mais pas au-delà). Quoi qu'il en soit, à tous les niveaux, **l'éducation formelle des jeunes était associée à une probabilité plus élevée d'obtenir un emploi salarié, en particulier pour les personnes appartenant à des ménages dont les dépenses par habitant sont plus élevées.**

Comme le soulignent les données qualitatives, les autres obstacles à l'inclusion sont les suivants : **accès de plus en plus restreint aux terres agricoles fertiles, problèmes de fertilité des sols et coûts prohibitifs des engrais. Ces problèmes sont exacerbés par la hausse des coûts d'achat de terres agricoles et d'autres ressources productives**, telles que les véhicules de transport, et par la nécessité de mobiliser des capitaux pour investir dans le commerce ou pour couvrir les coûts de la migration. La plupart des ressources productives sont inaccessibles pour les jeunes ruraux de notre échantillon qualitatif, dont beaucoup vivent dans le foyer parental avec leurs conjoints et souvent de jeunes personnes à charge. La hausse des coûts de l'alimentation et des besoins de base réduit encore plus l'épargne potentielle des jeunes pauvres : les coûts de l'alimentation, de l'école et du mariage peuvent les pousser à entrer sur le marché du travail dans de mauvaises conditions, et sans capital à investir dans le commerce. En outre, la capacité locale de transformation/manufacture est insuffisante pour absorber les excédents de main-d'œuvre. Au cours des dix dernières années, on a également constaté une diminution de l'accès des jeunes aux emplois de la fonction publique locale dans les domaines de l'éducation, de la santé et des forces de l'ordre, ainsi qu'une transition du salariat au travail contractuel pour bon nombre de ces emplois.

**Face à ces défis, les jeunes de Tahoua et de Zinder sont contraints de trouver des niches dans un marché du travail local inondé et précaire ou, pour ceux qui disposent de moyens suffisants, de recourir à la migration internationale et circulaire pour sortir de la pauvreté.**

Ce résultat est conforme aux études qui décrivent l'emploi indépendant, qu'il soit agricole ou non, comme dominant chez les jeunes, et selon lesquelles la « crise » de l'emploi des jeunes africains s'explique par l'absence d'opportunités professionnelles et de protection décentes (Elder et Koné, 2014 ; Dolan et Rajak, 2016 ; Carreras et al., 2020). Les jeunes ayant échappé à la pauvreté dans l'analyse quantitative avaient souvent accès à un emploi stable et salarié. La migration et la formation ont également parfois contribué à accroître l'inclusion ultérieure des jeunes sur les marchés du travail. Dans les données qualitatives, les parcours de sortie de la pauvreté des jeunes sont également soutenus par le commerce à différentes échelles, en particulier le petit commerce/le commerce à petite échelle d'un éventail de plus en plus large de biens et de services. Toutefois, ces emplois sont soumis à des périodes de chômage, à la perte de capital et à divers chocs. Le besoin désespéré de revenus et la participation à de nouveaux moyens de subsistance poussent les jeunes à subir les prix, à entrer en conflit avec leurs aînés et leurs conjoints, imposant des changements rapides dans les normes sexo-spécifiques et générationnelles dans un contexte difficile. Cet aspect encourage également les jeunes à adhérer à des associations, qui s'avèrent essentielles pour le soutien social et financier.

**Les politiques devraient tenir compte de la nature intrinsèquement informelle du travail indépendant et de l'échange occasionnel de travaux pour adapter leurs initiatives en faveur de l'épargne et du capital.** Au niveau urbain, le concept de développement des villes secondaires pourrait être favorisé pour inclure des mesures de protection de l'emploi pour les travailleurs indépendants, via la création de réglementations qui soutiennent et impliquent les micro-entreprises. Celles-ci peuvent être soumises à des chocs de revenus réels en tant qu'effet direct des politiques d'urbanisme (comme en témoignent les expulsions signalées au marché de Dolé à Zinder). Les institutions locales devraient planifier leurs interventions tout en préservant les micros ou petits entrepreneurs. La reconnaissance et le soutien de l'économie informelle devraient passer par des services de développement des entreprises suivi de services de base, et ce en vue de permettre une plus grande inclusion des jeunes générations dans les milieux urbains. De plus, nous démontrons que la création de réseaux de jeunes génère une incidence sur l'efficacité des politiques. Les initiatives locales devraient donc être axées sur la promotion de la formation de réseaux sociaux. Une autre voie politique importante consiste à favoriser la gouvernance locale afin de promouvoir des programmes de mentorat sur le marché du travail (tant urbain que rural) en tenant compte de la dimension de genre, de sorte que les jeunes hommes et les jeunes femmes puissent bénéficier de canaux d'information plus fiables en dehors de leur famille.

Pour sortir de la pauvreté, **les jeunes femmes interrogées dans le cadre des données qualitatives défient parfois leur père, leur belle-famille ou leur conjoint afin d'obtenir l'autorisation d'exercer un travail rémunéré.** Certains jeunes frères et maris sont favorables à cette démarche et à la formation professionnelle des femmes (auprès d'ONG, par exemple), compte tenu de la pression sur l'emploi et les revenus des hommes. Dans ce contexte, les ONG devraient adapter leur travail pour prendre en compte - voire se concentrer sur - les jeunes pauvres, et soutenir tout particulièrement les moyens (existants et nouveaux) permettant de sortir de la pauvreté, en combinant l'éducation de la seconde chance, l'inclusion financière et les transferts de ressources post-formation, le tout accompagné d'une forme de protection sociale (si possible). Investir dans une formation technique sexo-spécifique et très diversifiée est crucial. Il s'agit d'éviter les pénuries de compétences. Les jeunes femmes peuvent également être encouragées/aidées pour investir dans des ressources avant le mariage et après le divorce afin de renforcer leur statut sein du ménage et ainsi leur permettre d'échapper à la pauvreté.

**En s'engageant de plus en plus dans le travail rémunéré, les jeunes femmes ont également assumé une plus grande responsabilité pour les besoins du ménage,** telles que l'habillement et l'éducation de leurs enfants en école primaire (la prise en charge des frais scolaires étant pour elle une priorité essentielle). On constate également que les jeunes femmes utilisent le divorce précoce comme stratégie de protection contre la pauvreté et le chômage des jeunes hommes qui ne peuvent pas contribuer aux revenus du ménage. Elles utilisent le remariage comme moyen de gravir l'échelle sociale. En effet, le divorce et le remariage sont fréquents dans l'échantillon qualitatif de jeunes femmes. Enfin, les jeunes femmes sont plus susceptibles d'être impliquées dans des tontines (coopératives) qui proposent des crédits et un soutien social, autant d'aspects nécessaires à la préservation de leurs petites entreprises. Bien que les normes légitimant la violence domestique dans des cas précis prévalent toujours, de nouveaux usages s'imposent, selon lesquels les femmes impliquées dans le commerce ne devraient pas être réprimandées. Elles peuvent utiliser la menace du divorce ou de l'intervention du chef de canton, ou faire appel à d'autres stratégies de représailles (modestes).

**Dans les données qualitatives, les jeunes hommes subissent à la fois le chômage et le sous-emploi. En conséquence, en plus de la menace de divorce de la part des jeunes épouses, ils sont condamnés par les aînés qui estiment que leurs filles et leurs enfants seraient mieux nourris au domicile parental.** Les anciennes générations qui disposaient de fermes fertiles beaucoup plus grandes, profitaient d'un accès moins coûteux à l'éducation et aux soins de santé (sous les administrations précédentes) ne comprennent pas vraiment les conditions auxquelles sont confrontés les jeunes hommes, en particulier leur incapacité à trouver un emploi pour subvenir aux besoins de leur nouvelle épouse et de leurs enfants en âge préscolaire. L'une des réactions des hommes sans emploi est de rejoindre des groupes exclusivement masculins, dont certains sont d'anciens gangs désormais devenus

des groupes de soutien social (par ex. : *les fadas*). Ils y trouvent un sentiment d'inclusion sociale en l'absence d'inclusion économique, et échantent des informations sur opportunités d'emploi et migratoires. La migration est une autre option pour les jeunes hommes pouvant financer leur transport. En l'absence d'un accès suffisant au crédit ou aux possibilités de gains locaux, la migration sert à accumuler des économies pour investir dans des entreprises. Toutefois, nombre d'entre eux ne parviennent pas à sortir de la pauvreté une fois revenus chez eux. On déplore un nombre alarmant de migrants appauvris en transit. Ils s'enfuient en raison de leur incapacité à pérenniser leurs économies, consommées dans le pays d'origine par des besoins inattendus et des familles nombreuses. De plus, la migration n'est souvent pas une option pour les pauvres chroniques. En effet, il leur est impossible de financer les coûts du transport, sauf s'ils ont des amis riches.

**Dans ce contexte, l'élaboration de politiques ciblant l'inclusion des jeunes hommes et femmes pauvres ou vulnérables dans les marchés du travail devient indispensable si l'on souhaite sortir la jeune génération,** et celle qui suivra, de la pauvreté. Ces politiques devraient prendre en compte les apports de la formation, que ce soit par le biais de l'enseignement public formel, de l'enseignement coranique ou du développement informel des compétences, sans oublier les modalités d'une migration plus sûre et plus rentable, accompagnées d'opportunités pour les migrants de retour. Les réponses politiques doivent aussi permettre de restaurer les différentes prérogatives de l'État, mais aussi s'appuyer sur les modalités de reconstruction des communautés locales grâce au dynamisme des jeunes et à leur capacité à mobiliser des réseaux. S'appuyer sur des réponses locales informelles pourrait être particulièrement efficace dans la gestion immédiate de la Covid-19. À défaut, cette crise pourrait exacerber les difficultés et le manque d'opportunités dont pâtissent les jeunes adultes. Les implications politiques de cette étude, axées sur les moyens de subsistance, l'éducation et la migration, sont présentées dans les notes de synthèse (Shepherd et al., 2021a ; 2021b ; 2021c).

# Bibliographie

**Abdoulkader, A. (2013)**, *Le 'bien' sécurité dans trois communes (guidan Roumdji, Balleyara et Say). Des logiques de l'Etat aux logiques locales, ou la diversité d'acteurs*. Etudes et Travaux du LASDEL 105  
[www.lasdel.net/images/etudes\\_et\\_travaux/Le\\_%C2%AB\\_bien\\_%C2%BB\\_securite\\_dans\\_trois\\_communes.pdf](http://www.lasdel.net/images/etudes_et_travaux/Le_%C2%AB_bien_%C2%BB_securite_dans_trois_communes.pdf)

**Abebe, G., S. Caria, M. Fafchamps, P. Falco, S. Franklin and S. Quinn (2018)**, *Anonymity or distance? Job search and labour market exclusion in a growing African city*. CSAE Working Paper Series 2018-12. Oxford: Centre for the Study of African Economies, University of Oxford.

**AHDR (2016)**, Arab Human Development Report 2016: Youth and the Prospects for Human Development in a Changing Reality. Arab Human Development Report. New York: UNDP.

**Assane Igodoe, A. and A. Salao (2021)**, *Projet Education Arabo-Islamique au Sahel. Rapport Niger*. AFD Research Papers (forthcoming).

**Attané, A. (2009)**, 'Quand la circulation de l'argent façonne les relations conjugales, L'exemple de milieux urbains au Burkina Faso' *Autrepart* 49: 155-172.

**Awumbila, M., P. Deshingkar, L. Kandilige, J. Kofi Teye and M. Setrana (2019)**, 'Please, thank you and sorry – brokering migration and constructing identities for domestic work in Ghana' *Journal of Ethnic and Migration Studies* 45(14): 2655-2671).

**Ayele, S. Khan, S. and J. Sumberg (2017)**, New Perspectives on Africa's Youth Employment Challenge. In *Africa's Youth Employment Challenge: New Perspectives*, IDS Bulletin, Vol. 48, No. 3.

**Bako Arifari, N. (2006)**, La corruption dans le transport et la douane au Bénin, au Niger et au Sénégal. Etudes et Travaux du LASDEL No. 41, Niamey: LASDEL.

**Bateman, M., J.P. Duran Ortíz and K. Maclean (2011)**, *A post-Washington consensus approach to local economic development in Latin America? An example from Medellín, Colombia*. Background Paper. London: Overseas Development Institute  
[www.odi.org.uk/resources/details.asp?id=5666&title=latin-america-medellin-colombia-microfinance-post-washington-consensus-microcredit-microenterprise-local-development](http://www.odi.org.uk/resources/details.asp?id=5666&title=latin-america-medellin-colombia-microfinance-post-washington-consensus-microcredit-microenterprise-local-development)

**Bierschenk, T. and J.P. Olivier de Sardan (2014)**, *States at work: dynamics of African bureaucracies*. Leiden: Brill  
[https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/38056/9789004264960\\_webready\\_content\\_text.pdf](https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/38056/9789004264960_webready_content_text.pdf)

**Bouju, J. (2019)**, 'Vulnérabilité et résilience face au mariage précoce. Solutions adaptatives et coping des jeunes paysannes maliennes' *Anthropologie & développement* 50  
<https://doi.org/10.4000/anthropo-dev.827>

**Boyer, F. (2014)**, 'Faire fada » à Niamey (Niger) : un espace de transgression silencieuse?' *Carnets de géographes*, 7.

**Carreras, M., J. Sumberg and A. Saha (2020)**, 'Work and rural livelihoods: The micro dynamics of Africa's youth employment crisis' *European Journal of Development Research*  
<https://doi.org/10.1057/s41287-020-00310-y>

**Chauveau, J.-P. (1994)** 'Participation paysanne et populisme bureaucratique, Essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement' in J.-P. Jacob and L. Delville (eds) *Les associations paysannes en Afrique, organisation et dynamiques*. Paris: Kartala.

**Cooper, B. (1997)**, Gender, Movement, and History: Social and Spatial Transformations in 20th Century Maradi, Niger. *Environment: Society and Space*, 15(2), 195-221.

**da Corta, L., A. Diarra, V. Diwakar and A. Harouna (2021)**, Mixed methods approach for research into pathways to youth inclusion in employment in Niger, AFD Research Papers No. 217, Paris: AFD.

**Dedehouanou, S.F.A., A. Araar, A. Ousseini, A. Harouna Laouali and M. Jabir (2018)**, 'Spillovers from off-farm self-employment opportunities in rural Niger' *World Development* 105: 428-442  
<https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2017.12.005>

**Devereux, S. (1999)**, *Making less last longer: informal safety nets in Malawi*. IDS Discussion paper series 373. Brighton: Institute of Development Studies  
<https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/20.500.12413/13857/Dp373.pdf>

**Dia, H., C. Hugon and R. d'Aiglepierre (2016)**, 'États réformateurs et éducation arabo-islamique en Afrique: Vers un compromis historique ? Introduction thématique' *Afrique contemporaine* 1(1) : 11-23  
<https://doi.org/10.3917/afco.257.0011>

**Dia, H. et al. (2021)**, *L'éducation Arabo-Islamique au Sahel : le temps des réformes*. AFD Research Papers (forthcoming).

**Diarra, A., I.S. Traore, B.E. Dicko, O. Hamani, N. Issaley, T. Ali Bako, A.-M. Edoh and I. Tchitou (2019)**, *Lutter contre les mariages précoces par l'autonomisation des filles*. Etudes et travaux du LASDEL No. 126. Niamey: LASDEL

**Diaz Olvera, L., A. Guézéré, D. Plat and P. Pochet (2016)**, 'Earning a living, but at what price? Being a motorcycle taxi driver in a Sub-Saharan African city' *Journal of Transport Geography* 55: 165-174  
<https://doi.org/10.1016/j.jtrangeo.2015.11.010>

**Diwakar, V., M. Eichsteller and Shepherd, A. (2021)**, *Education, resilience, and sustained poverty escapes*. Washington DC: USAID (forthcoming).

**Diwakar, V. and A. Shepherd (2018)**, *Sustaining escapes from poverty*. ODI Working Paper 539. London: ODI.

**Dolan, C. and D. Rajak (2016)**, 'Remaking Africa's informal economies: Youth, entrepreneurship and the promise of inclusion at the bottom of the pyramid' *Journal of Developing Studies* 52: 514-529  
<https://doi.org/10.1080/00220388.2015.1126249>

**Douada Hainikoye, A. (2015)**, *Courants islamiques et consolidation de la paix au Niger*, LASDEL, Niamey.

**Egger, E., A. Arslan and E. Zucchini (2021)**, *Does connectivity reduce gender gaps in off-farm employment? Evidence from 12 low-and middle-income countries*. WIDER Working Paper 2021/3. Helsinki: UNU-WIDER  
<https://doi.org/10.35188/UNU-WIDER/2021/937-2>

**Elder, S. and K.S. Koné (2014)**, *Labour market transitions of young women and men in Sub-Saharan Africa*. Work4Youth Publication Series No. 9. Geneva: International Labour Organization.

**Evans, D.K. and F. Yuan (2019)**, *What we learn about girls' education from interventions that do not focus on girls*. CGDev Working Paper 513. Washington DC: Center for Global Development.

**Fainzang, S. and O. Journet (1988)**, *La Femme de mon mari. Anthropologie du mariage polygamique en Afrique et en France*. Paris: l'Harmattan.

**Giovetti, O. (2019)**, 'Education in Niger: when enrolment is high, but literacy is low' Concern Worldwide, 26 September  
[www.concernusa.org/story/education-in-niger/](http://www.concernusa.org/story/education-in-niger/)

**Grégoire, E. (2015)**, 'Dangers extérieurs, dangers intérieurs : le Niger face au radicalisme islamique' *EchoGéo*, Sur le Vif, 2 April  
<https://doi.org/10.4000/echogeo.14192>

**Gruénais, M.E. and A.S. Fall (2002)**, *Synthèse de l'atelier 'Santé'*. Bulletin de l'APAD 23-24  
<https://doi.org/10.4000/apad.159>

**Harouna, S. (2008)**, 'Analyse de l'état matrimonial et de la nuptialité à partir du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2001)', Niamey: INS-Niger.

**Herrera, L. (2017, February 11)**, *The Precarity of Youth: Entrepreneurship is not the Solution*. *Mada Masr*:  
<https://madasmasr.com/en/2017/02/11/opinion/u/the-precarity-of-youth-entrepreneurship-is-not-the-solution/>

**ICG – International Crisis Group (2018)**, *Frontière Niger-Mali : mettre l'outil militaire au service d'une approche politique*. Brussels: International Crisis Group.  
[https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/261-frontiere-niger-mali%20\(1\).pdf](https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/261-frontiere-niger-mali%20(1).pdf)

**IMF – International Monetary Fund (2019)**, *Niger: 2019 Article IV consultation, fourth review under the extended credit facility*. IMF Country Report No. 19/239. Washington: IMF  
[www.imf.org/~media/Files/Publications/CR/2019/INEREA2019001.ashx](http://www.imf.org/~media/Files/Publications/CR/2019/INEREA2019001.ashx)

**ILO (2015)**, *Global Employment Trends For Youth 2015: Scaling Up Investments In Decent Jobs For Youth*. Geneva: International Labour Office.

**INS (2012)**, *Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSN-MICS IV) 2012*, Institut National de la Statistique (INS), République du Niger.  
<https://www.ne.undp.org/content/niger/fr/home/library/mdg/enquete-demographique2012.html>



**IOM – International Organization for Migrations (2017)**, *Rapport d'étude sur l'intégration et les perceptions des communautés sur la sécurité frontalière dans les régions de Diffa et Zinder*. Geneva: International Organization for Migrations [https://publications.iom.int/system/files/pdf/border\\_security\\_fr.pdf](https://publications.iom.int/system/files/pdf/border_security_fr.pdf)

**IOM (2019)**, *Rapport d'étude sur l'intégration et les perceptions des communautés sur la sécurité frontalière dans la région de Tillabéri*. Geneva: International Organization for Migrations [https://publications.iom.int/system/files/pdf/border\\_security\\_communities\\_fr\\_1.pdf](https://publications.iom.int/system/files/pdf/border_security_communities_fr_1.pdf)

**IOM (2020)**, *Migration trends from, to and within Niger 2016–2019*. IOM Situation Report. International Niamey: Organization for Migrations [https://niger.iom.int/sites/niger/files/situation\\_reports/file/iom\\_niger\\_fouryearreport\\_english\\_digital.pdf](https://niger.iom.int/sites/niger/files/situation_reports/file/iom_niger_fouryearreport_english_digital.pdf)

**Kabeer, N. (2016)**, 'Gender equality, economic growth, and women's agency: the "endless variety" and "monotonous similarity" of patriarchal constraints' *Feminist Economics* 22(1): 295–321 <https://doi.org/10.1080/13545701.2015.1090009>

**Lau, J.D., D. Kleiber, S. Lawless and J. Cohen (2021)**, 'Gender equality in climate policy and practice hindered by assumptions' *Nature Climate Change* 11: 186–192 <https://doi.org/10.1038/s41558-021-00999-7>

**Malam Souley, B. (2018)**, *Fécondité et problématique de la santé de reproduction au Niger*. Éditions universitaires européennes.

**Manou Nabara, H. (2019)**, *La migration internationale féminine au Niger: Réflexions sur les déterminants et les impacts de la migration des femmes de Kantché vers l'Algérie*. Editions Universitaires Européennes.

**McCullough, A., M. Schamerur and A. Harouna (2017)**, *Understanding the trajectories of radicalization in Agadez*. London: Overseas Development Institute.

**Meunier, O. (1998)**, *Les voies de l'islam au Niger dans le Katsina indépendant du XIXe au XXe siècle (Maradi, pays hawsa)*. Paris: Muséum d'histoire naturelle.

**Mohamed-Abdi, M. (2003)**, 'Retour vers les dugsi, écoles coraniques en Somalie' *Cahiers d'études africaines* 169–170 <https://doi.org/10.4000/etudesafri caines.204>

**Najoum, A. (2020)**, *Les ruptures conjugales en Afrique subsaharienne musulmane. Analyse socio-anthropologique du tashi, de la répudiation et du divorce à Niamey, Niger*. Paris: L'Harmattan.

**Nguimfack, L. (2014)**, 'Conflit dans les familles polygames et souffrance familiale' *Cahier critique de thérapie familiale et de pratiques de réseaux* 53(2): 49–66.

**Nilsson, B. (2019)**, 'The school-to-work transition in developing countries' *The Journal of Development Studies* 55: 745–764 <https://doi.org/10.1080/00220388.2018.1475649>

**OECD (2019)**, *The missing entrepreneurs*. Paris: OECD Publishing [www.oecd-ilibrary.org/youth-self-employment-and-entrepreneurship-activities\\_3ec10f3b-en.pdf?itemId=%2Fcontent%2Fcomponent%2F3ec10f3b-en&mimeType=pdf](http://www.oecd-ilibrary.org/youth-self-employment-and-entrepreneurship-activities_3ec10f3b-en.pdf?itemId=%2Fcontent%2Fcomponent%2F3ec10f3b-en&mimeType=pdf)

**Olawale, I. (2013)**, 'Radicalisation and violent extremism in West Africa: implications for African and international security' *Conflict, Security and Development* 13(2): 209–230 <https://doi.org/10.1080/14678802.013.796209>

**Olivier de Sardan, J.P. (2004)**, 'État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone: Un diagnostic empirique, une perspective historique' *Politique africaine* 4(4): 139–162 <https://doi.org/10.3917/polaf.096.0139>

**Olivier de Sardan, J.P. (2017)**, 'Rivalries of proximity beyond the household in Niger: political elites and the baab-izey pattern' *Africa* 87(1): 120–136.

**Olivier de Sardan, J.P. (2019)**, 'Eau et pâturages au Niger: conflits, marchandisation et modes de gouvernance' *Nomadic Peoples* 23(2): 303–321 <https://doi.org/10.3197/np.2019.230208>

**Olivier de Sardan, J.P., M.T. Ali Bako and A. Harouna (2018)**, *Les normes pratiques en vigueur dans les secteurs de l'éducation et la santé au Niger. Une base pour des réformes ancrées dans la réalité?* Etudes et Travaux du LASDEL No. 127. Niamey: LASDEL.

**Olivier de Sardan, J.P., N. Bako Arifari and A. Moumouni (2005)**, *La corruption dans la santé au Bénin, au Niger et au Sénégal*. Etudes et Travaux du LASDEL No. 40. Niamey: LASDEL.

**Oumarou, A. (2015)**, *Instrumentalisation religieuse et économie de l'insécurité : rapport national Niger*. New York : UNDP  
<https://sahelradical.hypotheses.org/instrumentalisation-religieuse-et-economie-de-linsecurite-au-niger>

**Oumarou A. (2017)**, 'La migration féminine, une stratégie extra-agricole d'adaptation aux changements climatiques et environnementaux dans l'Imanan (Niger)' in M.A Sanni, R. Lalou, A. Oumarou, B. Sultan, and M.A. Soumaré (eds.) *Les sociétés rurales face aux changements climatiques et environnementaux en Afrique de l'Ouest*. Montpellier : IRD éditions.

**Peatrik, A. (2020)**, 'Towards an anthropology of youth in Africa', *Ateliers d'anthropologie* [En ligne].  
<https://doi.org/10.4000/ateliers.12620>

**Présidence de la République du Niger (2016)**, *Programme de Renaissance, Phase 2*. Niamey: Presidency of the Republic of Niger.  
[https://static1.squarespace.com/static/58a4235717bffc153c6d9a3c/t/5a5f81aac8302548e71db750/1516208576121/programme\\_de\\_renaissance\\_phase\\_2-2016-2021\\_2.pdf](https://static1.squarespace.com/static/58a4235717bffc153c6d9a3c/t/5a5f81aac8302548e71db750/1516208576121/programme_de_renaissance_phase_2-2016-2021_2.pdf)

**Republic of Niger (2008a)**, *Politique Nationale de Genre*. Niamey: Ministry of Population, Promotion of Woman and Child Protection  
<http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/ner144902.pdf>

**Republic of Niger (2008b)**, *Communication from Niger at the Dakar meeting on: investing in social protection in Africa*. Niamey: Ministry of Population and Social Reforms.

**Republic of Niger (2019)**, *Plan de transition du secteur de l'éducation et de la formation 2020-2022*. Niamey  
<https://www.globalpartnership.org/fr/content/plan-de-transition-du-secteur-de-leducation-et-de-la-formation-2020-2022-niger>

**Shepherd, A., L. Scott, C. Mariotti, F. Kessy, R. Gaiha, L. da Corta, K. Hanifnia, N. Kaicker, A. Lenhardt, C. Lwanga-Ntale, B. Sen, B. Sijapati, T. Strawson, G. Thapa, H. Underhill and L. Wild (2014)**, *The chronic poverty report 2014-2015: the road to zero extreme poverty*. London: ODI.

**Shepherd, A., A. Harouna, C. Poggi, V. Diwakar, A. Diarra, and L. Da Corta (2021a)**, *Youth of Niger: entrepreneurship between struggle and norms renegotiation*, Policy Dialogues No. 51, Paris: AFD.

**Shepherd, A., A. Harouna, C. Poggi, V. Diwakar, A. Diarra and L. Da Corta (2021b)**, *Youth of Niger: migration as a double-edged sword for labour inclusion*, Policy Dialogues No. 52, Paris: AFD.

**Shepherd, A., A. Harouna, C. Poggi, V. Diwakar, A. Diarra and L. Da Corta (2021c)**, *Youth of Niger: schooling and training as useful tools for inclusion*, Policy Dialogues No. 53, Paris: AFD.

**Sounaye, A. (2016)**, *Islam et modernité. Contribution à l'analyse de la ré-islamisation au Niger*. Paris : L'Harmattan.

**Tidjani Alou, M. (2001)**, *La petite corruption au Niger*. Etudes et Travaux du LASDEL No. 3, Niamey: LASDEL.

**United Nations (2015)**, *World population prospects: the 2015 revision, key findings and advance tables*. ESA/P/WP.241. New York: United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division.

**Wade, R.H. (2018)**, 'The development state: dead or alive?' *Development and Change* 49(2): 518-546  
<http://eprints.lse.ac.uk/87356/>

**World Bank. (2007)**, *The World Bank Annual Report 2007*. Washington, DC: World Bank.  
<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/7534> License: [CC BY 3.0 IGO](https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/)

**World Bank (2017)**, Republic of Niger: priorities for ending poverty and boosting shared prosperity. Report No. 115661-NE. Washington DC: World Bank  
<http://documents1.worldbank.org/curated/en/998751512408491271/pdf/NIGER-SCD-12012017.pdf>

**World Bank (2021)**, Population growth (annual %) 2019 - Niger. Washington DC: World Bank. Available at  
<https://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.GROW?locations=NE>

**Yeboah, F.K. and T.S. Jayne (2018)**, 'Africa's evolving employment trends' *Journal of Development Studies* 54: 803–832  
<https://doi.org/10.1080/00220388.2018.1430767>

## **Annexe A – Politiques sociales et acteurs actuels de la promotion de la jeunesse au Niger**

Pour impliquer davantage les jeunes dans les problématiques liées au développement, le gouvernement du Niger met en œuvre une politique axée sur l'emploi, qui reste la voie privilégiée pour le développement social et économique de la jeunesse. Cet engagement institutionnel se traduit par des leviers politiques précisant l'action gouvernementale en faveur des jeunes.

Deux documents politiques principaux - *la Politique nationale de l'emploi* (PNE) et *la Politique nationale de la jeunesse* (PNJ) - sont alignés sur la *Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la pauvreté* (SDRP), un cadre national de référence pour le développement économique et social. Si les dispositions institutionnelles qui y sont consignées marquent les orientations stratégiques pour l'emploi des jeunes et leur inclusion sociale, plusieurs autres politiques abordent les mêmes préoccupations dans divers secteurs, en raison de la nature transversale des questions liées à la jeunesse. Nous rapportons leurs caractéristiques en détail, mais isolons, entre autres : (1) la politique démographique nationale et les trois axes stratégiques de la feuille de route 2019-2035, qui sont la maîtrise de la croissance démographique, le renforcement de la qualité du capital humain et l'amélioration de l'autonomisation des femmes, y compris les femmes handicapées ; (2) la politique nationale de santé ; (3) la politique nationale d'éducation et de formation ; et (4) la politique nationale en matière de genre.

Dans l'ensemble, **la politique démographique nationale** est dominée par des stratégies visant à freiner la croissance démographique. Il s'agit de la troisième politique démographique nationale du Niger. La première, adoptée en 1992, présentait déjà cette orientation politique. Son objectif était de combiner croissance démographique et développement économique par une baisse de la fécondité, afin de réduire la pression sur les familles et d'augmenter la productivité au niveau individuel et collectif. Cette orientation est restée la force motrice des documents de stratégie politique ayant encadré la deuxième politique démographique nationale, mise en vigueur en 2007 via la *déclaration du gouvernement en matière de politique de population* (DGPP). Toutefois, ces deux politiques n'ont pas eu d'incidence sur les indicateurs de fécondité. Bien au contraire, le taux de croissance démographique est passé de 3,3 % par an entre 1988 et 2001 à 3,9 % par an entre 2001 et 2012. L'actuelle politique démographique nationale, troisième du nom, s'appuie sur les leçons du passé et applique une approche plus globale, axée non seulement sur le développement social et économique mais aussi sur la promotion des droits de l'homme, en particulier ceux des femmes, qui subissent de plein fouet les inégalités sociales. Cette politique s'accompagne du renforcement des services sociaux de base dans différents secteurs. Il s'agit de créer les conditions permettant de tirer parti du dividende

démographique, en cohérence avec la vision de la *Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive* (SDDCI) 2035. Les jeunes occupent une place centrale. Leur participation au développement social et économique passe en partie par la responsabilisation des parents. C'est ce qu'affirme le sous-titre de la *politique nationale de population* (PNP 2019-2035) : « Une parenté responsable avec des enfants bien portants, une jeunesse bien formée pour un Niger prospère. » Ce document précise trois axes stratégiques autour desquels s'articule la feuille de route démographique : (1) maîtrise de la croissance démographique ; (2) renforcement de la qualité du capital humain ; et (3) amélioration de l'autonomisation des femmes y les femmes handicapées. Contrairement aux politiques antérieures qui prônaient l'éloignement entre naissances, celle-ci met l'accent sur la réduction du nombre d'enfants souhaités par femme comme condition nécessaire à la maîtrise de la croissance démographique, tout en reconnaissant la difficulté d'inverser cette tendance en raison de la prévalence d'attitudes favorables à la procréation.

La **politique nationale de santé** est l'un des cadres permettant la mise en œuvre de la politique nationale de population par la fourniture de services de santé reproductive. Ces derniers portent sur la planification, l'adolescence et la santé sexuelle et reproductive des jeunes. Cependant, le taux de prévalence contraceptive reste faible (environ 12 % pour les méthodes modernes selon l'EDS 2012). Cela peut s'expliquer par une offre inadaptée (pénurie d'intrants, dysfonctionnement dans l'organisation des services, obstacles géographiques, etc.) et les normes socioculturelles et religieuses (relations entre les genres et le droit d'aïnesse, polygamie, importance de l'islam et puissance de l'idéologie wahhabite), ces dernières ayant un impact sur l'accès et l'utilisation des services concernés.

Le système éducatif nigérien présente certaines difficultés, cependant la volonté politique de transformer la situation s'est manifestée au cours de la dernière décennie et particulièrement depuis 2017, y compris au plus haut niveau de l'Etat avec notamment la promulgation de l'obligation et la gratuité de l'éducation jusqu'à 16 ans d'âge dans le cadre du Programme Renaissance II du Président de la République (avec lequel plusieurs réformes et mesures ont été mises en place, voir Présidence de la République du Niger, 2016).

**La Politique Nationale d'Éducation et d'Apprentissage** repose sur « l'égalité d'accès à l'éducation de base complète et la garantie d'un apprentissage de qualité permettant l'insertion professionnelle et le développement du capital humain du Niger. » Les initiatives gouvernementales sont particulièrement axées sur l'éducation dite « non formelle » pour former les jeunes (15-24 ans) n'ayant pas pu être scolarisés dans les structures conventionnelles. Cette formation est fournie via : (1) les activités des centres d'alphabétisation et de formation pour adulte ; (2) la formation professionnelle dans les *centres de formation en développement communautaires* (CFDC) et d'autres formules alternatives ; et (3) les écoles coraniques (République du Niger, 2008b).

Le **Plan Sectoriel de l'Éducation et de la Formation** (PSEF) a été élaboré en 2013 pour la période 2014-2024. Le PSEF définissait des objectifs pour chaque sous-secteur :

- Pour le préscolaire, une extension progressive orientée vers le milieu rural et portée par les jardins d'enfants publics, le renforcement de la qualité de services, de nouvelles dispositions gestionnaires et institutionnelles, et un plaidoyer renforcé en faveur de la prise en charge de la petite enfance à travers notamment la réduction du cycle préscolaire de trois à deux ans, la distribution de kits d'hygiène, de matériels pédagogiques et ludo-éducatifs, la formation initiale et continue des animateurs communautaires avec notamment l'ouverture d'une filière spécifique de formation des éducateurs du préscolaire dans les écoles normales d'instituteurs (ENI), la construction de classes et l'adoption d'une **politique nationale de développement intégré du jeune enfant** (PNDIJE).
- Pour les cycles d'éducation de base 1 et 2 (primaire et collège), la politique prévoyait : le redéploiement des enseignants en surnombre dans les écoles en zone urbaine ; le recours systématique à la multi gradation pour les classes à petit effectif des écoles à effectifs réduits ; la mise en place d'une politique enseignante (en cours d'élaboration) susceptible de rendre la profession enseignante plus attrayante ; la mise en place de nouveaux mécanismes d'affectation et de gestion des enseignants ; le recrutement dans les écoles normales en fonction des besoins régionaux en enseignants ; la construction de salles de classe ; la construction d'écoles normales d'instituteurs (ENI) ; l'introduction des langues nationales dès les premières années du primaire (réforme des curricula du primaire et des curricula de la formation initiale des enseignants en cours) ; la refonte du modèle des collèges ruraux de proximité ; la formation initiale et continue des enseignants ; l'introduction de la polyvalence des enseignants et l'amélioration de leur allocation selon leur discipline.
- Dans l'enseignement moyen (lycée), il était prévu que des filières de formation technique et professionnelle destinées à accueillir les sortants du cycle d'éducation de base soient développées et qu'un pilotage des effectifs du cycle moyen soit mis en place en fonction des perspectives d'absorption du niveau supérieur.
- Dans le champ de l'alphabétisation, le Niger a élaboré en 2014 un **Document de politique nationale en alphabétisation et éducation non formelle**, en donnant à la Direction générale de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle un rôle plus important pour mettre en œuvre un programme d'éradication de l'analphabétisme à l'horizon 2024. Toutefois, la difficile mobilisation des ressources, notamment due à la hausse des dépenses de sécurité, n'a pas permis de mettre en œuvre correctement les mesures prévues.

- Le sous-secteur de la formation professionnelle et technique, à travers sa stratégie basée sur l'évaluation exhaustive des différents modes de formation, prévoyait : le renforcement de l'apprentissage et des dispositifs de formation dans le secteur agricole ; la réorganisation des formations formelles, leur diversification et leur ciblage sur les besoins du marché du travail (CAP, BEP, Bac) ; une gestion plus autonome des centres d'ETFP en vue d'un meilleur partenariat public/privé ; le développement d'un système d'information sur l'insertion et les débouchés ; le renforcement du **Fonds de financement de la Formation Professionnelle (FAFPA)** ; l'amélioration de la qualité des formations offertes (mise en œuvre effective de la réforme des curricula et des modes d'évaluation et de certification, etc.) ; le renforcement du personnel par le recrutement de formateurs supplémentaires ; le développement et l'amélioration du cadre légal de l'apprentissage dual.
- La modernisation de l'enseignement supérieur et son adaptation aux mutations sociales, économiques, scientifiques et techniques du pays dans un contexte de forte pression démographique étaient jugées indispensables pour permettre au Niger d'atteindre les objectifs de développement ambitieux fixés dans le nouveau PDES. Elle passait par une stratégie de développement des filières courtes professionnalisantes en lien avec les secteurs d'activités porteurs pour le territoire.

**La Politique Nationale de Genre (PNG)** est considérée comme une politique transversale dans tous les domaines de gouvernance. Le Niger a produit deux PNG (2008 et 2017). La vision défendue dans la PNG consiste « bâtir, avec tous les acteurs, une société, sans discrimination, où les hommes et les femmes, les filles et les garçons ont les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance ». L'engagement en faveur de l'introduction d'une approche genrée dans toutes les instances est renforcé par un décret relatif à la protection, au soutien et à l'accompagnement des jeunes filles pendant leur scolarité ; un Observatoire national pour la promotion du genre ; et une stratégie pour l'émancipation économique des femmes.

Ces politiques, au centre des priorités de développement, sont liées à l'adhésion du Niger à plusieurs conventions internationales (Objectifs de développement durable, OIT, UNESCO) et régionales (Charte de la jeunesse et Agenda 2063 de l'Union africaine, Vision 2020 de la CEDEAO). Elles sont référencées dans de nombreux programmes, notamment :

- Le *Programme sectoriel de l'éducation et de la formation*, ou PSEF 2014-2024
- Le *Programme de renaissance Acte 2*
- La *Stratégie de développement durable et de croissance inclusive*, ou SDDCI
- Le *Cadre stratégique d'investissement national pour la gestion durable des terres*
- Le *Document d'orientation économique*

- *Le Plan de développement économique et social*
- *Le Programme d'Aide à l'Insertion professionnelle des jeunes, ou PAIJ*

Plusieurs ministères sont impliqués dans la mise en œuvre de ces programmes. Sur la base d'une liste actualisée, les ministères impliqués dans la question de l'accès des jeunes à l'emploi sont les suivants :

- *Le Ministère de la jeunesse et des sports*
- *Le Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé*
- *Le Ministère de la population*
- *Le Ministère de l'emploi, du travail et de la sécurité sociale*
- *Le Ministère de l'enseignement professionnel et technique*
- *Le Ministère de la renaissance culturelle, des arts et de la modernisation sociale*
- *Le Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant*
- *Le Ministère de l'entrepreneuriat des jeunes*
- *Le Ministère de la fonction publique et de la réforme administrative.*

Plusieurs directions sont rattachées à ces ministères. En outre, il existe des structures publiques telles que *l'Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi* (ou ANPE), dont les principales missions envers les jeunes sont la gestion des demandes d'emploi, l'économie des migrants et la régularisation des travailleurs, le suivi des jeunes en recherche d'emploi, le renforcement de l'employabilité des jeunes diplômés et l'incitation des entreprises à les recruter.



## **Annexe B – Politique nigérienne d’inclusion des jeunes et impact de la politique de développement élargie sur la jeunesse : perspectives institutionnelles et communautaires**

Dans cette annexe, nous comparons les perceptions des acteurs institutionnels consignées au cours de l’ECRIS en nous concentrant sur les forces et les faiblesses de la Politique de la jeunesse en matière d’entrepreneuriat. Nous les comparons avec les perceptions des acteurs communautaires de longue date sur l’impact de la politique gouvernementale, et plus généralement sur l’emploi et le bien-être des jeunes (KPFGD), et à partir de FGD ventilés par sexe portant sur différents contextes politiques au cours des dernières décennies.

---

### **B.1 Politique de la jeunesse en matière d’entrepreneuriat du Niger : perceptions des acteurs institutionnels**

---

Nous avons interrogé les fonctionnaires que nous avons rencontrés au cours de l’ECRIS (fin 2019) sur l’évolution des dispositions (anciennes et actuelles) de la politique de la jeunesse et sur les défis à relever pour leur mise en œuvre. Du point de vue des acteurs institutionnels interrogés, une série de politiques établies au cours des dernières décennies en matière d’emploi, de croissance démographique, de santé, d’éducation et de formation influencent les conditions socio-économiques que connaît la jeunesse. Ces entretiens et la documentation connexe démontrent **une volonté politique d’investir sur les jeunes et l’esprit d’entreprise en tant que mécanisme de changement (voir l’annexe A).**

**Tout d’abord, nous constatons que les politiques d’emploi actuelles sont davantage axées sur les besoins des jeunes** par rapport à celles des décennies précédentes, au cours desquelles « *elles étaient abordées de façon générique* », comme l’a souligné un membre du Ministère de l’Entrepreneuriat des Jeunes. « *Les politiques actuelles sont axées sur les jeunes et l’amélioration de leur quotidien* », a-t-il ajouté. Les partenaires étatiques, tels que les partenaires techniques et financiers et les ONGI, encouragent diverses initiatives en lien avec la jeunesse (voir Annexe A). Il s’agit notamment d’initiatives en faveur des droits de l’enfant (lutte contre le mariage des enfants, promotion de la gratuité des soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans, lutte contre le travail des enfants et le *tala tala*, en particulier, qui est abordé dans la Section 3), de la santé et du planning familial (accès aux contraceptifs, soins maternels gratuits et prévention du cancer chez les femmes) et des droits des femmes (notamment dans la lutte contre les violences faites aux femmes). D’autres initiatives concernent également l’agriculture, l’environnement et le changement climatique (revitalisation des sols, intrants agricoles, développement du maraîchage, élevage) ainsi que l’entrepreneuriat.

**Deuxièmement, les politiques actuelles mettent l'accent sur l'esprit d'entreprise, notamment en encourageant le travail indépendant, qui devrait générer davantage d'emplois pour les jeunes et ainsi marquer la responsabilité des jeunes en ce qui concerne l'augmentation de leur rôle économique et la réalisation de leurs objectifs de développement.** Cette autonomie trouve son fondement dans la libéralisation des politiques en général, et est spécifiquement liée à l'histoire des politiques de l'emploi au Niger. La notion d'entrepreneuriat peut être mise en relation avec les premières réformes économiques mises en œuvre à la suite des programmes d'ajustement structurel initiés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international à la fin des années 1990. Des stratégies telles que le Programme d'appui à l'initiative privée et à la création d'emplois ont constitué le premier cadre d'utilisation de ce concept, qui a ensuite été décliné dans le cadre de la politique de reconversion des fonctionnaires, été encouragés à partir volontairement pour créer leur propre entreprise (Malam Souley, 2018).

**Troisièmement, si les acteurs institutionnels ont souligné qu'il existait un réel engagement politique en faveur de la jeunesse au niveau de l'État, appréciant les mérites des interventions mises en place en faveur des jeunes, ils ont également déploré le manque de ressources financières et autres mobilisées pour soutenir ces politiques.** Selon un fonctionnaire du Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale, les grandes déclarations des gouvernements sont souvent suivies d'actions timides. Dans les faits, les ressources financières destinées à soutenir les politiques pour la jeunesse proviennent principalement de l'aide extérieure plutôt que de financements internes.

De plus, l'analyse des documents politiques révèle que, bien que les multiples ministères impliqués dans les initiatives en faveur de la jeunesse soient tous engagés à promouvoir l'accès à l'emploi des jeunes, la structure de gouvernance de l'emploi des jeunes repose sur des documents de stratégie d'action divers et non cohérents, plutôt que sur un plan d'orientation coordonné définissant des lignes directrices par rapport au contexte et aux enjeux actuels de la situation de l'emploi au Niger.<sup>35</sup> La pluralité des ministères **entraîne des problèmes de coordination et de synergie des interventions entre les différents niveaux de gouvernance.** Créé en 2016, le Ministère de l'Entrepreneuriat avait pour objectif de centraliser les ressources et les actions entreprises. Il n'a cependant pas encore été en mesure de résoudre ces problèmes. Un membre du Ministère de l'Entrepreneuriat s'est inquiété du fait que « nous risquons d'avoir des statistiques doubles ». En outre, nous avons constaté l'obsolescence des services et leur dispersion géographique dans la capitale.

---

<sup>35</sup> Par exemple, au moment des entretiens, la PNE n'avait produit aucune suite à son évaluation de la politique nationale de l'emploi 2008-2012. Il s'agit toutefois de l'un des deux principaux documents politiques, avec la politique nationale de la jeunesse (PNJ), qui s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté (SDRP), un cadre national de référence pour le développement économique et social. Lors des enquêtes ECRIS (4e trimestre 2019), nous avons seulement été informés d'une « ébauche » en cours pour cette politique.

---

## **B.2 Déclin des interventions de l'État développementiste pour l'emploi et le bien-être des jeunes : perceptions des acteurs communautaires**

---

Les perceptions des femmes et des hommes au niveau communautaire ont été recueillies dans différents sites des régions de Zinder et de Tahoua, notamment dans le cadre de FGD mixtes avec des hommes et des femmes résidant depuis longtemps dans les quatre zones. Les participants ont été invités à comparer les différents régimes politiques qui ont suivi l'indépendance (1960), en commentant brièvement les régimes antérieurs à la libéralisation, puis en s'intéressant de plus près à la période depuis 2000 à travers une comparaison entre le gouvernement de Mamadou Tandja (1999-2010) et celui de Mahamadou Issoufou (2010-2020). Ils se sont concentrés sur les mesures politiques qui ont influencé l'emploi des jeunes ainsi que leur bien-être et leurs revenus. Notez qu'avec 16 FGD, nous avons rassemblé environ 250 participants impliqués dans ces entretiens approfondis.

### **B.2.1 Investissements dans les infrastructures de l'État en matière de santé, d'éducation, d'eau et d'agriculture avant l'ajustement structurel (1960 à la fin des années 1990)**

Dans les FGD historiques de ce type des études du CPAN,<sup>36</sup> l'axe principal demeure souvent les aspects de la politique des premières administrations, constituant un miroir des problèmes majeurs auxquels ils, et leurs enfants, sont aujourd'hui confrontés. **Dans les quatre zones étudiées, les opinions convergent vers une vision de l'État moins favorable en termes d'impact sur l'emploi et le bien-être général des jeunes.** Les discussions ont commencé par le souvenir d'un soutien plus important de l'État dans la période qui a suivi l'indépendance, avant l'ajustement structurel. Les répondants se sont surtout intéressés sur la mesure dans laquelle Hamani Diori (1960-1974) et Seyni Kountché (1974-1987) ont investi dans les infrastructures rurales (santé, et l'éducation) et le soutien agricole institutionnel :

*Personne n'a fait mieux pour les habitants de ce village que le président Diori Hamani 1960 - 1974 (régime civil). C'est lui qui a construit le centre de santé et les salles de classe. Le département de l'agriculture aussi (FGD, mixte, Bambaye).*

*Cette période [Kountche] est la meilleure période dont les gens peuvent se souvenir, notamment en termes de soutien à l'agriculture. ...La population bénéficiait du soutien de l'État en cas de difficultés telles que la famine... Les agents (de vulgarisation) agricoles avaient pour habitude d'aller dans les champs pour s'informer de la situation agricole... Les habitants ont bénéficié de parcelles de terre à des prix abordables (400 m<sup>2</sup> entre 10 000 et 25 000 francs CFA en 1976) (FGD, mixte, Dogo).*

---

<sup>36</sup> Pour une liste de ces études, rendez-vous sur [www.chronicpovertynetwork.org/poverty-dynamics](http://www.chronicpovertynetwork.org/poverty-dynamics).

**Cette période est également marquée par la qualité relativement plus élevée de l'enseignement et l'augmentation des emplois dans la fonction publique.** Les répondants ont estimé que les jeunes étaient mieux lotis à l'époque, car le programme éducatif était de meilleure qualité et donnait lieu à une documentation qui permettait aux jeunes d'accéder à l'emploi : « *L'éducation était de bonne qualité. À l'époque, un certificat de fin d'études permettait d'être recruté. Il y avait moins de chômage.* » (FGD, mixte, Dogo).

## **B.2.2 État-providence libéralisé sous Tandja (1999-2010) et libéralisation/privatisation intensifiée sous Issoufou (2010-2020)**

Les discussions sur la présidence Tandja (1999-2010) et la période actuelle Issoufou (2010-2020) ont permis de conclure que pour les répondants, le soutien de l'État pour l'emploi et le bien-être des jeunes est insuffisant.

### *B.2.2.1 Coûts de l'éducation et de la santé*

La majorité des répondants a estimé que sous le régime Tandja, les jeunes n'avaient pas, sinon peu, de frais pour l'éducation et la santé. **Les jeunes parents en général sont très préoccupés par les nouvelles charges en matière de soins de santé :** « *Sous Tandja, les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes étaient soignés gratuitement dans les centres de santé. Maintenant ce n'est plus gratuit, les soins sont payants* » (FGD, mixte, KaraKara). Ces coûts de santé croissants pour les jeunes parents ayant des enfants en bas âge peuvent empêcher les jeunes femmes de se soigner ou de soigner leurs enfants, augmentant ainsi le risque d'appauvrissement dû à la maladie (en raison des coûts médicaux et de la perte de revenus des adultes). De plus, les coûts de santé pèsent sur la capacité globale d'épargne, combinés à d'autres coûts pour des services qui étaient auparavant gratuits. En conséquence, les personnes interrogées ont affirmé que pour les jeunes de cette décennie, « *[l]a vie est de plus en plus chère. Même pour des services gratuits (soins de santé gratuits, distribution de fournitures à l'école, documents d'état civil), il faut de l'argent* » (FGD, mixte, KaraKara).

Alors que les coûts de l'éducation et des documents officiels (prouvant les niveaux d'éducation et de formation) étaient limités sous le régime de Tandja, **les nouveaux frais gouvernementaux ainsi que d'autres dépenses (fournitures scolaires, uniforme) ont augmenté pendant la période Issoufou. C'est une des raisons pour lesquelles les jeunes d'aujourd'hui quittent l'école prématurément :** « *Le paiement des frais de scolarité de leurs enfants, tant dans les écoles traditionnelles que dans les écoles coraniques, est un autre problème auquel les parents sont confrontés. Les enfants sont souvent expulsés de l'école, car les parents n'ont pas d'emploi stable et ne parviennent pas à payer les frais de scolarité* » (FGD, Mixte, Karakara). Il semble donc y avoir un problème de compréhension de la manière dont ces frais sont fixés, de ce qu'ils visent à couvrir et en particulier de quelles sont les priorités d'utilisation du côté des écoles. En outre, étant donnée la structuration

actuelle du système des paiements, il n'y a aucun moyen de garantir certaines formes de flexibilité dans l'année scolaire lorsque, en raison d'une saisonnalité des revenus, les ménages ne peuvent pas être en mesure de couvrir entièrement les frais dues. De plus, au cours de la dernière décennie, les parents trouvent les écoles vétustes et les enseignants moins qualifiés ; ils estiment que la qualité de l'enseignement s'est détériorée depuis le régime Tandja, ce qui affecte la décision des parents de garder leurs enfants à l'école : « *Les parents pensent que des enfants de pauvres ne pourront pas réussir. Ils font donc tout leur possible pour envoyer leurs enfants à l'école. De plus, Karakara est une zone négligée parce que la seule école de la région n'est même pas clôturée... et les enseignants qui s'y trouvent n'ont pas les compétences nécessaires* » (FGD, mixte, Karakara). Pourtant, sans une alphabétisation de base, il est difficile pour les jeunes de s'engager dans des activités génératrices de revenus et de participer efficacement aux programmes de formation des jeunes.

*Chez les adultes, on observe une demande d'alphabétisation, en appui aux activités des groupements féminins (tontines, gavage, transformation agroalimentaire, fabrication de savon et de pommade, production et vente de lait, yaourt et fromage), aux activités de maraîchage (pratiquées par les femmes et les hommes) d'intrants, de semences et de produits phytosanitaires et aux activités de coupe et de vente de bois de chauffe* (FGD, mixte, Gueben Zogui).

**La formation professionnelle est préférée aux longues études universitaires, parce qu'elle constitue une voie d'accès à l'emploi moins coûteuse et plus sûre.** Les personnes interrogées ont déclaré que « *les jeunes préféreraient les centres de formation professionnelle (électricité, mécanique automobile, réfrigération, maçonnerie, menuiserie), parce qu'avec un peu d'aide, ils peuvent s'installer à leur propre compte ... le circuit de l'éducation formelle est trop long et coûte trop cher. Souvent, même si les jeunes terminent leurs études et obtiennent leur diplôme, il est très difficile d'accéder à un emploi* » (FGD, mixte, Gueben Zogui).

#### *B.2.2.2 Diminution des possibilités d'emploi des jeunes dans l'agriculture, en dehors de l'agriculture et dans le secteur public*

Sous le régime Tandja, dans le cadre d'une économie plus libéralisée, on a assisté à un certain déclin du soutien agricole de la part de l'État en matière de vulgarisation et d'intrants, ainsi qu'à une augmentation du coût des terres (voir Section 2). Toutefois, les agriculteurs et les travailleurs ruraux en **difficulté ont pu compter sur une aide compensatoire apportée à base d'initiatives en faveur de l'emploi des jeunes dans les secteurs de l'élevage, de la transformation des céréales et du crédit**, permettant une certaine diversification des emplois : « *Sous Tandja, les populations rurales ont été aidées par la distribution de chèvres... Il existe un soutien multiforme aux groupes de femmes : moulins à grains, mise à disposition de petits ruminants pour l'engraissement et la reconstitution du capital animal, crédit pour la réalisation d'AGR* » (FGD, mixte, Gueben

Zogui). Les personnes interrogées ont noté un déclin de ces formes de soutien aux moyens de subsistance ruraux au cours de la décennie sous Issoufou (2010-2020).

Ils ont également observé le déclin du **recrutement des jeunes locaux dans les emplois de la fonction publique locale sous Issoufou**, notamment l'éducation, la santé et la police locale, dans la période récente : « *Aucun jeune du quartier n'a été recruté dans la fonction publique. Selon eux, si vous n'êtes pas un militant d'un parti politique au pouvoir, vous ne pouvez pas être recruté* » (FGD, homme, Karakara). Aussi :

[Le régime Tandja (1999-2010) est marqué par] *une baisse du chômage des jeunes, le recrutement massif d'enseignants contractuels, d'agents de santé et la création d'écoles et de cases de santé... et le service de participation nationale (formation professionnelle gratuite pour les jeunes déscolarisés). En revanche, la période Issoufou est caractérisée par un nombre important de diplômés sans emploi... C'est pour cette raison que les gens ont du mal à voir l'école comme un levier de réussite* (FGD, mixte, Dogo).

**Alors que certains participants ont établi un lien entre l'échec du recrutement sous Issoufou et les défaillances de la qualité de l'éducation (et des enseignants), d'autres ont évoqué la corruption, le détournement de fonds et les interventions politisées.** Le soutien à la formation professionnelle et à l'emploi des jeunes a été identifié comme l'un des domaines de corruption ou de mauvaise gestion présumés : « *En 2018, l'OIM a aidé les jeunes dans divers secteurs d'activité (petites entreprises, transport, électricité, couture, etc.), mais dans la plupart des cas, cette aide a été détournée de ses objectifs initiaux et n'a pas produit les résultats escomptés* » (FGD, mixte, Karakara). Qu'elles soient justifiées ou non, ces accusations fondées sur des soupçons renvoient à la logique d'une gouvernance de type clientéliste (Olivier de Sardan, 2004: 6).

**Les interrogés ont également mentionné l'emploi des jeunes hommes par la migration vers la Libye, qui n'est plus possible.** Pendant la période Tandja, les migrants avaient des possibilités d'emploi plus sûres. D'après les acteurs communautaires : « *Il était plus facile pour les jeunes migrants de se rendre d'abord en Libye et de travailler dans le respect* ». En revanche, sous le régime d'Issoufou, les jeunes migrants rentrés au pays disent que *les jeunes qui sont maintenant en Libye vivent dans la clandestinité et la peur du fait de la situation de guerre. Ils sont terrés dans des maisons et ne peuvent plus en sortir, même pour envoyer de l'argent à leurs familles* » (FGD, hommes, Gueben Zogui).

**Ainsi, selon les acteurs communautaires présents lors des FGD, la période Issoufou a été marquée à la fois par des pressions sur l'emploi des jeunes (actifs et emplois ruraux, emplois dans le secteur public, soupçons de corruption dans le soutien de l'OIM aux jeunes) et par l'augmentation des coûts liés à la santé, à l'éducation et à la documentation qui ont profondément entamé les revenus des jeunes adultes. Au cours de cette décennie, certains facteurs ont favorisé l'inclusion des jeunes, tels que le focus sur l'emploi des femmes.** Toutefois, une remise en contexte s'impose. La participation plus

importante des femmes à l'emploi, par exemple, découle en grande partie du fait que l'État repose sur les ONG et les donateurs pour mener des programmes sur l'autonomisation des femmes et l'esprit d'entreprise (vu l'absence d'un secteur salarié public doté de ressources suffisantes ou d'un plan visant à mieux soutenir les nouvelles politiques agricoles durables, aux programmes de marketing et de vulgarisation). D'une manière générale, il ressort qu'en raison de l'effet combiné de la réduction du recrutement dans la fonction publique, de la diminution des opportunités de formation pour les hommes et des problèmes de migration vers la Libye, les hommes ont désormais moins de possibilités d'emploi dans la décennie actuelle que les femmes : « *Sous Tandja, il y avait des centres de formation pour le tissage, la couture et la maçonnerie. Ils ont perduré sous Issoufou, mais ce sont surtout les jeunes hommes qui n'ont pas suffisamment profité en termes d'emploi sous le régime du président Issoufou Mahamadou* » (FGD, mixte, Bambaye).

Sous le régime Issoufou, l'électrification de certaines zones rurales **constitue un autre facteur qui favorise l'emploi des jeunes et qui stimule de nouvelles formes d'emploi** : « *En 2016, le président Issoufou Mahamadou, actuellement au pouvoir, a électrifié le village... [Les résidents] sont en mesure d'exercer de nouvelles activités dépendant de l'électricité, telles que la vente d'eau douce, de glace, la soudure de métaux, la vente de matériaux de construction, etc.* » (FGD, mixte, Bambaye). Plusieurs jeunes hommes en sortie durable de la pauvreté comptent sur l'électricité pour faire fonctionner des services d'impression et d'informatique, réparer des téléphones, des garages, etc. (voir la Section 4.2). Toutefois, les acteurs communautaires ont également commenté les problèmes liés à la privatisation de l'électricité et à la gestion privatisée de l'infrastructure de l'eau pour réduire ou affaiblir l'approvisionnement en eau. Cela a augmenté les coûts réels via les coûts d'opportunité de la main-d'œuvre domestique féminine et/ou les coûts concrets de l'eau achetée (voir la Section 3.3). Ainsi, bien qu'il y ait eu des interventions importantes sous le régime Issoufou, les interrogés ont estimé que celles-ci avaient moins d'impact **en raison de la privatisation et de la corruption perçue dans la distribution. Cela a incité la formation d'alliances locales informelles qui s'attaquent directement aux problèmes locaux** (comme résumé dans la Section 2).

---

### **B.3 Impact de la diminution de la taille et du rendement des exploitations sur l'emploi des jeunes**

---

**Parmi les personnes interrogées dans les FGD, les jeunes de la région étaient grandement préoccupés par la combinaison d'un faible niveau d'éducation et de la diminution de la taille de l'héritage agricole.** Ils n'ont pas établi de lien direct avec la politique, mais plutôt avec les tendances en matière de population et de fertilité des sols. Les ménages sont ainsi tombés dans un engrenage : ils ne disposent pas de l'argent nécessaire pour engraisser le

bétail, qui est de moins en moins perçu comme une ressource productive.<sup>37</sup> Les interrogés ont fait référence à « l'absence de socle (agricole) » des jeunes, qu'ils attribuent à la taille et aux rendements en baisse des exploitations, ainsi qu'aux moyens de subsistance mis à disposition dans le cadre du travail précaire (non-agricole).

*Par « socle », ils désignent un large éventail d'activité dont la production couvre les besoins alimentaires de la famille. En l'absence de cela... la famille ne travaille que quelques jours, et sa production est donc faible. C'est pourquoi les membres de ces familles entreprennent des tâches agricoles pendant le désherbage et s'adonnent à de petites activités de survie durant la saison sèche... Faute de moyens pour acheter des terres, la petite partie de champ héritée sera transmise aux générations futures, qui SERA encore plus insuffisant pour elles (FGD, homme, Gueben Zogui).*

**L'achat des nouvelles terres dépasse les capacités de paiement de nombreux jeunes.** Le manque d'accès des jeunes à un socle agricole peut être exacerbé par la libéralisation et la tendance économique polarisante des riches à accumuler des terres comme moyen d'investissement (plutôt que comme moyen de diversification non agricole). Les terres disponibles pour les jeunes sont de plus en plus rares, sauf par la location. En outre, tant à Zinder qu'à Tahoua, le secteur agro-industriel local ne permet pas d'absorber les excédents de main-d'œuvre rurale. Or, le recrutement de travailleurs du secteur public en milieu rural a diminué. De nombreux jeunes survivent ainsi grâce à l'agriculture, au travail salarié et aux activités de survie (désespoir) de la saison sèche. Le peu de terres agricoles hérité est souvent partagé entre de grandes familles multigénérationnelles et enchevêtré dans des schémas d'héritage complexes (plusieurs épouses, ménages intergénérationnels, où les frères et sœurs cultivent ensemble avec la génération plus âgée). Une fois la terre divisée, sa superficie ne permet plus de produire suffisamment pour subsister.

Avant, les grandes exploitations disposant d'un sol fertile pouvaient générer des excédents agricoles, qui pouvaient être utilisés pour investir dans des capitaux destinés au commerce ou pour élever/engraisser du bétail. Aujourd'hui, même dans les grandes exploitations, les rendements diminuent, et **le prix des engrais est hors de portée de la majorité de la population** : « *Dans un contexte de dégradation des sols, la production diminue de plus en plus. Pour contrer ce phénomène, il faut de l'engrais. Cela requiert de fortes sommes d'argent, que la majorité de la population n'a pas* » (FGD, hommes, Dogo). Dans un contexte de réduction des rendements, la majorité des ménages produit à peine plus de trois mois de nourriture, et les jeunes agriculteurs sont donc contraints de trouver du travail sous pression :

*Ces dernières années, les rendements agricoles ont diminué. J'avais l'habitude de récolter 420 bottes de millet dans le champ que je cultivais. L'année dernière, nous en avons récolté seulement 60. Ce rendement ne peut couvrir que deux mois de l'année. Le reste est couvert*

---

<sup>37</sup> L'un des sites était également plus propice à la dissimulation d'élevages modestes, ce qui pourrait contribuer à certains de ces résultats.



*par la migration. La seule réponse du gouvernement est « restez chez vous », mais les gens ne peuvent pas. L'État ne peut pas donner du travail à tout le monde. C'est pour cette raison que les gens sont obligés de migrer. La migration permet de bien gagner (LH-M-Bambeye-II-27).*

De nombreux jeunes sont contraints d'entrer sur le marché du travail dans des conditions précaires. Alors que les plus chanceux se tournent vers la migration, d'autres se tournent vers le travail agricole ou non agricole, ou le commerce sans les liquidités/capitaux nécessaires à l'investissement (connu sous le nom « **d'entrepreneuriat contraint** »). **D'après les interrogés lors des FGD, c'est la raison pour laquelle de nombreux jeunes finissent par abandonner.**

**Le faible niveau d'éducation et le faible niveau des actifs agricoles des jeunes sont exacerbés par le coût de la vie auquel ils sont confrontés, qui dépasse généralement leur capacité de gain dans les zones rurales locales et use leur capacité d'épargne.** Cela inclut les coûts modestes mais croissants des services publics (éducation, santé, justice). Les normes de corruption ont également évolué dans ce contexte, ce qui réduit la qualité de l'accès. Cela s'accompagne d'une augmentation de la monétisation et des prix des besoins de base (y compris les coûts cérémoniels) ainsi que de coûts d'achat élevés des ressources (terres, véhicules de transport, gros bétail) par rapport aux revenus. L'accès insuffisant au crédit limite encore plus la capacité des jeunes à obtenir des capitaux pour améliorer leur exploitation ou pour créer une entreprise.

---

#### **B.4 Résumer les perspectives institutionnelles et communautaires sur les politiques d'inclusion des jeunes**

---

Pour résumer, les acteurs institutionnels ont noté que l'accent a été mis sur le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes lors des premières réformes économiques mises en œuvre à la suite des programmes d'ajustement structurel à la fin des années 1990. Depuis 2000 et plus récemment, on a observé un engagement politique clair en faveur de l'emploi des jeunes et de multiples plans au niveau de l'état impliquant divers thèmes et interventions par des partenaires techniques et financiers ainsi que des ONGI. Toutefois, les acteurs institutionnels ont souligné que ces plans manquaient de ressources financières, que l'engagement politique en faveur de leur mise en œuvre était faible et que la stratégie d'action était peu coordonnée entre les ministères.

Les résidents à long terme bien informés de chaque communauté (KP FGD) ont identifié d'autres faiblesses dans l'impact de la politique gouvernementale sur l'emploi et le bien-être des jeunes, résultant du déclin de l'intervention de l'État dans l'agriculture, de l'augmentation des coûts d'accès à l'éducation et à la santé, et de la réduction du recrutement des jeunes locaux dans les emplois salariés du secteur public. Ils ont

également rapporté que ces dernières années, le retrait de l'État a accompagné des pressions économiques, climatiques et démographiques sur les jeunes, telles que l'épuisement des ressources en eau des exploitations agricoles, un environnement d'emploi compétitif, l'augmentation du coût réel de la vie et des biens de production, et de faibles dotations éducatives. Ces éléments recoupés remettent en cause plus loin l'inclusion des jeunes sur les marchés du travail au Niger.

## Annexe C – Tableau de classement participatif des richesses

Le classement rapporté dans le tableau ci-dessous est nécessaire pour l'analyse locale de la différenciation et pour aider les historiens à reconnaître les mouvements d'un groupe à l'autre en termes locaux. Le régime de bien-être comporte trois catégories de pauvres et trois catégories de non-pauvres, voir le Tableau XX ci-dessous. Au cours de cette FGD, nous commençons par expliquer aux participants le « schéma de bien-être universel/conceptuel » (utilisé pour comparer le bien-être entre les pays dans des recherches antérieures). Le système comporte six catégories de bien-être, allant de « démunis » (1) à « riche » (6).

**Tableau C1. Définition du classement participatif des richesses**

Niveaux et nom	Définitions conceptuelles/universelles
1. Démunis	<p><u>Personnes qui ne peuvent pas travailler</u>, et qui dépendent donc des autres pour leurs besoins fondamentaux (nourriture, logement), principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Personnes très âgées ou souffrant d'une déficience physique ou cognitive</li> <li>• tendent à être exclus socialement, économiquement et politiquement</li> </ul>
2. Très pauvres	<p><u>Travailleurs extrêmement pauvres</u> qui sont physiquement capables de travailler mais qui n'ont pas ou peu d'actifs de production :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les revenus sont irréguliers et ils ne mangent pas tous les jours</li> <li>• Ils doivent accepter le salaire qu'on leur propose et négocient souvent des relations de travail défavorables</li> <li>• Ils mangent quand ils travaillent</li> <li>• Les chocs les plongeraient la misère</li> <li>• Ils n'ont pas, sinon peu, de pouvoir de négociation avec les employeurs et ont donc tendance à être inclus de manière négative dans les marchés du travail et les autres institutions (famille, communauté, politique), acceptent le salaire/prix de la culture qu'on leur propose</li> </ul>

<p>3. Pauvres</p>	<p><u>On considère pauvres</u> les personnes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en capacité de travailler (non infirme)</li> <li>✓ ayant quelques actifs de production, <u>mais pas suffisamment pour échapper au travail rémunéré pour pouvoir subsister.</u></li> <li>✓ Ils dépendent également de crédit et de relations de travail défavorables</li> <li>✓ Peuvent avoir des terres/du bétail/une petite entreprise, mais ne peut pas épargner en quantité suffisante pendant les bonnes années pour résister aux chocs (santé, sécheresse)</li> <li>✓ Ils sont souvent contraints de vendre leurs biens pour faire face à la crise et souffrent de la faim</li> <li>✓ Enclins à tomber dans la catégorie « très pauvres »</li> </ul>
<p>5. Ni pauvres ni riches</p>	<p>Disposent d'actifs relativement plus productifs et d'actifs devenus plus productifs grâce à des intrants, qui peuvent fournir le revenu nécessaire pour nourrir la famille tout au long de l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une certaine résilience à mesure que la diversification des actifs et des moyens de subsistance augmente</li> <li>• Possibilité d'épargnes pendant les périodes fastes</li> <li>• Consommation familiale réduite pendant les périodes plus difficiles</li> <li>• Enclin à descendre de catégorie en cas de choc important, surtout dans les zones urbaines</li> <li>• Consommation familiale réduite, pendant les périodes difficiles, mais pas aussi régulièrement que dans les catégories précédentes</li> </ul>
<p>5. Riches/résilients</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suffisamment d'actifs et de réseaux sociaux pour éviter de descendre de catégorie par rapport à la richesse productive globale</li> <li>• Peuvent employer un peu de main-d'œuvre sur leur exploitation ou être impliqué dans le commerce à petite échelle</li> </ul>

6. Très riches

- Disposent d'actifs importants et de pouvoir local
- Sont impliqués dans le commerce ou emploient de la main-d'œuvre à grande échelle
- Possèdent des actifs non agricoles à grande échelle
- Peuvent prêter de l'argent de façon usuraire

## Annexe D – Statistiques sommaires et analyse de régression

**Tableau D1. Statistiques sommaires, année de l'enquête de base, adultes âgés de 18 ans et plus**

Variable	Tous (jeunes et autres adultes)	Pauvres chroniques	Démunis	Sorties de la pauvreté	Jamais pauvre
Années d'études	1.46	0.88	0.89	1.04	3.05
Le ménage compte un travailleur migrant	0.23	0.26	0.34	0.27	0.23
Employé salarié ou ouvrier qualifié	0.02	0.01	0.01	0.01	0.03
Cadres salariés ou ouvriers qualifiés	0.05	0.02	0.04	0.05	0.05
Log (valeur de l'actif)	10.32	9.70	10.59	10.25	11.28
Taille des terres cultivables	7.69	7.84	6.29	12.03	5.77
Nombre d'animaux	6.62	5.24	5.75	8.37	5.49
Taille du ménage	7.93	9.27	6.56	9.33	6.68
Femme	0.54	0.66	0.61	0.59	0.53
Âge	37.32	26.94	26.17	26.18	25.37
Veuf/divorcé/séparé	0.08	0.02	0.01	0.03	0.04
Employé dans l'agriculture	0.62	0.78	0.77	0.70	0.46
Le ménage possède une ENA	0.64	0.66	0.67	0.59	0.65
Nombre de chocs en 2014	1.12	1.11	1.35	0.98	1.03
Résidence urbaine	0.20	0.02	0.03	0.09	0.38

*Remarque : Les statistiques ci-dessus sont présentées au niveau individuel. Ainsi, pour les variables au niveau du ménage telles que la valeur des actifs ou le nombre de têtes de bétail possédées, la statistique sommaire est une moyenne pour le ménage auquel appartient l'individu.*

**Tableau D2. Corrélats des trajectoires de pauvreté, globalement et pour les ménages dirigés par des jeunes, EMM**

Variables	Tous les ménages				Ménages dirigés par des jeunes			
	Pauvres chroniques	Démunis	Sorties de la pauvreté	Jamais pauvre	Pauvres chroniques	Démunis	Sorties de la pauvreté	Jamais pauvre
Années d'études	-0.0074 (0.0049)	-0.0105** (0.0051)	-0.0041 (0.0051)	0.0220*** (0.0046)	-0.0143** (0.0073)	-0.0182** (0.0083)	-0.0011 (0.0064)	0.0336*** (0.0077)
Ménage comptant un membre migrant	-0.0414* (0.0231)	0.0245 (0.0198)	-0.0031 (0.0257)	0.0200 (0.0300)	-0.0726** (0.0357)	0.0837** (0.0369)	-0.0117 (0.0311)	0.0007 (0.0480)
Chef de ménage avec emploi salarié (non qualifié)	0.0484 (0.0989)	-0.0285 (0.0652)	0.0345 (0.0462)	-0.0543 (0.0657)	0.1770 (0.2039)	-0.0924 (0.1386)	0.0232 (0.0548)	-0.1078 (0.1673)
Chef de ménage avec emploi salarié (qualifié)	-0.0835 (0.0543)	0.0070 (0.0478)	-0.0073 (0.0519)	0.0838* (0.0491)	-0.0019 (0.1015)	-0.4537*** (0.1537)	0.1660*** (0.0608)	0.2896*** (0.1082)
Log (valeur de l'actif)	-0.0238*** (0.0039)	0.0122** (0.0049)	-0.0195*** (0.0039)	0.0311*** (0.0063)	-0.0166** (0.0071)	0.0052 (0.0103)	-0.0072 (0.0100)	0.0186 (0.0124)
Taille des terres cultivables	-0.0012* (0.0006)	-0.0013 (0.0010)	0.0013** (0.0005)	0.0012 (0.0008)	-0.0009 (0.0011)	0.0006 (0.0012)	0.0014 (0.0009)	-0.0012 (0.0012)

Nombre d'animaux	-0.0068***	0.0007	0.0009	0.0052***	-0.0071**	0.0022	-0.0044*	0.0093***
	(0.0014)	(0.0007)	(0.0014)	(0.0016)	(0.0031)	(0.0020)	(0.0027)	(0.0027)
Chef de ménage travaillant dans l'agriculture	0.0763**	-0.0001	0.0140	-0.0903***	0.0339	-0.0223	0.0135	-0.0251
	(0.0322)	(0.0307)	(0.0300)	(0.0340)	(0.0625)	(0.0689)	(0.0561)	(0.0704)
Entreprise non agricole	-0.0335	0.0007	-0.0116	0.0444*	-0.0467	0.0060	-0.0193	0.0600
	(0.0211)	(0.0189)	(0.0214)	(0.0240)	(0.0319)	(0.0374)	(0.0290)	(0.0417)
Taille du ménage	0.0387***	-0.0022	0.0149***	-0.0514***	0.0506***	-0.0005	0.0375***	-0.0877***
	(0.0028)	(0.0031)	(0.0029)	(0.0044)	(0.0066)	(0.0090)	(0.0061)	(0.0139)
Chef du ménage veuf/divorcé/séparé	-0.0533	-0.0245	0.0045	0.0734	0.1045	-0.4175**	0.0872	0.2257
	(0.0593)	(0.0499)	(0.0536)	(0.0728)	(0.1091)	(0.1767)	(0.0853)	(0.1519)
Chef de ménage de sexe féminin	0.0306	-0.0631	0.0265	0.0059	0.0668	-0.1175	0.0113	0.0394
	(0.0487)	(0.0448)	(0.0484)	(0.0648)	(0.0784)	(0.1210)	(0.0718)	(0.1265)
Âge du chef	0.0033	-0.0025	-0.0009	0.0001	-0.0082	-0.0168	0.0601	-0.0351
	(0.0061)	(0.0050)	(0.0057)	(0.0064)	(0.0493)	(0.0508)	(0.0573)	(0.0590)
Âge au carré	-0.0001	0.0000	0.0000	0.0000	0.0002	0.0003	-0.0011	0.0006
	(0.0001)	(0.0000)	(0.0001)	(0.0001)	(0.0009)	(0.0009)	(0.0010)	(0.0010)
Chocs au cours de la dernière enquête	-0.0011	0.0175***	-0.0233***	0.0069	-0.0208	0.0256*	-0.0124	0.0076



Variables	Tous les ménages				Ménages dirigés par des jeunes			
	Pauvres chroniques	Démunis	Sorties de la pauvreté	Jamais pauvre	Pauvres chroniques	Démunis	Sorties de la pauvreté	Jamais pauvre
		(0.0078)	(0.0067)	(0.0088)	(0.0093)	(0.0137)	(0.0137)	(0.0129)
Résidence urbaine	-0.2351***	-0.1206***	0.0339	0.3218***	-0.3263	-0.0844	0.0289	0.3818***
	(0.0574)	(0.0435)	(0.0347)	(0.0418)	(0.2187)	(0.1152)	(0.0606)	(0.1126)
Chef jeune	-0.0293	0.0338	-0.0296	0.0251	N/A	N/A	N/A	N/A
	(0.0378)	(0.0340)	(0.0418)	(0.0446)				
Contrôles des régions			Oui				Oui	
R-carré			0,2353				0,2857	
Observations			3 020				887	

Remarque : Effets marginaux moyens (EMM) rapportés ; erreurs standard entre parenthèses ; \*\*\*  $p < 0,01$ , \*\*  $p < 0,05$ , \*  $p < 0,1$

**Tableau D3. Corrélats de l'emploi salarié et de la migration des jeunes adultes**

Variables	Emploi salarié		Emploi salarié		Emploi salarié		Emploi salarié		Migration à l'étranger	
	EMM	ES	EMM	ES	EMM	ES	EMM	ES	EMM	ES
École coranique (réf= formelle)	-0.0317***	(0.0055)								
Pas d'école (réf= formelle)	-0.0193***	(0.0063)								
Au moins le primaire, mais pas			0.0306***	(0.0077)			0.0461***	(0.0088)		
Secondaire inférieur ou			0.1034***	(0.0241)			0.0977***	(0.0238)		
Secondaire supérieur ou plus							0.0910***	(0.0222)		
Années d'études					0.0037***	(0.0008)			-0.0054***	(0.0018)
Toute période de pauvreté					-0.0102	(0.0063)				
Migration en vague 1							0.0115**	(0.0050)		
Emploi salarié en vague 1									0.0390	(0.0325)
Contrôles des ménages	Oui		Oui		Oui		Oui		Oui	
Contrôles des régions	Oui		Oui		Oui		Oui		Oui	
Année de contrôle	Oui		Oui		Oui		Non		Non	
Observations	8 939		8 926		8 925		3 476		3 815	

Remarque : Effets marginaux moyens (EMM) rapportés ; erreurs standard entre parenthèses ; \*\*\*  $p < 0,01$ , \*\*  $p < 0,05$ , \*  $p < 0,1$

**Tableau D4. Corrélats du conflit des trajectoires de pauvreté, globalement et pour les ménages dirigés par des jeunes, EMM**

Variables	Tous les ménages ruraux				Ménages ruraux dirigés par des jeunes			
	Pauvres chroniques	Démunis	Sorties de la pauvreté	Jamais pauvre	Pauvres chroniques	Démunis	Sorties de la pauvreté	Jamais pauvre
Événements d'affrontement (par exemple, affrontements armés)	0.1040*** (0.0278)	0.0047 (0.0265)	-0.0767*** (0.0250)	-0.0320 (0.0299)	0.1222** (0.0523)	-0.0016 (0.0525)	-0.0915** (0.0355)	-0.0291 (0.0540)
Manifestations (pacifiques ou non)	0.4741*** (0.1013)	0.1463 (0.0894)	-0.2361*** (0.0865)	-0.3842*** (0.0986)	0.6289*** (0.1788)	0.2159 (0.1538)	-0.2841*** (0.1056)	-0.5607*** (0.1669)
Violence contre les civils (par exemple, attaques, enlèvements)	-0.0285 (0.0358)	-0.0468 (0.0406)	0.0414 (0.0373)	0.0340 (0.0431)	0.0567 (0.0507)	-0.1293* (0.0772)	0.0574 (0.0425)	0.0152 (0.0677)
Contrôles des ménages et des régions		Oui				Oui		
R-carré		0,1898				0,2524		
Observations		1 839				599		



Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d'évaluation et de recherche sur le développement durable. Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l'analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Avec un catalogue de plus de 1000 titres, et 80 nouvelles œuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Retrouvez-les toutes en libre accès sur [editions.afd.fr](http://editions.afd.fr).

Pour un monde en commun.

**Directeur de publication** Rémy Rioux

**Directeur de la rédaction** Thomas Mélonio

**Dépôt légal** 2<sup>nd</sup> trimestre 2021

**ISSN** 2492 - 2846

#### **Crédits et autorisations**

License Creative Commons

Attribution - Pas de commercialisation - Pas de modification

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



**Création graphique** MeMo, Juliegilles, D. Cazeils

**Conception et réalisation** Coquelicot

Imprimé par le service reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications :

<https://www.afd.fr/fr/ressources-accueil>